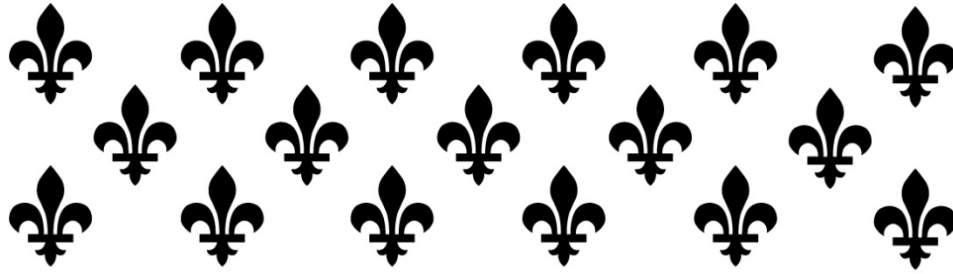


ISSN 2818-9779



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

de l'Assemblée

Le mercredi 29 janvier 2025 — Vol. 47 N° 175

**Présidente de l'Assemblée nationale :
Mme Nathalie Roy**

2025

Débats de l'Assemblée nationale

Le mercredi 29 janvier 2025 — Vol. 47 N° 175

Table des matières

Affaires courantes

Déclarations de députés	7985
Saluer l'entraide et la solidarité des citoyens de la circonscription de Richelieu lors de l'incendie du 14 janvier 2025 à l'école secondaire Bernard-Gariépy	
M. Jean-Bernard Émond	7985
Rendre hommage à M. Marcel Lacaille	
Mme Carole Mallette	7985
Souligner le travail de l'Alliance de l'énergie de l'Est	
Mme Amélie Dionne	7985
Appuyer les demandes du Front commun pour les arts	
M. Etienne Grandmont	7986
Souligner le 75e anniversaire du Parlement jeunesse	
Mme Madwa-Nika Cadet	7986
Rendre hommage à M. Rolland Hamel	
M. Vincent Caron	7986
Rendre hommage à Mme Claude Dufour	
Mme Stéphanie Lachance	7986
Rendre hommage à M. Guillaume Brien	
Mme Geneviève Hébert	7987
Féliciter l'école au Domaine-sur-le-Vert pour l'obtention de la certification WELL Argent	
Mme Chantal Soucy	7987
Rendre hommage à Mme Jocelyne Bates	
Mme Christine Fréchette	7987
Rendre hommage à trois pompiers de Disraeli pour leurs 50 années de service	
M. François Jacques	7988
Souligner le 20e anniversaire de l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées, section Ahuntsic—Saint-Laurent	
M. André Albert Morin	7988
Dépôt de rapports de commissions	7988
Consultations particulières sur le projet de loi n° 87 — Loi concernant principalement le développement et la mise en valeur de terrains industriels et la gouvernance de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour	7988
Dépôt de pétitions	7989
Réviser les pouvoirs d'intervention des autorités en cas d'intrusion non autorisée sur une terre privée	7989
Questions et réponses orales	7989
Réorganisation du système de santé	
M. Marc Tanguay	7989
M. François Legault	7990
M. Marc Tanguay	7990
M. François Legault	7990
M. Marc Tanguay	7990
M. François Legault	7990
M. Marc Tanguay	7990
M. François Legault	7991
Délais d'attente dans les urgences	
M. André Fortin	7991
M. Christian Dubé	7991
M. André Fortin	7991
M. Christian Dubé	7992
M. André Fortin	7992
M. Christian Dubé	7992

Table des matières (suite)

Modifications au Programme de soutien aux familles	
Mme Elisabeth Prass	7992
M. Lionel Carmant	7993
Mme Elisabeth Prass	7993
M. Lionel Carmant	7993
Mme Elisabeth Prass	7993
M. Lionel Carmant	7993
Impact des compressions budgétaires sur les services à la population	
Mme Ruba Ghazal	7994
M. François Legault	7994
Mme Ruba Ghazal	7994
M. François Legault	7994
Mme Ruba Ghazal	7994
M. François Legault	7995
Mission de Santé Québec	
M. Vincent Marissal	7995
M. Christian Dubé	7995
M. Vincent Marissal	7995
M. Christian Dubé	7996
M. Vincent Marissal	7996
M. François Legault	7996
Sorties scolaires en milieu culturel	
Mme Christine Labrie	7996
M. Bernard Drainville	7996
Mme Christine Labrie	7997
M. Bernard Drainville	7997
Mme Christine Labrie	7997
M. Bernard Drainville	7997
État de vétusté de l'Hôpital Sainte-Croix	
M. Paul St-Pierre Plamondon	7998
M. François Legault	7998
M. Joël Arseneau	7998
M. Christian Dubé	7998
M. Paul St-Pierre Plamondon	7998
M. Christian Dubé	7999
Financement des activités sportives en milieu scolaire	
M. Enrico Ciccone	7999
Mme Isabelle Charest	7999
M. Enrico Ciccone	7999
Mme Isabelle Charest	7999
M. Enrico Ciccone	8000
Mme Isabelle Charest	8000
Gestion du réseau de la santé et des services sociaux	
M. André Fortin	8000
M. Christian Dubé	8000
Gestion du réseau de la santé et des services sociaux	
M. André Fortin	8001
M. Christian Dubé	8001
Motions sans préavis	8001
Honorer la mémoire des victimes de la fusillade perpétrée le 29 janvier 2017 à Québec et offrir des condoléances à leurs familles et à leurs proches	8001
M. André Albert Morin	8002
M. Christopher Skeete	8002
M. Andrés Fontecilla	8002
M. Pascal Paradis	8003
Mise aux voix	8003
Modifier la composition de certaines commissions parlementaires	8004
Mise aux voix	8005

Table des matières (suite)

Avis touchant les travaux des commissions	8005
Affaires du jour	8005
Affaires inscrites par les députés de l’opposition	
Motion proposant que l’Assemblée demande au gouvernement de prendre des mesures afin de limiter l’impact de l’imposition d’éventuels tarifs douaniers sur les exportations vers les États-Unis	8006
M. Marc Tanguay	8006
Mme Maïté Blanchette Vézina	8008
Mme Alejandra Zaga Mendez	8010
M. Frédéric Beauchemin	8012
M. Donald Martel	8014
Motion d’amendement	8015
M. André Albert Morin	8015
Mme Lucie Lecours	8017
M. Pascal Paradis	8019
Mme Stéphanie Lachance	8020
M. Samuel Poulin	8021
M. Marc Tanguay (réplique)	8022
Votes reportés	8024
Ajournement	8024

Le mercredi 29 janvier 2025 — Vol. 47 N° 175

(Neuf heures quarante minutes)

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Bonjour, tout le monde. Veuillez prendre place.

Affaires courantes**Déclarations de députés**

Nous allons débiter la déclaration des députés, et je suis prête, maintenant, à entendre le député de Richelieu. La parole est à vous.

**Saluer l'entraide et la solidarité des citoyens de la circonscription
de Richelieu lors de l'incendie du 14 janvier 2025
à l'école secondaire Bernard-Gariépy**

M. Jean-Bernard Émond

M. Émond : Oui. Merci, Mme la Présidente. L'incendie du 14 janvier dernier, à l'école secondaire Bernard-Gariépy, a été un véritable défi pour notre communauté. Toutefois, c'est dans ces moments difficiles que la solidarité et le professionnalisme prennent tout leur sens. Je tiens à féliciter chaleureusement toutes les équipes de l'ESBG, du centre de services scolaire, ainsi que les pompiers, les équipes de Fernand-Lefebvre et du cégep, et tous ceux et celles impliqués pour leur réactivité exemplaire et leur efficacité. Grâce à leur engagement, Mme la Présidente, la sécurité de tous a été préservée et les conséquences de cet incendie ont été limitées.

Je tiens également à saluer le calme et la coopération des élèves, qui ont joué un rôle crucial. L'incendie a mis à l'épreuve notre résilience, mais nous a également unis. Et aujourd'hui, plus fort que jamais, Mme la Présidente, notre communauté a démontré qu'elle est en mesure de faire face à toutes les épreuves.

Et je termine avec ces mots qui témoignent notre solidarité : Nous sommes ESBG. Merci.

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Maintenant, je cède la parole à la députée de Huntingdon.

Rendre hommage à M. Marcel Lacaille**Mme Carole Mallette**

Mme Mallette : Je désire aujourd'hui mettre en lumière la contribution exceptionnelle à l'industrie des courses de chevaux de M. Marcel Lacaille, citoyen de Saint-Bernard-de-Lacolle.

À 81 ans, M. Lacaille, fondateur de la Ferme Canaco, a été honoré par le Club Jockey du Québec, recevant le prix Brian-Paquet. Cette reconnaissance est offerte aux acteurs s'étant démarqués pour leur contribution à titre de bâtisseurs de cette industrie.

Dans les années 1990, la Ferme Canaco a notamment atteint le neuvième rang nord-américain pour la qualité d'élevage de ses chevaux. Cette ferme, fleuron québécois, a produit plusieurs champions.

M. Lacaille est prêt à continuer à porter le flambeau pour aider les jeunes Québécois de partout dans la province à développer leur industrie et leur région. Fier de ses réalisations, il propose de guider la relève. Il offre bénévolement son expertise pour aider à la revitalisation de cette industrie pour mieux faire briller nos éleveurs québécois de chevaux.

M. Lacaille, merci pour votre contribution à faire rayonner notre région. Le Québec a besoin de bâtisseurs comme vous.

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Merci, Mme la députée. Je vais céder maintenant la parole à la députée de Rivière-du-Loup—Témiscouata.

Souligner le travail de l'Alliance de l'énergie de l'Est**Mme Amélie Dionne**

Mme Dionne : Merci, Mme la Présidente. Aujourd'hui, je souhaite souligner le travail colossal d'un partenaire de la transition énergétique.

Regroupant 15 MRC, la première nation Wolastoqiyik Wampanoag et la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine, l'Alliance de l'énergie de l'Est contribue de façon significative à la production d'énergie renouvelable pour le Québec, mais aussi à la prospérité économique de notre région. Avec la création de parcs éoliens communautaires, les communautés membres ont reçu des distributions annuelles de plus de 90 millions de dollars depuis 2017. L'alliance a aussi obtenu plusieurs nouveaux contrats depuis 2023, ce qui lui permettra, à terme, d'opérer des parcs éoliens générant plus de 3 550 mégawatts.

Je tiens à remercier et à féliciter Michel Lagacé, président de l'Alliance de l'énergie de l'Est, et toute son équipe d'avoir positionné notre région, dont ma circonscription, comme chef de file dans le développement de la filière éolienne. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Merci, Mme la députée. Je donne maintenant la parole au député de Taschereau.

Appuyer les demandes du Front commun pour les arts

M. Etienne Grandmont

M. Grandmont : Merci, Mme la Présidente. Aujourd'hui, je me dois de dénoncer une situation absolument inacceptable à Québec.

Il y a tout juste une semaine, le Théâtre la Bordée, qui est une institution dans le quartier Saint-Roch, annonçait qu'il était contraint de réduire la production de spectacles à cause de contraintes budgétaires. Pour la première fois de son histoire, la Bordée va devoir couper dans sa programmation et passera de cinq à quatre productions théâtrales dans sa prochaine saison. Et on apprend du même souffle que le Trident pourrait se retrouver dans la même situation assez rapidement. Le lendemain, on apprenait qu'Ex Machina, un autre acteur culturel majeur à Québec, a dû lui aussi suspendre certaines de ses activités de création. Tout ça, c'est une conséquence directe du sous-financement de la culture au Québec.

Face à ce constat-là, le Front commun pour les arts est clair et affirme haut et fort que l'ambiance n'est pas à la déprime, mais au combat. Eh bien, chers créateurs, chers artistes, je vous garantis qu'on va être à vos côtés pour mener ce combat-là. Merci.

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Merci, M. le député. Je cède maintenant la parole à la députée de Bourassa-Sauvé.

Souligner le 75e anniversaire du Parlement jeunesse

Mme Madwa-Nika Cadet

Mme Cadet : Mme la Présidente, cette année marque le 75e anniversaire du Parlement jeunesse du Québec, la plus ancienne simulation parlementaire et journalistique de notre province, organisée par et pour des jeunes, et la seule à se dérouler sans discipline de parti.

Depuis sa fondation, en 1949, cette institution joue un rôle crucial dans la formation intellectuelle, civique et personnelle de milliers de jeunes Québécoises et Québécois provenant de tous les milieux. Le Parlement jeunesse leur offre un espace unique pour développer leur leadership, affiner leur capacité de réflexion et surtout débattre de manière saine et respectueuse sur des enjeux contemporains. En occupant les sièges de véritables députés dans cette enceinte, ces jeunes découvrent les rouages de notre démocratie et prennent conscience de leur rôle en tant que citoyens actifs et engagés.

Je tiens également à souligner l'appui déterminant de l'Assemblée nationale, de son personnel et de mes collègues députés, qui permettent à cette initiative de perdurer, notamment par leur soutien logistique et financier.

Longue vie au Parlement jeunesse du Québec et félicitations pour ces 75 ans d'excellence!

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Merci, Mme la députée. Je cède maintenant la parole au député de Portneuf.

Rendre hommage à M. Rolland Hamel

M. Vincent Caron

M. Caron : Mme la Présidente, avec fierté, je rends hommage à l'implication bénévole hors pair de l'un des citoyens de Portneuf, M. Rolland Hamel.

Fils et petit-fils d'agriculteurs, M. Hamel a développé dès son plus jeune âge une passion pour la nature, ce qui l'a conduit à accepter la présidence de la Société d'Horticulture et d'Écologie de Portneuf, en 1993. En peu de temps, il donne une nouvelle impulsion à l'organisme, et de nombreuses initiatives voient le jour. À chaque année... Ainsi, pardon, chaque année, les plus beaux aménagements horticoles privés et municipaux sont honorés lors de la Fête des fleurs.

Grâce à Rolland, la circonscription s'est parée de couleurs et de fleurs qui enchantent le quotidien de tous. Il rend les gens heureux. C'est un jardinier qui fait fleurir l'âme des Portneuvoises et des Portneuvois.

Merci mille fois, M. Hamel. Au-delà d'être un homme au pouce vert, vous êtes un artisan du bonheur, et le bonheur, cela commence bien souvent avec des fleurs. Bravo, Rolland!

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Merci, M. le député. Je cède maintenant la parole à la députée de Bellechasse.

Rendre hommage à Mme Claude Dufour

Mme Stéphanie Lachance

Mme Lachance : Merci, Mme la Présidente. Fière entrepreneure de Lac-Etchemin, Mme Claude Dufour s'est vu décerner le titre d'experte mondiale en analyse sensorielle du miel. Permettez-moi de la saluer, dans nos tribunes.

Cette prestigieuse distinction, obtenue en décembre 2024 auprès de l’école italienne de référence mondiale, témoigne de son expertise unique du domaine de l’apiculture. Mme Dufour s’est jointe à l’Albo Nazionale degli Esperti in Analisi Sensoriale del Miele, un registre prestigieux qui ne comptait jusqu’alors que 17 experts hors Italie. Cette réalisation reflète un savoir-faire remarquable qui fait rayonner notre région sur la scène internationale. L’histoire de l’entreprise Douceurs des Appalaches est la démonstration que passion et succès vont de pair.

Mme Dufour, qui souhaitait simplement produire du miel de qualité pour sa famille, entame sa huitième année. Je salue l’engagement de Mme Dufour. Et je vous souhaite encore beaucoup de succès.

La Vice-Présidente (Mme D’Amours) : Merci beaucoup, Mme la députée. Et toutes nos félicitations à Mme Dufour. Maintenant, je cède la parole à la députée de Saint-François.

Rendre hommage à M. Guillaume Brien

Mme Geneviève Hébert

Mme Hébert : Mme la Présidente, en 2024, M. Guillaume Brien, ici présent, a été proclamé Personnalité en entrepreneuriat collectif en Estrie et décoré de l’Ordre du mérite coopératif et mutualiste québécois, troisième degré. Il cumule plus de 25 ans d’expérience en habitation coopérative, dont 15 à la tête de la Fédération des coopératives d’habitation de l’Estrie et du groupe de ressources techniques Entraide Habitat Estrie.

M. Brien a stimulé la participation à la vie démocratique en dynamisant les assemblées générales et les colloques de formation. Il a contribué au déploiement à l’échelle nationale des coopératives de solidarité en habitation pour aînés, des coopératives d’accession à la propriété et de la médiation citoyenne coopérative. Ce coopérateur émérite figure parmi les fondateurs de l’Accorderie de Sherbrooke et du Baobab Café.

Si on peut compter, en Estrie, sur une reconnaissance et une expansion du logement coopératif et sans but lucratif, c’est beaucoup grâce au leadership de M. Brien.

Merci, Guillaume, pour ton indéfectible engagement.

La Vice-Présidente (Mme D’Amours) : Merci beaucoup, Mme la députée. Je cède maintenant la parole à la députée de Saint-Hyacinthe.

Féliciter l’école au Domaine-sur-le-Vert pour l’obtention de la certification WELL Argent

Mme Chantal Soucy

Mme Soucy : Merci, Mme la Présidente. J’ai déjà parlé ici d’une école primaire à Saint-Hyacinthe, l’école Domaine-sur-le-Vert, inaugurée en 2023. Pourquoi j’en ai parlé? Parce que c’est une magnifique école, spacieuse, lumineuse et, surtout, adaptée aux enfants. Eh bien, Mme la Présidente, aujourd’hui je vous en parle parce qu’elle est devenue la première école primaire au Canada à obtenir la prestigieuse certification WELL Argent. Cette certification, reconnue internationalement, souligne l’engagement à offrir un environnement scolaire de qualité. Chaque détail de cette école a été pensé pour favoriser un environnement propice à la réussite.

Vous savez, c’est la première école primaire à s’ajouter, à Saint-Hyacinthe, depuis les 50 dernières années. Non seulement on l’a construite, mais on l’a construite de qualité.

Quand c’est un bon coup, il faut le dire. Je suis fière d’avoir été soutenue par mon gouvernement dans cet effort d’investissement sans précédent, Mme la Présidente. Merci.

• (9 h 50) •

La Vice-Présidente (Mme D’Amours) : Merci beaucoup, Mme la députée. Je cède maintenant la parole à la députée de Sanguinet.

Rendre hommage à Mme Jocelyne Bates

Mme Christine Fréchette

Mme Fréchette : Mme la Présidente, en tant que députée de Sanguinet, je tiens aujourd’hui à souligner un événement remarquable dans ma circonscription, soit les 30 ans de service de Mme Jocelyne Bates à titre de mairesse de la ville de Sainte-Catherine.

Mme Bates a joué un rôle clé en inspirant et en ouvrant la voie à une représentation féminine accrue dans la gouvernance municipale. Elle détient d’ailleurs le plus long mandat de mairesse au Québec.

Récemment honorée des prix Francine-Ruest-Jutras de l’Union des municipalités du Québec, Mme Bates a guidé sa ville avec des projets innovants et un engagement constant pour améliorer la qualité de vie de ses concitoyens. Son parcours est un modèle pour toutes celles qui aspirent à jouer un rôle essentiel dans nos institutions démocratiques.

En décembre dernier, j’ai eu l’honneur de lui remettre la Médaille de la députée pour son dévouement à la communauté. Aujourd’hui, au nom des citoyens de Sainte-Catherine et de Sanguinet, je lui rends hommage pour ces trois décennies de réalisations exceptionnelles.

Merci pour tout, Mme Bates.

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Merci beaucoup, Mme la députée. Je cède maintenant la parole au député de Mégantic.

**Rendre hommage à trois pompiers de Disraeli
pour leurs 50 années de service**

M. François Jacques

M. Jacques : Merci, Mme la Présidente. Aujourd'hui, je veux rendre hommage à trois citoyens de ma circonscription au parcours exceptionnel, MM. Claude Jolicoeur, Marc Goulet et Réal Trudel. Ces trois pompiers dévoués ont consacré 50 ans de leur vie au Service de sécurité incendie de la ville de Disraeli, un engagement qui mérite notre plus grand respect et notre profonde gratitude.

Leur courage et leur dévouement ont non seulement sauvé des vies, mais leurs parcours sur cinq décennies ont marqué l'histoire de la ville. Ils ont été présents lors des moments les plus difficiles, répondant à l'appel avec un engagement et une résilience exemplaires.

En mon nom et au nom de la communauté du sud des Appalaches, je veux leur exprimer toute ma gratitude et ma reconnaissance. Merci, MM. Jolicoeur, Goulet et Trudel, pour vos 50 années de service exceptionnel. Vous avez été de véritables gardiens de notre sécurité et de notre bien-être. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Merci, M. le député. Je cède maintenant la parole au député de l'Acadie.

**Souligner le 20e anniversaire de l'Association québécoise de défense
des droits des personnes retraitées et préretraitées,
section Ahuntsic—Saint-Laurent**

M. André Albert Morin

M. Morin : Merci, Mme la Présidente. Aujourd'hui, je tiens à souligner le 20e anniversaire de l'association québécoise de défense des droits collectifs des personnes retraitées et préretraitées d'Ahuntsic—Saint-Laurent, mieux connue sous le nom AQDR-ASTL.

Fondée par des bénévoles engagés, dont Zaida Nuñez et Osvaldo Nuñez, cette association a su défendre les droits des aînés avec détermination. Grâce à son travail acharné, l'AQDR-ASTL est devenu un acteur clé pour l'amélioration des conditions de vie des aînés issus de toutes les communautés, notamment en matière de retraite, de logement et de transport.

Avec ses 1 200 membres, elle incarne une voix forte et solidaire. Je salue son président, M. Jean-Paul Lahaie, ainsi que tous les bénévoles et employés qui poursuivent cette mission essentielle.

Félicitations à l'AQDR-ASTL pour deux décennies de luttes et de victoires au service de nos aînés! Merci.

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Merci, M. le député. Cela met fin à la rubrique Déclarations de députés. Et je suspends les travaux quelques minutes.

(Suspension de la séance à 9 h 55)

(Reprise à 10 h 08)

La Présidente : Bonjour, tout le monde. Mmes, MM. les visiteurs, bienvenue. Le parlement du Québec, c'est chez vous.

Messieurs dames les députés, nous allons nous recueillir quelques instants.

Je vous remercie beaucoup. Veuillez vous asseoir.

Nous poursuivons les affaires courantes.

Aujourd'hui, il n'y a pas de déclarations ministérielles ni présentation de projets de loi.

Il n'y a pas de dépôt de documents.

Dépôt de rapports de commissions

À la rubrique Dépôt de rapports de commissions, M. le président de la Commission de l'économie et du travail et député de Maskinongé.

Consultations particulières sur le projet de loi n° 87

M. Allaire : Merci, Mme la Présidente. Je dépose le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, le 28 janvier 2025, a tenu des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le projet de loi n° 87,

Loi concernant principalement le développement et la mise en valeur de terrains industriels et la gouvernance de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour. Merci, Mme la Présidente.

La Présidente : Ce rapport est déposé.

Dépôt de pétitions

À la rubrique Dépôt de pétitions, M. le député de Maskinongé. M. le député de Maskinongé.

Réviser les pouvoirs d'intervention des autorités en cas d'intrusion non autorisée sur une terre privée

M. Allaire : Oui. Merci, Mme la Présidente. Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 1 371 pétitionnaires. Désignation : citoyens et citoyennes du Québec.

«Les faits invoqués sont les suivants :

«Considérant que les propriétaires de terres au Québec sont impuissants face à la violation de leur propriété;

«Considérant que les lois existantes au Québec concernant le respect de la propriété privée ne permettent pas aux autorités de pouvoir sévir contre les intrusions;

«Considérant que la Colombie-Britannique, l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba, l'Ontario, le Nouveau-Brunswick, et la Nouvelle-Écosse ont des lois provinciales sévères punissant l'intrusion sur une propriété privée;

«Considérant que les propriétaires du Québec dont la propriété est violée se retrouvent avec le fardeau de la preuve en cas d'intrusion;

«Considérant qu'en l'absence de protection de la part des autorités, les propriétaires ou les occupants légitimes des terres privées [au] Québec sont souvent contraints à devoir se faire justice eux-mêmes;

«Considérant que, malgré que l'information réglementaire du gouvernement du Québec par rapport à la chasse stipule que "le droit de chasser ne vous donne pas non plus l'autorisation d'accéder à un terrain privé sans l'accord du propriétaire", les personnes faisant fi de ce règlement peuvent impunément circuler armées sur des terres privées;

«Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

«Nous, signataires, demandons au gouvernement du Québec, que la loi soit révisée pour :

«Permettre aux propriétaires de faire appel aux agents de la paix en cas d'intrusion non autorisée sur une terre privée, que les intrus s'y trouvent encore ou pas au moment de l'intervention;

«Que les forces de l'ordre aient le pouvoir d'émettre des amendes d'un montant dissuasif aux contrevenants, qu'ils se trouvent encore sur la propriété ou pas.»

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition. Merci, Mme la Présidente.

• (10 h 10) •

La Présidente : Et cet extrait de pétition est déposé.

Il n'y a pas de réponses orales aux pétitions ni d'interventions portant sur une violation de droit ou de privilège.

Questions et réponses orales

Nous en sommes maintenant à la période de questions et de réponses orales, et, pour ce faire, je cède la parole, en question principale, au chef de l'opposition officielle.

Réorganisation du système de santé

M. Marc Tanguay

M. Tanguay : Mme la Présidente, la CAQ ne s'occupe pas de notre monde. Hier, nous avons eu l'occasion de soulever le cas de la chambre 814, cette femme, Louise Cloutier, décédée à 62 ans le 13 janvier dernier dans une chambre délabrée, la Chambre 814 de l'Hôpital Honoré-Mercier à Saint-Hyacinthe. Santé Québec n'est pas une agence de santé au propre titre mais une agence de recouvrement. Le mandat, son premier mandat, c'est d'aller couper 1,5 milliard de dollars dans le réseau de la santé, et, pour ce faire, il y a des coupures de postes, et des coupures de postes titularisés. Il y a du monde qui travaillent qui perdent leurs emplois dans le réseau de la santé.

Avril dernier, pour mémoire, rappelons-nous ce que disait le premier ministre, je le cite : «On a décidé de ne pas faire de coupures en santé.» Fin de la citation. Force est de constater que ce n'est plus du tout le cas. La P.D.G. de Santé Québec, Mme Biron, a dit, et je la cite : «Il faut que le réseau contribue à réduire le déficit.» Le ministre de la Santé l'a reconnu, le bon mot, c'est de minimiser l'impact sur les services, mais, Mme la Présidente, minimiser, c'est mission impossible. Il y aura des impacts tangibles, et il y en a, des impacts tangibles. Le 15 janvier, Francis Vailles, je le cite : «Pour Santé Québec, il est impossible de supprimer l'autre moitié de la somme de 1,5 milliard sans réduire les services directs à la population.»

Le premier ministre va-t-il enfin reconnaître que ses choix de coupures affectent les soins à la population?

La Présidente : La réponse du premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Oui. Mme la Présidente, depuis que je suis premier ministre, on a augmenté les budgets du ministère de la Santé de 50 %, faites un petit calcul, là, 50 %, en six ans. On a ajouté 58 000 personnes dans le réseau de la santé puis on a augmenté les salaires, entre autres, dans la dernière négociation de convention collective, pour les infirmières, en moyenne de 23 %. Mme la Présidente, on pense que c'étaient des investissements qui étaient nécessaires.

Maintenant, le réseau de la santé ne sera jamais efficace tant qu'on n'aura pas réglé deux choses : une nouvelle convention collective avec la FIQ puis les infirmières puis une nouvelle convention collective avec les médecins. Heureusement, en fin d'année 2024, on a signé une convention collective avec la FIQ qui nous permet dès maintenant d'avoir plus de flexibilité, de pouvoir avoir plus de mobilité. Donc, ce que fait le ministre de la Santé, les CISSS puis tout le réseau de la santé, c'est de dire : On demande aux infirmières puis au personnel d'aller travailler là où il y a plus de besoins, ce qui devrait être l'a b c de la bonne gestion. Donc, ça se peut, Mme la Présidente, qu'à certains endroits on enlève du personnel, mais c'est pour en mettre à des endroits où il y a plus de besoins. Mais, au net, Mme la Présidente, on a augmenté le personnel de 58 000.

La Présidente : Première complémentaire.

M. Marc Tanguay

M. Tanguay : Mme la Présidente, le gouvernement recule, en santé. Le mandat est clair. J'ai l'article, ici, de Radio-Canada, le 12 décembre : *Compressions en santé : cible de réduction des heures travaillées, 3,65 %*. Il est demandé à Santé Québec de trouver à réduire de 3,6 % les heures totales travaillées dans le réseau de la santé. Ça, c'est du monde qui donnait des soins. Ça, c'est autant de monde qui n'en donneront plus, de soins. C'est ça, le résultat...

La Présidente : La réponse du premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Bon, je vais essayer d'être plus clair, Mme la Présidente. Depuis six ans, on a augmenté le budget de la Santé de 50 %, on a augmenté le nombre d'employés de 58 000. Si, Mme la Présidente, je donne un exemple, dans le réseau on décide d'augmenter le budget de 52 %, si, dans le réseau, on décide, au lieu d'embaucher 58 000 personnes depuis six ans, on veut en embaucher 60 000, ce qu'on demande au réseau, c'est de respecter le budget, un budget qui est généreux, un budget qui augmente de 50 % depuis six ans. C'est de la bonne gestion.

La Présidente : Deuxième complémentaire.

M. Marc Tanguay

M. Tanguay : Mme la Présidente, le mandat de Santé Québec, c'est de diminuer les heures travaillées, ça ne peut pas être plus clair que ça. Alors, ce n'est pas d'augmenter les services, c'est de couper, couper 3,6 % des heures totales travaillées. Ça se réduit comment, ça, Mme la Présidente? Au CIUSSS de la Capitale-Nationale, c'est plus de 75 postes titularisés, du monde qui travaille puis qui donne des soins de première ligne, qui sont coupés. On coupe des postes. Et ça, Mme la Présidente, ça fait en sorte d'affecter le service à la population.

La Présidente : La réponse du premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Oui. Bien, je vais revenir avec un exemple plus concret pour essayer d'expliquer au chef de l'opposition officielle. Supposons que, dans un CISSS, on leur dit : Cette année, vous pouvez augmenter vos effectifs de 100, avoir 100 personnes de plus, si, en cours d'année, ils augmentent leurs effectifs de 120, bien, ce qu'on leur dit, c'est : On vous a permis d'augmenter de 100, respectez vos budgets, respectez la capacité de payer des Québécois.

La Présidente : Troisième complémentaire.

M. Marc Tanguay

M. Tanguay : Mme la Présidente, la mission de l'État, là, la mission de l'État, c'est d'offrir les services. Et la façon de le faire, c'est de ne pas de gaspiller, c'est d'être efficient dans la façon dont il investit l'argent, et le gouvernement a été incapable de faire ça. Alors, ce qu'il fait : on va couper dans les services, les heures travaillées. Ça se traduit, entre autres... Il parlait d'un CISSS. Le CISSS de Laval, 76 préposés aux bénéficiaires ont été mis à pied. 76 préposés aux bénéficiaires ont été mis à pied. Voir si ça n'affecte pas la population.

La Présidente : La réponse du premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Bon, je réessaie, Mme la Présidente. Si on pense qu'à certains... dans certains départements ou même certains établissements il y a moins de besoins, puis que dans d'autres établissements ou d'autres départements il y a plus de besoins pour des préposés, bien, enfin, la nouvelle convention collective qu'on a négociée nous permet de mettre les personnes là où il y a le plus de besoins. Jamais le gouvernement libéral n'a eu le courage de négocier cette flexibilité, qui est nécessaire pour répondre aux besoins les plus urgents des Québécois.

La Présidente : En question principale, je reconnais maintenant le député de Pontiac.

Délais d'attente dans les urgences**M. André Fortin**

M. Fortin : La réalité, là, c'est que la CAQ, elle fait des annonces, elle fait des annonces, elle fait des annonces, mais elle ne livre absolument rien, en santé, là.

Prenons juste les urgences. Fin 2020, le gouvernement de la CAQ annonce l'équipe STAT, avec un mandat de diminuer l'attente dans les pires urgences. En 2021, parce qu'il n'avait pas vraiment fait de suivi au rapport de l'équipe STAT, la présidente démissionne. En 2022, évidemment, la situation ne s'améliore pas, alors la CAQ annonce la création d'une cellule de crise pour désengorger les urgences. Un an plus tard, en 2023, ça ne s'améliore toujours pas, la CAQ annonce qu'elle remplace la cellule de crise par un coordonnateur de la première ligne, qui fait une tournée puis qui visite des urgences. Deux mois plus tard, la situation est pire que jamais, le même gouvernement ramène la cellule de crise. Puis aujourd'hui, parce que ça ne s'améliore pas, la CAQ nomme un groupe d'experts pour regarder l'ensemble de la première ligne.

À travers tout ça, là, le patient, il est abandonné par le système, Mme la Présidente. Il y a des patients qui sont décédés en attendant les soins à l'urgence.

Il est arrivé quoi au premier ministre qui disait que, des structures, des comités, il y en avait assez, qu'il voulait être jugé sur les résultats?

La Présidente : La réponse du ministre de la Santé.

M. Christian Dubé

M. Dubé : Bon, on va y aller par étapes, là. De mélanger la première ligne avec les urgences... Je vais me concentrer sur les urgences, on reviendra sur la première ligne après, c'est un débat complètement différent. C'est justement pour éviter... c'est pour éviter d'avoir des visites à l'urgence, Mme la Présidente, qu'on veut améliorer la première ligne.

Je vais revenir sur l'urgence. À chaque fois que je rencontre les gens, maintenant, de Santé Québec, comme les anciens groupes qu'on avait, notre premier problème, c'est l'augmentation aux urgences. Je vous donne un exemple concret, c'est dans nos données qui sont publiques. L'an dernier, la même période, 14 jours, on compare toujours 14 jours, évolutif, depuis l'an dernier il y a 500 personnes de plus par jour qui passent dans nos urgences, 500 personnes. On était à 9 000 l'an dernier, on était à 9 500 dans les 14 derniers jours. Savez-vous ce que ça fait, ça? C'est que, malgré cette augmentation-là, Mme la Présidente, nos temps d'attente diminuent. Ça, le Parti libéral oublie de le dire. Alors, oui, on a de la difficulté à faire baisser aussi rapidement qu'on voudrait, mais ce qu'on demande à notre personnel, qui fait un très bon travail, c'est de tenir compte de l'augmentation du volume qu'on a dans nos urgences, et ça, ils le font très bien.

• (10 h 20) •

La Présidente : Première complémentaire.

M. André Fortin

M. Fortin : Le premier ministre avait promis 90 minutes à l'urgence, O.K.? Puis, à l'urgence de Hull, ce matin, là, ces mêmes gens-là, ils attendent 9 h 18 min juste pour voir un médecin. Pensez à ça, Mme la Présidente. Dans 9 h 18 min, là, les lumières vont être fermées ici, au salon rouge, les travaux vont être terminés depuis longtemps, le premier ministre va pouvoir être tranquille à la maison à écouter la game de hockey des Kings de Los Angeles, mais le patient à l'Hôpital de Hull, là, il va encore attendre, il n'aura toujours pas vu de médecin.

Des voix : ...

La Présidente : Je suis debout. Vous allez me laisser gérer. M. le leader...

Des voix : ...

La Présidente : Silence, je vous prie. Article 32. M. le leader du gouvernement, quel est votre rappel au règlement?

M. Jolin-Barrette : ...Mme la Présidente, le député de Pontiac manque une méchante bonne game. S'il y a quelqu'un qui travaille ici, c'est bien le premier ministre, Mme la Présidente.

La Présidente : Ce n'est pas un rappel au règlement. M. le député, poursuivez, vous avez sept secondes.

M. Fortin : Le patient à l'Hôpital de Hull, dans 9 h 18 min, là, il va encore être là, il n'aura toujours pas vu de médecin. Dans quel monde c'est acceptable, ça?

La Présidente : La réponse du ministre de la Santé.

M. Christian Dubé

M. Dubé : On continue à clarifier les faits. Puis je ne tiens pas compte de l'insulte au premier ministre.

Mme la Présidente, il faut juste comprendre qu'est-ce que c'est, la prise en charge. Je l'ai expliqué souvent, puis vous allez m'excuser, ça va être un petit peu technique. La prise en charge, là, la personne, elle arrive à l'urgence, c'est la première fois qu'elle peut voir un médecin. Il y a cinq priorités, à l'urgence : P1, P2, P3, P4, P5. Les deux priorités les plus urgentes, savez-vous c'est quoi, le temps d'attente pour voir un médecin? P1, 12 minutes. Ça, c'est en bas de 90 minutes. Les P2...

Une voix : ...

M. Dubé : Non, non, mais laissez-moi finir, vous allez avoir la réponse. P2, savez-vous c'est combien? 1 h 12 min. 1 h 12 min, c'est aussi moins que 90 minutes. Savez-vous il est où, l'enjeu? P3, P4, P5.

La Présidente : Deuxième complémentaire.

M. André Fortin

M. Fortin : Ce que je comprends du ministre de la Santé, c'est que c'est correct, c'est normal, c'est acceptable d'attendre 9 h 18 min en moyenne à l'urgence. La réalité, là, c'est que le délai pour être vu dans les urgences, il a augmenté de 20 %, même jour il y a deux ans à aujourd'hui, il a augmenté de 20 %.

Alors, si vous voulez vraiment améliorer le temps d'attente aux urgences, petite suggestion, peut-être que la première chose à éviter, c'est de couper des postes d'infirmières dans les urgences, Mme la Présidente.

La Présidente : Et, oui, je vous rappelle que vous vous adressez à la présidence. La réponse du ministre.

M. Christian Dubé

M. Dubé : Mme la Présidente, je vais vous dire ce que le gouvernement libéral n'a pas eu le temps de faire pendant les années de médecins... pendant les ministres de médecins, c'était très clair, c'était de ne pas vouloir négocier avec les médecins. Savez-vous qui devrait prendre les P3, P4, P5, Mme la Présidente? C'est les médecins dans les GMF. C'est ça qu'on leur demande dans les nouveaux... les nouvelles ententes avec les médecins. Il y a 5 000 des 10 000 visites par jour qui sont des P3, P4, P5. Qui devrait les prendre? Les GMF. Le gouvernement libéral n'a jamais eu le courage de faire ça. On va le faire, Mme la Présidente.

La Présidente : En question principale, je reconnais maintenant la députée de D'Arcy-McGee.

Modifications au Programme de soutien aux familles

Mme Elisabeth Prass

Mme Prass : Merci, Mme la Présidente. Le programme Soutien à la famille a été créé dans les années 90 pour offrir un financement direct aux parents des enfants vivant avec un handicap pour qu'ils aient accès à du répit ou pour faire garder leurs enfants. Récemment, les familles prestataires de ce programme ont reçu une lettre leur indiquant que, dorénavant, ils vont recevoir un chèque non par enfant, mais par domicile. C'est carrément insultant pour les familles comme celle de Lanaudière, une famille avec neuf enfants, dont cinq sont atteints d'un trouble du spectre de l'autisme, qui verront leur chèque réduit à un enfant, à un domicile, tandis que le répit est facturé par enfant et non par ménage.

Donc, Mme la Présidente, je demande : Qui a autorisé cette décision? Et qu'est-ce que le ministre a à dire à cette famille qui a vu leur chèque coupé de cinq, parce qu'ils avaient cinq enfants, et maintenant ils reçoivent un, car c'est sous le même domicile?

La Présidente : La réponse du ministre responsable des Services sociaux.

M. Lionel Carmant

M. Carmant : Oui. Merci, Mme la Présidente. Je remercie la députée de D'Arcy-McGee pour sa question, qui tombe à point, aujourd'hui. Et ce que je veux dire d'abord et avant tout, c'est que, le soutien aux familles, notre gouvernement l'a augmenté de façon significative. Une première année, on a augmenté de 10 millions de dollars, on a presque augmenté de plus de 50 %, et l'année suivante on a augmenté le budget de 7 millions de dollars, Mme la Présidente. Et ce qu'on a dit, c'est que les ajouts qu'on avait faits n'étaient pas complètement utilisés par la population. On a simplifié le processus du déploiement du chèque emploi... du soutien à la famille, Mme la Présidente. Et ce qu'on a décidé de faire, c'est faire des envois directement, qui ne nécessitaient plus la collecte des factures, et que le chèque sera envoyé à la famille.

Maintenant, la situation que madame... que la députée soulève, il faut s'assurer que... est-ce que, oui, ils reçoivent un chèque par famille, mais qui totalise plusieurs enfants, ou est-ce que c'est un chèque réduit pour un seul enfant. Et je serais très heureux d'en discuter avec elle. Mais le but, dans tout ça, Mme la Présidente, c'est qu'on a ajouté de l'argent, on veut envoyer l'argent aux Québécois et on veut s'assurer de diminuer la bureaucratie face au soutien à la famille. Merci, Mme la Présidente.

La Présidente : Première complémentaire.

Mme Elisabeth Prass

Mme Prass : Merci, Mme la Présidente. Le gouvernement a ajouté de l'argent dans le programme Soutien aux familles, mais ils n'ont pas augmenté le montant des prestations, qui sont les mêmes que depuis les années 90. Il y a plus de familles qui reçoivent le soutien à la famille, mais ils reçoivent entre 2,75 \$ de l'heure et 5,25 \$ pour faire garder leur enfant vivant avec un handicap. C'est ce qu'on entend sur le terrain, ce qu'on entend.

Donc, moi, ce que je demande au ministre, c'est de s'engager aujourd'hui à donner une directive aux CISSS et aux CIUSSS, parce que ce qu'on comprend, c'est un chèque... ils peuvent avoir cinq enfants, mais c'est un chèque.

La Présidente : La réponse du ministre.

M. Lionel Carmant

M. Carmant : Mme la Présidente, le but n'est pas de pénaliser les familles, le but est d'améliorer la situation des familles. Donc, clairement, on va regarder la situation.

Maintenant, la raison pourquoi on ne regarde même plus le taux horaire, c'est qu'on garantit aux familles qu'ils n'ont plus besoin de nous envoyer leurs factures individuelles. On a beaucoup simplifié la procédure pour aider les familles de plus en plus, Mme la Présidente. 17 millions de plus d'investis dans le soutien à la famille, simplification de la mesure, Mme la Présidente.

Je pense qu'on va s'arranger pour que tout le monde soit heureux des changements qu'on a effectués au cours des dernières années, parce que ça nous tient à coeur, les familles qui prennent soin des enfants en situation de handicap. Merci, Mme la Présidente.

La Présidente : Deuxième complémentaire.

Mme Elisabeth Prass

Mme Prass : Merci, Mme la Présidente. Est-ce que le ministre était au courant de cette décision ou est-ce qu'encore une fois c'est un CISSS, c'est un CIUSSS, c'est Santé Québec qui a pris la décision de couper dans les programmes pour les personnes vivant avec un handicap? Moi, ce que... Le ministre ne semble même pas savoir si c'est un chèque par domicile pour tous les enfants, un chèque par domicile pour un enfant. Donc, clairement, il n'était pas au courant de la décision.

C'est le ministre qui est responsable du programme de soutien à la famille et de sa gestion. Est-ce qu'il va donner une directive claire aux CISSS, CIUSSS, à Santé Québec d'arrêter de couper dans les programmes pour les personnes vivant avec des handicaps?

La Présidente : La réponse du ministre.

M. Lionel Carmant

M. Carmant : Mme la Présidente, je viens de dire qu'on a ajouté 17 millions de dollars. C'est que c'est clair qu'on ne veut pas couper.

Quant à la situation qui m'est rapportée, on va faire les vérifications requises et, oui, on va la corriger, Mme la Présidente. Le but, c'est de faciliter l'accès au soutien à la famille pour toutes les familles qui en ont besoin.

Avant, là, comment ça se passait, chacun gardait son petit reçu, envoyait tout ça. À chaque fois, il fallait recevoir un... il y avait un délai exagéré. Maintenant, on dit : On veut que ce soit plus facile pour nos familles, on leur envoie

un chèque global, sans avoir à cumuler les reçus. Plus d'argent, moins compliqué, tout le monde est heureux, Mme la Présidente.

Des voix : ...

La Présidente : Pas de commentaire. En question principale, je reconnais maintenant la députée de Mercier.

Impact des compressions budgétaires sur les services à la population

Mme Ruba Ghazal

Mme Ghazal : Merci, Mme la Présidente. Quand on abolit des milliers de jobs dans la santé comme le fait le premier ministre, bien, ça a des conséquences sur les services : les services à domicile pour les personnes âgées, les services en santé mentale dans les Laurentides, les heures de l'urgence à Mont-Joli. Coupés, coupés, coupés. Je cite une infirmière qui s'est fait abolir son poste, Annie Verret : «Il est utopique de croire que les soins et services à la population ne seront pas affectés.» Moi, ça me rappelle une citation, aussi, du ministre de la Santé, qui disait à peu près la même chose.

En éducation, maintenant, c'est la même chose. Les activités parascolaires, les sorties scolaires, certains services aux élèves en difficulté : coupés, coupés, coupés. Il y a même une rumeur qui court comme quoi le 300 \$ pour les projets particuliers, dont le ministre de l'Éducation est très fier, serait retiré aux parents dans certaines écoles.

Mme la Présidente, le premier ministre essaie de nous faire croire qu'on peut couper dans les services sans couper dans les services. Ce n'est vraiment pas sérieux. Est-ce qu'il pense qu'il y a quelqu'un, au Québec, qui le croit?

La Présidente : La réponse du premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Oui. Mme la Présidente, le ministre des Finances va déposer son budget d'ici quelques mois, ça va être très clair que, pour l'année prochaine, on va continuer d'augmenter les budgets de la santé et de l'éducation. Mais, Mme la Présidente, parlons de l'année en cours puis des années précédentes. Et en éducation et en santé on a augmenté des budgets de 50 %, ça veut dire au moins de 7 % par année, incluant la dernière année.

Maintenant, Mme la Présidente, si quelque part dans le réseau quelqu'un décide d'augmenter son budget puis ses dépenses de 8 %, est-ce que la cheffe du deuxième groupe d'opposition ne va pas être d'accord avec moi qu'on devrait les rappeler à l'ordre puis de dire : Non, cette année le budget doit augmenter de 7 %? Parce qu'il faut s'occuper aussi de d'autres priorités, puis le portefeuille des Québécois n'est pas illimité comme le pense Québec solidaire.

Donc, Mme la Présidente, ce qu'on dit au réseau, c'est : Respectez vos budgets, gérez bien l'argent des Québécois.
• (10 h 30) •

La Présidente : Première complémentaire.

Mme Ruba Ghazal

Mme Ghazal : Donc, les services à la population sont coupés, puis ce n'est pas la faute de la CAQ puis du gouvernement, c'est la faute des gestionnaires dans nos services publics.

Savez-vous ce que les gens nous disent sur le terrain? Parce que nous, on les écoute. Ils nous disent qu'on est revenus aux années de Philippe Couillard, comme le premier ministre Philippe Couillard coupait dans les services, mais il se gardait bien de ne jamais dire qu'il coupait, il utilisait toutes sortes de noms pour dire ça.

Est-ce que le premier ministre pourrait au moins avoir le courage de s'assumer?

La Présidente : La réponse du premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Oui. Mme la Présidente, je n'en reviens pas, de dire : On augmente les budgets de 50 % sur six ans, 7 %, composé, par année, puis la cheffe de Québec solidaire appelle ça des coupures, fait des comparaisons avec Philippe Couillard, qui, eux, au gouvernement libéral, ont fait des coupures. Puis ce n'est pas moi qui le dis, Gaétan Barrette, Carlos Leitão l'ont dit, ça n'a pas de bon sens le massacre qui a été fait dans les réseaux avec le gouvernement libéral.

Mme la Présidente, on a une responsabilité, quand on est au gouvernement, de bien gérer l'argent des Québécois. On a fait des efforts importants, mais il faut bien gérer.

La Présidente : Deuxième complémentaire.

Mme Ruba Ghazal

Mme Ghazal : Bien, moi, je vais citer ce que les «top guns» du gouvernement disent. «La direction...» Je cite *La Presse* : «La direction de Santé Québec croit qu'il sera impossible de supprimer la totalité des sommes sans réduire les services directs à la population.» Couper des postes, couper des heures, c'est couper des services.

Le premier ministre, là, il n'a peut-être pas bu son jus d'orange, aujourd'hui, mais, clairement, il a bu son propre Kool-Aid.

Pourquoi est-ce qu'il ne l'assume pas puis dit à la population qu'il coupe les services? Est-ce que c'est parce qu'il est gêné?

La Présidente : La réponse du premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Bon. Donc, ce que je comprends, c'est que la cheffe de Québec solidaire a bu son jus d'orange de la Floride, est en accord avec M. Trump.

Mme la Présidente, revenons à un exemple concret puis parlons des services directs à la population. Si on dit à un établissement : Vous pouvez engager 10 infirmières de plus, puis qu'il en engage 12, qu'est-ce que ferait Québec solidaire? Ils diraient : Au diable la dépense, ça pousse dans les arbres, ce n'est pas grave qu'on augmente encore plus le déficit?

Mme la Présidente, ce n'est pas ça, gérer le portefeuille des Québécois, puis c'est ça que Québec solidaire ne comprend pas.

Des voix : ...

La Présidente : S'il vous plaît! En question principale, je reconnais maintenant le député de Rosemont.

Mission de Santé Québec

M. Vincent Marissal

M. Marissal : Merci, Mme la Présidente. Bonne rentrée à tout le monde.

On a appris la semaine dernière que Santé Québec a donné un contrat de plus de 100 000 \$ pour définir son identité et sa mission. Ça devient une mauvaise habitude. au gouvernement, là, les contrats de gré à gré. Ça, ça ne m'a pas tant étonné. Ce qui m'étonne, c'est que la mission de Santé Québec, elle est écrite en toutes lettres dans le projet de loi mammoth qu'on a débattu ici pendant presque un an. L'article 26, ça dit tout là-dedans. Alors, je m'étonne de voir que Santé Québec est obligée de donner des contrats pour savoir qui elle est, où est-elle, que fait-elle. Je pense, donc je suis.

Mais ça ne m'étonne pas tant que ça, finalement, parce que le ministre, il a changé la mission, il a transformé Santé Québec en bras armé des compressions. Alors, je les comprends, les gens de Santé Québec, d'être un peu mêlés.

La question, là : Pourquoi le ministre ne nous l'a pas présentée comme ça, Santé Québec, plutôt que dire que c'était la meilleure invention depuis le pain tranché puis que ça allait améliorer les soins, alors que ça fait exactement le contraire?

La Présidente : La réponse du ministre de la Santé.

M. Christian Dubé

M. Dubé : Bien, premièrement, Mme la Présidente, là, je veux rassurer la population, la mission de Santé Québec n'a pas changé. Elle était clairement définie dans notre projet de loi, puis elle n'a pas changé. Je pense que c'est de faire des raccourcis que de penser... puis je ne veux pas utiliser moi-même les mots que le député vient d'utiliser, mais, quand on fait le lien avec uniquement la rigueur budgétaire, je pense qu'on comprend très mal le rôle de Santé Québec.

On avait avant, jusqu'à maintenant, avant l'arrivée de Santé Québec, 35 établissements qui travaillaient au meilleur de leur connaissance, mais on n'avait pas accès à une coordination d'un réseau, je le répète, qui dépense 1 milliard par semaine, 1 milliard par semaine. Il s'agit d'avoir un dérapage dans un... dans un établissement pour avoir des impacts incroyables sur nos budgets. On le voit, là, cette année.

Alors, Mme la Présidente, ce que Santé Québec vient de faire avec le contrat qu'elle a donné, c'est s'assurer d'une meilleure communication de son... de sa mission. Et ça, je pense que, dans l'état des choses, c'était à propos pour eux de définir clairement non seulement la mission, elle est faite, mais de bien la communiquer à la population pour qu'on regarde...

La Présidente : Première complémentaire.

M. Vincent Marissal

M. Marissal : Beaucoup de mots, là, mais le fait est, là, que le ministre a vendu quelque chose aux Québécois puis il a livré autre chose. La première directive qu'il a donnée à Santé Québec, c'est de couper 1,5 milliard dans le réseau. Santé Québec dit : On ne pourra pas faire ça sans couper les services. Le ministre a reconnu lui-même : Ça va être des coupes minimales. Définir «minimales» ici.

Alors là, là, puisqu'il y a un budget qui s'en vient bientôt, là, puis que la première ronde, c'est 1,5 milliard, est-ce que le ministre peut nous garantir que ça va s'arrêter là, minimalement?

La Présidente : La réponse du ministre.

M. Christian Dubé

M. Dubé : Je voudrais juste continuer sur la première partie, que je n'ai pas pu terminer, Mme la Présidente. C'est important de le dire, là, le premier mandat qu'on a donné à l'intérieur de la mission de Santé Québec, je leur ai dit trois choses : les urgences, le rattrapage des chirurgies puis le CRDS. Sur les urgences, j'ai donné des exemples à mon... au député de Pontiac, tout à l'heure, là, on a baissé... malgré l'augmentation de la population, depuis que Santé Québec est là, on a baissé les temps d'attente de 3 %, 3 %, puis ça, c'est en six mois. La première fois depuis quelques semaines, on est en bas de 10 000 personnes qui sont en attente d'une chirurgie depuis un an. Ça, c'est quoi? C'est le niveau de juin 2020. Je peux vous donner des exemples concrets des améliorations que Santé Québec a faites.

La Présidente : Deuxième complémentaire.

M. Vincent Marissal

M. Marissal : Je répète, la première mission qui a été donnée à Santé Québec, ce n'est pas d'améliorer l'accès et la qualité des soins, comme le disait le ministre pendant des mois d'étude de p.l. n° 15, c'est de couper 1,5 milliard. Il dit non. Je ne sais pas pourquoi il dit non, là. Est-ce qu'on nie ça aussi, là, qu'il y a des commandes de 1,5 milliard?

Le diable est aux vaches, dans le réseau, tout le monde s'arrache les cheveux sur la tête, ils ne sont plus capables de donner les services. Là, le rouleau compresseur du premier 1,5 milliard, il est parti. Il peut-tu nous garantir, au moins, qu'il va l'arrêter dans le prochain budget?

La Présidente : La réponse du ministre.

M. François Legault

M. Dubé : Bien, moi, quand... Il y a des employés qui me disent souvent, parce qu'on est quand même pas mal sur le terrain : C'est de valeur qu'on dénigre le réseau. Je pense que des commentaires comme je viens d'entendre, là, ça, c'est dénigrer les employés qui font des efforts tous les jours. Ça, ce n'est pas acceptable, Mme la Présidente. Ces gens-là font un effort tous les jours.

Ce que je viens de vous dire, là, c'est que, malgré les circonstances difficiles dans lesquelles ces gens-là travaillent, avec l'augmentation de la population, tous les facteurs démographiques que l'on connaît, ces gens-là font un boulot incroyable. Puis moi... Savez-vous ce qu'on va faire? On va continuer de les supporter. Je discute, en ce moment, avec les Finances et le Trésor, j'ai beaucoup d'écoute pour être capable de trouver des solutions dans la rigueur budgétaire, puis on va les trouver, pour le réseau de la santé.

La Présidente : En question principale, je reconnais maintenant la députée de Sherbrooke.

Sorties scolaires en milieu culturel

Mme Christine Labrie

Mme Labrie : Merci. Dans les dernières semaines, des organismes culturels de Sherbrooke ont eu la mauvaise surprise d'apprendre qu'à cause des compressions demandées par le ministère et du gel de dépenses dans les écoles tout projet de sortie qui n'était pas encore confirmé est sur la glace, et les écoles ne peuvent pas organiser de nouvelles sorties.

J'ai fait le saut quand j'ai vu ça parce que je me souviens très bien de l'ancien ministre de l'Éducation et de son engagement, et de toute sa fierté de promettre deux sorties culturelles par année par enfant. Et vous devez vous en souvenir, Mme la Présidente, parce que vous étiez ministre de la Culture à l'époque. Tout le monde avait applaudi ça, c'était une excellente nouvelle pour les enfants et pour le milieu de la culture. Et, en ce moment, ce que je me demande, c'est : Où sont les députés caquistes qui étaient si fiers de promettre deux sorties culturelles par année à chaque enfant, maintenant que leur gouvernement demande aux écoles de geler la moindre dépense, au détriment des sorties culturelles?

Si, vraiment, c'est important pour eux de protéger la culture québécoise, est-ce qu'ils vont protéger la mesure pour les deux sorties scolaires par année par enfant?

La Présidente : La réponse du ministre de l'Éducation.

M. Bernard Drainville

M. Drainville : Bien, Mme la Présidente, je vais reprendre là où je l'ai laissé hier.

Des voix : ...

M. Drainville : Bien oui, ils font «euh». Mme la Présidente, une augmentation de 50 % du budget de l'éducation, là, ce n'est pas «euh», c'est spectaculaire, surtout après les compressions, les vraies compressions auxquelles l'éducation a été confrontée quand les libéraux étaient là. Puis ce n'est pas moi qui le dis, ce sont des chiffres officiels, hein, on voit ça, là, négatif, négatif avant qu'on arrive. Ils ont carrément coupé dans le budget de l'éducation. Nous, on l'a augmenté de 50 % en six ans, et, oui, on en est très fiers. Augmentation dans le dernier budget, là, l'éducation, plus 9,3 %.

Ce que nous demandons aux centres de services scolaires, Mme la Présidente, c'est de respecter le budget qui a été voté en cette Chambre par les députés. Les efforts que nous demandons, ce n'est pas pour baisser le budget de l'éducation, c'est pour faire respecter le budget de l'éducation. L'effort de 200 millions, dont 123 millions aux centres de services scolaires, c'est pour faire en sorte que le budget voté soit respecté. Pas le baisser, le respecter.

La Présidente : Première...

Des voix : ...

La Présidente : Silence!

Des voix : ...

La Présidente : Première complémentaire.

Mme Christine Labrie

Mme Labrie : Écoutez, les compressions, ce n'est pas moi qui le dis, ça vient des mots mêmes de l'équipe du ministre. On a communiqué avec son cabinet, on a des courriels qui disent noir sur blanc qu'il y a des compressions qui ont été demandées par le ministère. On nous répond que c'est aux organismes scolaires de faire les économies demandées à partir de toutes les règles budgétaires à leur disposition. Alors, aussi bien dire qu'ils peuvent couper littéralement où ils veulent, n'importe où, pour y arriver.

La job du ministre, c'est de donner des orientations, il a le pouvoir de protéger ce qu'il trouve le plus important des coupures. Je lui demande de protéger les sorties culturelles des élèves. Est-ce qu'il va le faire?

• (10 h 40) •

La Présidente : La réponse du ministre.

M. Bernard Drainville

M. Drainville : Mme la Présidente, on a dit aux centres de services scolaires : Le budget doit être respecté et les services aux élèves ne doivent pas être touchés. Si vous voulez parler d'orientation, c'est très clairement l'orientation que nous avons donnée, Mme la Présidente.

Alors là, il s'agit, après ça, de choix budgétaires qui sont faits par les centres de services scolaires. Ça relève de leur décision. Mais, nous, le budget, on l'a augmenté de 50 % depuis six ans, et donc ils ont les moyens de continuer à offrir les services qu'ils offraient par le passé.

La Présidente : Deuxième complémentaire.

Mme Christine Labrie

Mme Labrie : Est-ce que vous réalisez ici, tout le monde, l'absurdité de la situation? Parce que deux sorties culturelles par élève par année, là, ce n'était pas ma promesse. Ça, c'était la promesse de la CAQ. Il y a des dizaines et des dizaines de députés ici qui se sont pété les bretelles avec cette promesse-là quand ils l'ont livrée. Puis, en ce moment, c'est moi qui est en train de me battre pour protéger leur promesse de leurs coupures. C'est ça qui se passe en ce moment, là. Vraiment? Vous n'allez pas protéger cette mesure-là? C'est comme ça que vous protégez la culture au Québec? Tout ce qui se passe dans une école, c'est un service aux élèves. C'est sûr que, s'ils gèlent les dépenses...

La Présidente : Et vous vous adressez à la présidente, Mme la députée. La réponse...

Des voix : ...

La Présidente : On retrouve le calme et le silence, je vous prie. La réponse du ministre.

M. Bernard Drainville

M. Drainville : ...Mme la Présidente, qu'est-ce que la députée ne comprend pas dans plus 9,8 %? Plus 9,8 % dans le dernier budget pour l'éducation. Plus. Bon, bien, après ça, une fois qu'on vous a donné plus, il faut se gérer pour que ce soit respecté, pour que le budget soit respecté. Alors, c'est tout ce que l'on demande, que le budget soit respecté. Et le 9,8 %, en passant, là, c'est les salaires qu'on a augmentés, c'est les aides à la classe qu'on a créées, c'est les

nouvelles permanences qu'on a données. Je ne sais pas si vous avez vu l'excellent reportage sur l'aide à la classe, l'enseignante qui dit : Ça me donne 40 minutes de plus d'enseignement parce que j'ai de l'aide, une deuxième adulte dans la classe. Ça, c'est une amélioration...

La Présidente : En question principale... En question principale, je reconnais maintenant le chef du troisième groupe d'opposition.

État de vétusté de l'Hôpital Sainte-Croix

M. Paul St-Pierre Plamondon

M. St-Pierre Plamondon : Mme la Présidente, en 2022, la CAQ a promis aux citoyens de Drummondville qu'ils auraient un nouvel hôpital. Nous sommes en 2025, et il n'y a toujours aucune inscription au PQI, qui est la première étape. Mais, pendant ce temps-là, la vétusté de l'hôpital ne fait que s'aggraver. Il y a tellement de dégâts d'eau qu'ils ont inventé un code turquoise. Il y a trois semaines, c'étaient les deux ascenseurs qui étaient en panne. Les briques extérieures tiennent avec de la broche. J'ai moi-même visité l'hôpital, en avril dernier, et j'ai constaté le rapiècement qui a été fait au cours des dernières années, la pharmacie qui n'est pas adaptée pour recevoir la nouvelle technologie. Bref, l'hôpital s'écroule. Les médecins l'ont dénoncé en décembre, le personnel l'a dénoncé en janvier. Les Drummondvillois, les Drummondvilloises méritent un hôpital qui tient debout, comme tous les autres Québécois, d'ailleurs.

Est-ce que le premier ministre peut s'engager formellement auprès des gens de Drummondville à ce que le nouvel hôpital soit inscrit dans le PQI immédiatement afin que les travaux commencent le plus rapidement possible?

La Présidente : La réponse du premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Oui. Mme la Présidente, depuis qu'on est arrivés, il y a six ans, le PQI, donc le plan des infrastructures québécoises, est passé de 100 milliards à 153 milliards, une augmentation de 53 %, parce qu'il y avait du rattrapage à faire en santé, en éducation, en transport, il faut développer du transport collectif.

Maintenant, Mme la Présidente, on a pris un engagement envers les gens de Drummondville puis on va le respecter.

La Présidente : Première complémentaire. Et, pour ce faire, je reconnais le député des Îles-de-la-Madeleine.

M. Joël Arseneau

M. Arseneau : Mme la Présidente, le personnel soignant de l'Hôpital Sainte-Croix a décrit l'hôpital comme une bombe à retardement, il y a deux semaines. Vendredi dernier, on a appris que la sécurité des travailleuses et des travailleurs du laboratoire de pathologie était en danger.

La table de macroscopie est défectueuse. Elle n'a jamais été certifiée, depuis 10 ans qu'on l'a installée. Les émanations de formaldéhyde — c'est un produit cancérigène — dépassent jusqu'à trois fois la norme approuvée.

Avec les coupures actuelles, on se demande si on va remplacer la table. Est-ce qu'elle sera remplacée?

La Présidente : La réponse du ministre de la Santé.

M. Christian Dubé

M. Dubé : Bien, écoutez, c'est un très bel exemple, parce qu'on est un gouvernement de région. Pendant la dernière campagne électorale, j'ai eu la chance, j'ai eu la chance, Mme la Présidente, d'aller visiter l'Hôpital de Maria. D'ailleurs, la députée m'avait incité à faire un suivi sur ce dossier-là dans le PQI. Et je vous dirais, Mme la Présidente, que je pense que, contrairement aux libéraux, où il y avait eu, justement, un délaissement des régions dans nos hôpitaux régionaux, nous, on en est très conscients. Ce qu'on fait, en ce moment, les analyses, puis l'Hôpital de Maria fait partie des analyses importantes que l'on fait pour être sûrs que non seulement...

Des voix : ...

M. Dubé : O.K. Moi, je pensais qu'ils parlaient de Maria. Bien, c'est...

La Présidente : Deuxième complémentaire, M. le chef du troisième groupe d'opposition.

M. Paul St-Pierre Plamondon

M. St-Pierre Plamondon : Mme la Présidente, je viens d'entendre le premier ministre dire qu'il allait tenir sa promesse par rapport à l'hôpital de Drummondville. Ma question, elle est précise, parce qu'évidemment, une promesse, ça peut être aux calendes grecques comme ça peut être tenu immédiatement.

Est-ce qu'il s'engage maintenant à mettre au PQI l'hôpital de Drummondville, comme le demandent tous les gens dans le Centre-du-Québec?

La Présidente : La réponse du ministre de la Santé.

M. Christian Dubé

M. Dubé : ...causé l'erreur. Je veux être très clair, là, les engagements qui ont été pris dans le réseau de la santé par rapport au PQI vont être respectés. C'est exactement ce que le premier ministre a dit. On avait dit que l'hôpital de Drummondville serait mis au PQI dans le présent mandat, ça va être le cas. Voilà. C'est clair. Merci.

La Présidente : En question principale, je reconnais maintenant le député de Marquette.

Financement des activités sportives en milieu scolaire

M. Enrico Ciccone

M. Ciccone : Mme la Présidente, hier, j'ai interpellé la ministre du Sport face à des coupures qui affectent directement nos jeunes sportives et sportifs, dont elle a la responsabilité. J'aurais aimé entendre de sa bouche des solutions pour remédier à la situation, mais surtout de rassurer les parents, qui devront encore une fois mettre la main dans leurs poches. Malheureusement, c'était silence radio.

Nous sommes en pleine commission spéciale sur l'impact des écrans chez les jeunes, et on limite l'accès aux installations sportives. C'est à n'y rien comprendre, Mme la Présidente. Depuis quand couper dans les activités sportives va aider nos jeunes dans la réussite scolaire? Depuis quand couper l'accès aux plateaux sportifs va aider les parents à combattre l'isolement?

Alors, la question que je me pose : Est-ce que la ministre responsable des Sports s'est levée au Conseil des ministres pour dénoncer ces coupures?

La Présidente : La réponse de la ministre responsable du Sport, du Loisir et du Plein air.

Mme Isabelle Charest

Mme Charest : Oui. Merci, Mme la Présidente. Bien, une chose qui est importante à dire dans ce contexte-là, dans cette situation-là, c'est que partout au Québec, avec tous les centres de services scolaires et toutes les municipalités, il existe des ententes de partage d'infrastructures. Donc, partout au Québec ça existe.

Maintenant, il y a 11 centres de services scolaires, dont les centres de services scolaires de l'île de Montréal, qui avaient une compensation pour l'utilisation des plateaux sportifs, donc, 11 centres de services scolaires sur 74, si je ne m'abuse... sur 72 centres de services scolaires. Donc, partout au Québec il y a un partage d'infrastructures entre les centres de services et les municipalités. Alors, je ne comprends pas pourquoi ça ne peut pas marcher sur l'île de Montréal, ça fonctionne partout ailleurs.

Maintenant, ce qu'on fait... Et je vais rappeler au député de Marquette tous les financements qu'on a faits pour faire en sorte que les enfants et toute la population aient accès à des plateaux sportifs, notamment via le programme PAFIRSPA, qui... on le rappelle, 300 millions de dollars en infrastructures sportives dont les municipalités peuvent se prévaloir, dont les centres de services peuvent se prévaloir.

Alors, on fait plein de choses pour faire en sorte que les jeunes bougent de plus en plus et qu'ils ne soient pas devant leurs écrans. Merci, Mme la Présidente.

La Présidente : Première complémentaire.

M. Enrico Ciccone

M. Ciccone : Mme la Présidente, à l'intérieur de cette Assemblée, je mène le combat depuis le début sur l'obésité, la sédentarité, les problèmes d'anxiété, les problèmes de santé mentale, le vapotage chez nos jeunes, et j'en passe, Mme la Présidente. Je demande de l'aide. Mme la Présidente, je ne veux plus voir nos jeunes devant des écrans au lieu de bouger. Ce que je demande, c'est l'accès aux installations sportives de nos écoles sans aucune contrainte, incluant les 11 que la ministre vient de mentionner.

Est-ce que la ministre va envoyer immédiatement une directive en ce sens?

La Présidente : La réponse de la ministre.

Mme Isabelle Charest

Mme Charest : Oui. Merci, Mme la Présidente. En fait, ça me permet de réitérer tout ce qu'on a fait pour faire en sorte de donner accès à nos jeunes à des activités sportives. J'ai parlé du 300 millions du PAFIRSPA, mais il y a...

dans l'autre mandat aussi on a donné des sommes colossales. Je parle aussi de l'heure de parascolaire gratuite pour tous les élèves du secondaire, donc une heure d'activités parascolaires qui, dans la grande majorité des cas, ce sont des activités sportives. Je parle aussi de l'argent qu'on donne aux parents pour les programmes particuliers, donc 300 \$ qui sont remis aux parents pour faire en sorte qu'il y ait plus de jeunes qui s'inscrivent dans les programmes particuliers. Et, encore une fois, ce sont des programmes, souvent, sportifs. Je parle aussi des récréations de 20 minutes par jour, en fait les deux fois 20 minutes, qu'on a mis en place pour que les enfants au primaire...

• (10 h 50) •

La Présidente : ...complémentaire.

M. Enrico Ciccone

M. Ciccone : Mme la Présidente, je veux voir tout le monde dans nos gymnases, je veux que nos Québécois soient actifs, sans contrainte. Je veux... Les associations sportives, également, attendent que la ministre les défende. C'est elle, leur ministre. Elles veulent que leur ministre se lève ici et demandent clairement aux centres de services scolaires qu'elle a nommés tantôt, les 11, là, concernés, de reculer sur cette directive.

Va-t-elle avoir le courage de le faire immédiatement ici, aujourd'hui, là? Les associations la regardent.

La Présidente : ...Mme la ministre.

Mme Isabelle Charest

Mme Charest : Oui. Bien, je voudrais juste recadrer un petit peu. Il n'y a pas de directive qui a été envoyée, mais je rappelle au député de Marquette que partout dans les autres municipalités il y a des ententes entre les centres de services scolaires et les municipalités. Alors, plutôt que de se lever dans la Chambre puis de dire : Ça n'a pas de bon sens, les centres de services scolaires ne donnent pas accès, je l'invite à aller dans la ville de Montréal, entre autres, pour dire : Pouvez-vous compenser l'utilisation des infrastructures que vous prenez?

Alors, nous, on continue de travailler pour donner accès aux plateaux sportifs, pour donner des opportunités pour bouger. On va continuer de le faire. Merci, Mme la Présidente.

La Présidente : En question principale, je reconnais maintenant le député de Pontiac.

Gestion du réseau de la santé et des services sociaux

M. André Fortin

M. Fortin : Mme la Présidente, on vient de passer presque la totalité de la période des questions, là, à parler de l'impact des coupures de la Coalition avenir Québec. On a parlé... Nécessairement, Mme la Présidente, on a déjà parlé des services en urgence puis en itinérance, mais la question des coupures à Santé Québec est beaucoup plus large que ça. Les programmes en santé mentale en Abitibi sont coupés. Les intervenants jeunesse en Chaudière-Appalaches sont coupés. Le personnel de soutien, Mme la Présidente, les gens qui font le ménage des cuisines dans nos hôpitaux perdent leurs postes.

Santé Québec a dit... Santé Québec, là, qui est la créature du ministre de la Santé, avec les gens qu'il a lui-même nommés à Santé Québec, lui disent : Assez, c'est assez, on ne peut pas continuer dans cette veine-là, on est allés au bout de ce qu'on pouvait faire.

À défaut d'entendre les représentants des patients, à défaut d'entendre le personnel, est-ce qu'il peut écouter le monde qu'il a lui-même nommé et dire : Assez, c'est assez, on est allés aussi loin qu'on pouvait?

La Présidente : La réponse du ministre de la Santé.

M. Christian Dubé

M. Dubé : Bien, je pense que ça va rassurer le député de Pontiac, Mme la Présidente, là, je parle à la direction de Santé Québec toutes les semaines, toutes les semaines, puis un des sujets que l'on fait en ce moment, c'est la préparation du budget tel qu'il a été prévu lorsqu'on a déposé le p.l. n° 15. Qu'est-ce que ça veut dire? Ça veut dire que, oui, je reçois une commande du Trésor et des Finances, et je me retourne, et je regarde nos gestionnaires du réseau, qui, maintenant, ont une vue d'ensemble, puis de dire : Qu'est-ce que ça vous prend comme budget pour être capables de donner les services auxquels les Québécois ont droit? C'est exactement ce qu'on fait en ce moment.

Ce ne sera pas des coupures paramétriques comme les libéraux ont fait. Je le répète souvent. Je l'ai tellement entendu dans le réseau. On travaille différemment. Il y a une responsabilité populationnelle des 35 établissements. C'est exactement ce que je discute avec le coordonnateur, avec Mme Biron puis son équipe, puis soyez assurés, Mme la Présidente, que les Québécois vont en voir le bénéfice.

La Présidente : Et, en question principale, à nouveau, le député de Pontiac.

Gestion du réseau de la santé et des services sociaux**M. André Fortin**

M. Fortin : Mettez-vous dans la peau d'un patient, Mme la Présidente, un patient, là, qui attend sa chirurgie depuis un an, un an et demi. Moi, j'avais des patients dans mon bureau de circonscription cette semaine, là, j'avais un patient qui attendait avec une sonde depuis un an et demi pour sa chirurgie. Mme la Présidente, mettez-vous dans la peau de quelqu'un qui a fait une dénonciation à la DPJ, par exemple, et qui le sait, qu'il n'y a toujours pas d'intervenant sur place.

Le message que le ministre de la Santé vient d'envoyer, là, c'est que nous, on travaille sur le budget de l'an prochain, mais que les coupes, les coupures qu'on a demandées pour les quatre derniers mois de l'exercice financier, elles vont se poursuivre. Alors, au-delà de nous dire qu'elles ne sont pas paramétriques, là... Et, c'est vrai, les coupures sont différentes d'une place à l'autre, d'une région à l'autre, mais elles ont un impact sur les patients tout aussi grand d'une région à l'autre, d'une place à l'autre.

Alors, est-ce que le ministre peut entendre ce que Santé Québec lui dit et dire : On est allés au bout du rouleau, on a fait ce qu'on pouvait faire pour cette année?

La Présidente : La réponse du ministre.

M. Christian Dubé

M. Dubé : Bien, écoutez, Mme la Présidente, on peut toujours ressortir des cas spécifiques. On traite plus que 20 000 personnes par jour, dans le réseau, à tous les jours. Je suis très sensible à des situations spécifiques. On a même, on a même, à l'intérieur du p.l. n° 15, nommé un commissaire national aux plaintes, un commissaire national aux plaintes qui se rapporte au conseil d'administration pour, justement, amener ces cas-là au conseil et s'assurer que, si des choses peuvent aller plus rapidement, tu vas le faire. Ça ne se faisait pas avant, Mme la Présidente.

Alors, moi, je veux rassurer les Québécois, là. On peut dire ce qu'on dit ici, mais, ce que je dirais aux Québécois, Mme la Présidente, on a mis une équipe en place qui est très sensible aux besoins des patients. Je pense que je l'entends souvent, que c'est en train de faire une différence. Le député de l'opposition peut le penser, c'est son droit, je le respecte, mais nous, on va travailler, comme on le fait, avec mes deux collègues, pour s'assurer que Santé Québec livre la marchandise pour les Québécois.

La Présidente : Alors, cela met fin à la période de questions et de réponses orales.

Motions sans préavis

Comme il n'y a pas de votes reportés, nous allons passer à la rubrique Motions sans préavis, et, pour ce faire, je cède la place à la deuxième vice-présidente de l'Assemblée nationale. Merci beaucoup pour votre attention.

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : En fonction de nos règles et de l'ordre de présentation des motions sans préavis, je reconnais maintenant un membre du groupe formant l'opposition officielle. M. le député de l'Acadie.

**Honorer la mémoire des victimes de la fusillade perpétrée le
29 janvier 2017 à Québec et offrir des condoléances
à leurs familles et à leurs proches**

M. Morin : Merci, Mme la Présidente. Je sollicite le consentement de cette Assemblée afin de présenter la motion suivante conjointement avec le ministre responsable de la Lutte contre le racisme, le député de Laurier-Dorion, le député de Jean-Talon, le député d'Arthabaska, la députée de Vaudreuil et le député de Saint-Jérôme :

«Que l'Assemblée nationale honore la mémoire des Québécois Ibrahim Barry, Mamadou Tanou Barry, Khaled Belkacemi, Abdelkrim Hassane, Azzedine Soufiane et Aboubaker Thabti, qui ont perdu la vie le 29 janvier 2017 à la grande mosquée de Québec;

«Qu'elle offre ses plus sincères condoléances aux familles et aux proches de ces personnes disparues;

«Qu'elle exprime sa solidarité envers ces [hommes] et ces [femmes] marqués à jamais par ce tragique événement, ainsi qu'à toute la communauté musulmane du Québec;

«Qu'elle se remémore le fardeau porté aussi par les premiers répondants et qu'elle garde en mémoire Andréanne Leblanc, victime collatérale de cette tragédie;

«Qu'elle condamne sans aucune nuance tous les discours et les gestes de haine, de racisme et de discrimination envers la communauté musulmane ainsi que toute manifestation de xénophobie et d'islamophobie;

«Qu'elle invite le gouvernement du Québec à multiplier les initiatives afin d'enrayer toute forme de racisme au Québec;

«Qu'enfin, l'Assemblée nationale se recueille afin d'honorer la mémoire des personnes disparues.»

Merci.

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Merci. Est-ce qu'il y a consentement pour débattre de cette motion?

M. Lévesque (Chapleau) : Oui, Mme la Présidente, il y a consentement pour un débat de deux minutes, de rigueur, par intervenant dans l'ordre suivant : le député d'Acadie, le ministre responsable de la Lutte contre le racisme, le député de Laurier-Dorion et le député de Jean-Talon.

• (11 heures) •

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Est-ce qu'il y a consentement pour que quatre intervenants... et pour que la durée des interventions soit limitée à quelques minutes chacune, et que, pour la présidence, elle puisse appliquer strictement le temps de parole, deux minutes de rigueur? Alors, M. le député de l'Acadie.

M. André Albert Morin

M. Morin : Merci, Mme la Présidente. Alors, il y a huit ans aujourd'hui la terreur frappait la ville de Québec. Ibrahima Barry, Khaled Belkacemi, Azzedine Soufiane, Aboubaker Thabti, Mamadou Tanou Barry, Abdelkrim Hassane, six Québécois assassinés à l'heure de la prière uniquement parce qu'ils étaient musulmans. Il y a eu également des blessés. Des familles entières vivent aujourd'hui les séquelles de cette soirée fatidique. Je me souviens encore, ce soir-là, en regardant la télévision, et je me disais : Ce n'est pas possible. La réalité nous frappait de plein fouet avec des images très difficiles à regarder. Nous ne pouvons oublier cette tragédie.

Je salue les membres de la communauté musulmane au Québec, et particulièrement celle de Québec, celle qui fréquente la grande mosquée, et je vous dis : Nous n'oublierons jamais cette tragédie, vous qui êtes établis au Québec, vous qui contribuez à bâtir le Québec de demain, un Québec sans haine, un Québec sans discrimination, un Québec sans islamophobie, un Québec accueillant qui prône la tolérance, le respect de tous. Nos valeurs rejettent la violence et la discrimination. Dans notre société, la violence n'a pas sa place.

Et je me rappelle aussi comment les Québécois ont réagi après la tragédie. Ils se sont unis pour aider la communauté, la soutenir. C'est ça, le Québec.

Je veux saluer les membres de la communauté musulmane du Québec, de Québec, les membres présents dans la tribune. Nous avons un devoir de mémoire. Jamais nous n'oublierons. Merci.

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Merci, M. le député. Je cède maintenant la parole au ministre responsable de la Lutte contre le racisme. La parole est à vous.

M. Christopher Skeete

M. Skeete : Merci, Mme la Présidente. En ce jour, nous nous souvenons de la tragédie survenue le 29 janvier 2017 à la grande mosquée de Québec. Ce soir-là, un acte de violence insensé a coûté la vie à six hommes. Ce soir-là, c'était l'horreur, Mme la Présidente, l'horreur.

Ce soir-là, on a vu sur nos écrans que l'horreur pouvait aussi s'inviter chez nous, que ça n'arrivait pas seulement ailleurs. On a tous constaté que notre société, ouverte, accueillante, pacifique, pouvait devenir le théâtre d'un drame épouvantable, d'un geste ignoble envers une communauté que nous avons accueillie ici, chez nous, chez eux.

Aujourd'hui, nous honorons leur mémoire et nous exprimons notre solidarité envers leurs familles, leurs proches et envers toute la communauté musulmane. Cet attentat nous rappelle l'importance du vivre-ensemble et de travailler à bâtir des ponts entre les communautés. C'est le mandat qu'on doit se donner tous, au Québec, et ici aussi, à l'Assemblée. Ça nous rappelle aussi l'importance de lutter ensemble contre le racisme, l'intolérance et la discrimination sous toutes ses formes. Il n'y a pas de place pour ça au Québec, Mme la Présidente. Surtout dans un monde où est-ce qu'on voit un peu partout se développer un sentiment de colère et d'intolérance, c'est d'autant plus important, aujourd'hui, de manifester notre solidarité. Nous devons, plus que jamais, oeuvrer à bâtir une société unie, fondée sur le respect, la compassion et l'inclusion. Merci beaucoup, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Merci, M. le ministre. Je cède maintenant la parole au député de Laurier-Dorion.

M. Andrés Fontecilla

M. Fontecilla : Merci, Mme la Présidente. Moi aussi, je salue d'emblée la présence des membres, des représentants et représentantes de la communauté musulmane au Québec. Merci beaucoup d'être ici avec nous.

Il y a huit ans jour pour jour, six de nos concitoyens ont perdu la vie dans un attentat terroriste visant la communauté musulmane de Québec, six Québécois dont il ne faut surtout pas oublier les noms : Ibrahima Barry, Mamadou Tanou Barry, Khaled Belkacemi, Abdelkrim Hassane, Azzeddine Soufiane, Aboubaker Thabti. On n'oubliera jamais non plus le nom d'Andréanne Leblanc, l'ambulancière victime d'un choc post-traumatique après son intervention en première ligne de l'attentat. Mais, derrière les victimes immédiates de la tragédie, il y a toute une communauté qui est marquée à jamais. Samedi dernier, pour la commémoration qui a eu lieu au manège militaire de Québec, c'est près de 300 personnes qui se sont rassemblées, des centaines de personnes pour qui la mémoire des victimes résonne chaque jour. Je veux leur témoigner de notre peine. Je veux leur dire que le Québec est avec eux.

La responsabilité de lutter contre l'islamophobie, ce n'est pas une responsabilité qui loge seulement à Ottawa. Cette responsabilité-là, on la partage tous et toutes comme élus du peuple québécois, parce qu'on doit représenter tous les Québécois, toutes les Québécoises, peu importent les origines, peu importe la confession, peu importe ce qu'ils

mettent sur leurs têtes, peu importe où ils veulent travailler dans la vie, peu importe comment sonne leur nom, peu importe la couleur de leur peau.

Le Québec n'est pas isolé du reste du monde. Nous vivons à une époque où les tensions et la haine gagnent du terrain ailleurs dans le monde. Il faut donc revenir à ce qui nous rend uniques, apprendre à tisser serré nos liens pour qu'à aucun moment des peurs ou des incompréhensions ne se transforment en haine.

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Merci, M. le député. Je cède maintenant la parole à M. le député de Jean-Talon. La parole est à vous.

M. Pascal Paradis

M. Paradis : Khaled Belkacemi, 60 ans, père de deux enfants, professeur de sciences à l'Université Laval. Aboubaker Thabti, 44 ans, père de deux enfants, technicien en pharmacie et employé dans une usine de volaille. Mamadou Tanou Barry, 42 ans, père de deux enfants, technicien en comptabilité. Abdelkrim Hassane, 41 ans, père de trois enfants, analyste informatique pour le gouvernement du Québec. Ibrahima Barry, 39 ans, père de quatre enfants, travailleur en technologies de l'information pour le gouvernement du Québec. Azzeddine Soufiane, 57 ans, père de trois enfants, propriétaire d'une épicerie. Je me souviens de toutes les personnes blessées, des survivants et survivantes, des proches, des familles, des premiers répondants, de toutes les victimes. Je me souviens.

Avant d'être député, je me disais : C'est effrayant, ça s'est passé ici. Maintenant que je suis député, je me dis : Ça s'est passé chez nous, dans Jean-Talon, dans ma circonscription. On doit être à la hauteur. On doit comprendre, compatir, partager, agir.

L'an dernier, nos amis du Centre culturel islamique nous ont réitéré leur appel au dialogue, à se tendre la main, à se parler, à s'écouter. J'avais fait écho, moi-même, à cet appel ici, en Chambre. Et vous savez quoi? On le fait. On se rencontre souvent, on a de bonnes conversations politiques, mais on a surtout du plaisir à se voir dans des moments de convergence, dans des moments de complicité, dans les moments de rires. Et ça, on le doit aux victimes de l'attaque de la mosquée, transformer l'horreur, les préjugés, la haine en espoir et en amitié, à l'image de la cérémonie de samedi, où on était tous réunis, peu important les confessions, peu important les origines, de tous les horizons, de tous les partis politiques.

J'invite tout le monde à répondre à votre appel, à notre appel. Je me souviens. J'agis. Merci.

Mise aux voix

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Merci, M. le député. Est-ce qu'il y a... Cette motion, pardon, est-elle adoptée?

Des voix : Adopté.

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Adopté. Je demande à tout le monde de se lever, nous allons garder une minute de silence en mémoire de cette tragédie.

• (11 h 10 — 11 h 11) •

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Merci. Vous pouvez vous asseoir.

Je reconnais maintenant... Pardon. Oui, M. le leader du gouvernement... du...

M. Derraji : Oui. Mme la Présidente, je vous demande que copie de cette motion soit envoyée au comité citoyen 29 janvier, je me souviens et au Centre culturel islamique de Québec. Merci.

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Ce sera fait, M. le leader de l'opposition officielle. Maintenant, je reconnais un membre du deuxième groupe d'opposition, M. le député d'Hochelaga-Maisonneuve, pour votre motion.

M. Leduc : Merci, Mme la Présidente. Je sollicite le consentement de cette Assemblée pour présenter la motion suivante conjointement avec le député des Îles-de-la-Madeleine :

«Que l'Assemblée nationale rappelle que le Québec s'est érigé comme pionnier en Amérique du Nord dans la lutte contre les changements climatiques, notamment en refusant certains projets de transport d'hydrocarbures comme GNL Québec;

«Qu'elle constate avec préoccupation les reculs importants aux États-Unis sous l'administration Trump en matière de politiques climatiques;

«Qu'elle s'inquiète des reculs potentiels en matière de protection de l'environnement au niveau fédéral;

«Qu'elle rappelle que ces reculs ne doivent pas être utilisés comme prétexte pour abandonner les engagements environnementaux du Québec;

«Qu'enfin, elle demande au gouvernement du Québec de ne reculer sur aucun engagement environnemental afin de poursuivre la transition écologique et de protéger les générations futures.» Merci.

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Merci, M. le député. Y a-t-il un consentement pour débattre de cette motion?

M. Lévesque (Chapleau) : ...pas de consentement, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Pas de consentement. Je reconnais maintenant un membre du troisième groupe d'opposition. M. le député de Matane-Matapédia, la parole est à vous.

M. Bérubé : Mme la Présidente, je sollicite le consentement des membres de cette Assemblée afin de présenter, conjointement avec la députée de Notre-Dame-de-Grâce, le député de Maurice-Richard et la députée de Vaudreuil, la motion suivante :

«Que l'Assemblée nationale demande au ministre de l'Éducation d'utiliser les pouvoirs à sa disposition afin de renverser la décision du Centre de services scolaires de Montréal concernant l'éviction d'organismes communautaires des locaux du Centre communautaire d'Ahuntsic, situé au 10780, rue Laverdure.»

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Merci, M. le député. Est-ce qu'il y a consentement pour débattre de cette motion?

Une voix : ...

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Pas de consentement. Je reconnais maintenant un membre du groupe formant le gouvernement et je donne la parole au ministre de la Justice.

M. Jolin-Barrette : Merci, Mme la Présidente. Je sollicite le consentement de cette Assemblée afin de présenter la motion suivante conjointement avec le député de Jean-Talon et le député de Saint-Jérôme :

«Que l'Assemblée nationale rappelle l'importance pour le Québec de défendre la souveraineté de son Parlement;
«Qu'elle souligne que c'est à travers ce Parlement que la nation québécoise peut affirmer son identité distincte;
«Qu'elle rappelle que la laïcité est une valeur québécoise, synonyme de liberté, d'égalité et d'un meilleur vivre-ensemble;
«Que l'Assemblée nationale s'oppose formellement à toutes démarches juridiques du gouvernement fédéral qui viseraient à intervenir dans les champs de compétence du Québec.»

Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Merci, M. le ministre. Est-ce qu'il y a consentement pour débattre...

Une voix : ...

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Pas de consentement.

Des voix : ...

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : S'il vous plaît! Je suis maintenant prête à reconnaître le député de Saint-Jérôme. Et, le député de Saint-Jérôme, ce n'est que lui qui a la parole, s'il vous plaît. Donc, M. le député, pour votre motion.

M. Chassin : Merci, Mme la Présidente. Je sollicite le consentement de l'Assemblée pour présenter la motion suivante conjointement avec le député de Marguerite-Bourgeoys, le chef de la troisième opposition et la députée de Vaudreuil :

«Que l'Assemblée nationale demande au gouvernement de rendre public, au plus tard lors de la présentation du budget, le portrait de la rigueur budgétaire demandée à chacun de ses ministères et organismes.»

Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Merci, M. le député. Y a-t-il consentement pour débattre de cette motion?

Une voix : ...

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Pas de consentement. Mme la whip du deuxième groupe d'opposition.

Modifier la composition de certaines commissions parlementaires

Mme Zaga Mendez : Merci, Mme la Présidente. Conformément à l'article 129 de notre règlement, je fais motion afin :
«Que le député de Maurice-Richard soit nommé membre de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, en remplacement de la députée de Verdun;

«Que la députée de Sherbrooke soit nommée membre de la Commission de l'aménagement du territoire, en remplacement du député de Laurier-Dorion;

«Que le député de Jean-Lesage soit nommé membre de la Commission de la culture et de l'éducation, en remplacement de la députée de Mercier;

«Que le député de Laurier-Dorion soit nommé membre de la Commission de l'économie et du travail, en remplacement du député d'Hochelaga-Maisonneuve;

«Que la députée de Verdun soit nommée membre de la Commission des finances publiques, en remplacement du député de Maurice-Richard;

«Que la députée de Sainte-Marie—Saint-Jacques soit nommée membre de la Commission des institutions, en remplacement du député de Jean-Lesage;

«Que le député d'Hochelaga-Maisonneuve soit nommé membre ainsi que vice-président de la Commission des relations avec les citoyens, en remplacement du député de Saint-Henri—Sainte-Anne; et
«[Qu'enfin] ces changements prennent effet immédiatement.» Merci.

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Merci, Mme la députée. Est-ce qu'il y a consentement pour déroger aux articles 129 et 134 du règlement? Consentement.

Mise aux voix

Donc, cette motion est-elle adoptée?

Des voix : Adopté.

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Adopté.

Je demanderais aux députés qui quittent la salle de le faire en silence, s'il vous plaît.

Avis touchant les travaux des commissions

Nous serions à la rubrique Avis touchant les travaux des commissions. M. le leader adjoint du gouvernement, s'il vous plaît.

M. Lévesque (Chapleau) : Oui. Merci beaucoup, madame... Mme la Présidente, pardon.

Donc, j'avise cette Assemblée que la Commission des institutions va poursuivre les consultations particulières et les auditions publiques sur le projet de loi n° 88, la Loi modifiant la Loi concernant le régime de négociation des conventions collectives et de règlement des différends dans le secteur municipal, aujourd'hui, après les avis touchant les travaux des commissions jusqu'à 12 h 50, à la salle Louis-Joseph-Papineau;

La Commission de l'aménagement du territoire va poursuivre les consultations particulières et les auditions publiques sur le projet de loi n° 86, la Loi visant à assurer la pérennité du territoire agricole et sa vitalité, aujourd'hui, après les avis touchant les travaux des commissions jusqu'à 12 h 50 et de 15 heures à 18 h 15, à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine;

La Commission des transports et de l'environnement va poursuivre les consultations particulières et les auditions publiques sur le projet de loi n° 81, la Loi modifiant diverses dispositions en matière d'environnement, aujourd'hui, après les avis touchant les travaux des commissions jusqu'à 12 h 50 et de 15 heures à 18 h 15, à la salle Pauline-Marois;

La Commission des finances publiques va poursuivre les consultations particulières et les auditions publiques sur le projet de loi n° 82, la Loi concernant l'identité numérique nationale et modifiant d'autres dispositions, aujourd'hui, après les avis touchant les travaux des commissions jusqu'à 12 h 50 et de 15 heures à 18 h 15, à la salle Marie-Claire-Kirkland.

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Merci, M. le leader adjoint.

Donc, pour ma part, je vous avise que la Commission des transports et de l'environnement se réunira en séance de travail demain, le jeudi 30 janvier 2025, à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine, de 8 heures à 8 h 30, afin de statuer sur la possibilité que la commission se saisisse de la pétition concernant la mise en oeuvre d'une stratégie de développement de corridors ferroviaires à même le Fonds d'électrification et de changements climatiques et, de 8 h 30 à 9 heures, afin de statuer sur la possibilité que la commission se saisisse de la pétition portant sur la révision de la cartographie des zones inondables et de mobilité.

Maintenant, nous serions à la rubrique Renseignements sur les travaux de l'Assemblée.

Affaires du jour

La période des affaires courantes étant terminée, nous allons maintenant passer aux affaires du jour. M. le leader adjoint du gouvernement.

M. Lévesque (Chapleau) : Oui. Merci beaucoup, Mme la Présidente. Je vous demanderais de bien vouloir suspendre nos travaux jusqu'à 15 heures, aujourd'hui, s'il vous plaît.

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Les travaux sont donc suspendus jusqu'à 15 heures. Merci, tout le monde.

(Suspension de la séance à 11 h 19)

(Reprise à 15 heures)

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Alors, bon après-midi à toutes, bon après-midi à tous. Je vous invite à prendre place, collègues, nous allons débiter nos travaux.

Affaires inscrites par les députés de l'opposition**Motion proposant que l'Assemblée demande au gouvernement de prendre des mesures afin de limiter l'impact de l'imposition d'éventuels tarifs douaniers sur les exportations vers les États-Unis**

Alors, nous sommes bien aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, aux affaires du jour. À l'article 63 du feuillet, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, M. le chef de l'opposition officielle présente la motion suivante :

«Que l'Assemblée nationale prenne acte de la menace maintes fois répétée du président américain Donald Trump d'imposer des tarifs douaniers de 25 % sur les exportations canadiennes à destination des États-Unis;

«Qu'elle prenne acte que l'imposition de tels tarifs douaniers aurait un impact majeur sur la compétitivité de milliers d'entreprises québécoises, fragiliserait de façon [temporaire] importante notre économie et mettrait à risque des milliers d'emplois;

«Qu'elle demande au gouvernement du Québec de multiplier les initiatives diplomatiques auprès des élus américains, tant à Washington qu'au sein des États clés avec lesquels le Québec entretient des relations commerciales d'importance afin de sensibiliser ceux-ci aux impacts délétères d'une guerre tarifaire;

«Qu'elle déclare que le marché économique canadien constitue un avantage majeur pour le Québec face à cette situation et que la diversification des exportations du Québec vers les autres provinces canadiennes et vers d'autres pays que les États-Unis représente une nécessité que le gouvernement du Québec se doit de développer avec énergie et leadership;

«Qu'enfin, elle demande au gouvernement caquiste de s'engager à mettre en place un groupe d'action ministériel chargé de travailler à l'abolition des barrières qui freinent le commerce interprovincial, le tout avec diligence.»

Je vous informe que la répartition du temps de parole pour le débat restreint sur la motion inscrite par M. le chef de l'opposition officielle s'effectuera comme suit : 10 minutes sont réservées à l'auteur de la motion pour sa réplique, 52 min 45 s allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement, 28 min 38 s allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle, 18 min 5 s allouées au deuxième groupe d'opposition, 6 min 2 s allouées au troisième groupe d'opposition, 1 min 30 s allouée à chacun des députés indépendants. Dans le cadre de ce débat, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué entre les groupes parlementaires selon les proportions établies précédemment. Mis à part ces consignes, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps. Enfin, je rappelle aux députés indépendants que, s'ils souhaitent intervenir au cours du débat, ils ont 10 minutes à partir de maintenant pour en aviser la présidence.

Je cède maintenant, donc, la parole à M. le chef de l'opposition officielle.

M. Marc Tanguay

M. Tanguay : Merci beaucoup, M. le Président. Il était important pour le Parti libéral du Québec, dans la première semaine de l'Assemblée nationale, d'inscrire l'économie sur le tableau de nos préoccupations, faire en sorte que notre motion de l'opposition officielle du mercredi porte sur les menaces tarifaires de Donald Trump, menaces qui, évidemment, mettent en péril dans toutes les régions du Québec des milliers d'emplois et des centaines de PME, une menace que l'on doit prendre et qui, je crois... que je crois que tout le monde ici, à cette Assemblée nationale, prennent avec sérieux.

Maintenant, les solutions qui sont mises de l'avant divergent, les approches divergent. Voir si on serait plus forts, un Québec séparé du reste du Canada, imaginez-vous ça, juste là, pour le Parti libéral du Québec, quand on dit que le Parti québécois et Québec solidaire, qui sont, les deux, des formations clairement séparatistes... lorsqu'ils refusent, par exemple, une motion du Parti libéral du Québec, imaginez ça, M. le Président, hier, parce que, pour Québec solidaire, il y avait : L'union fait la force, puis, pour le Parti québécois, on faisait référence à nos concitoyens canadiens, ils ont refusé la motion, parce que, pour eux, c'est la séparation du Québec. Voir si on serait plus forts, M. le Président, un Québec séparé, un Québec exclu du marché économique canadien. On est 9 millions de Québécoises et Québécois. On est un peuple ingénieux, d'inventeurs, un peuple qui a une force économique, qui a une vigueur économique, mais qui est plus fort au sein de l'ensemble fédéral, l'ensemble canadien, 40 millions d'habitants. Puis ça, le Canada, ce pays-là, on l'a bâti, nous autres, au Québec, alors on ne va pas faire une croix là-dessus. Alors, pour celles et ceux qui avaient encore un doute sur le non-à-propos et l'injustification de la séparation, de la souveraineté du Québec, bien, on en a un là, un exemple patent, M. le Président.

La menace, bref, de Donald Trump, tarifs douaniers, 1er février, ça va peut-être changer, mais à toutes les fois qu'il prend la parole là-dessus il persiste et signe. Ça, c'est la menace. On y fait référence dans notre motion du mercredi. On fait référence aux enjeux. J'en ai glissé mot. Les enjeux, ce sont nos PME dans toutes les régions du Québec et des milliers d'emplois. Et nous soulevons, à l'intérieur de la motion, trois moyens, trois propositions que nous mettons de l'avant. D'abord, faire en sorte de multiplier les initiatives diplomatiques. C'est important que le premier ministre, qui dit : Je vais aller aux États-Unis dans deux semaines, le 12 février prochain... bien, c'est important, et il est pertinent, M. le Président, de noter que ça fait depuis 2023 qu'il n'a pas mis les pieds, à titre de premier ministre du Québec, aux États-Unis. Ça ne tient pas la route. Vous ne pouvez pas assumer pleinement votre rôle et votre responsabilité de premier ministre du Québec si vous n'êtes pas sur le terrain à développer des relations d'affaires, des relations de confiance avec les élus américains, tant dans les États clés, New York, Maine, New Hampshire, etc., avec les États clés qui font affaire avec le Québec, mais avec les élus à Washington également. Le premier ministre du Québec a un rôle important à jouer. Et là

on se rend compte que c'est uniquement le 12 février, depuis 2023, qu'il mettra cette responsabilité-là en pratique. Alors, ça, nous, on le déplore. C'est insuffisant, jusqu'à maintenant.

Donc, Québec, premier moyen, doit intensifier, sur une base personnelle, parce qu'en politique, M. le Président, des relations diplomatiques, en politique, le contact humain entre élus est excessivement important, j'ouvre une parenthèse, ce qui a fait en sorte, Jean Charest, qu'il s'est assis, à l'époque, avec Paul Martin, puis il avait dit : Là, là, il y a un déséquilibre fiscal — en 2003 — là, moi, j'ai des demandes de plus de 4 milliards en santé. Et puis Paul Martin... M. Charest, sous son leadership, le Québec, au sein de la fédération canadienne, avait créé le Conseil de la fédération, puis Paul Martin, il s'était rendu aux arguments de M. Charest, puis il s'était rendu aux arguments des autres provinces, puis on l'avait eu, notre 4 milliards indexé à 6 % pendant cinq ans. Et nous avions, dans l'entente, eu une reconnaissance du fédéral d'un fédéralisme asymétrique. Alors, vous aviez l'argent, puis vous aviez une évolution du fédéralisme, puis on avait le Conseil de la Fédération. Ça, c'est un Jean Charest, qui était tout un premier ministre du Québec, duquel devrait s'inspirer le premier ministre actuel. Assumer un leadership, ne pas subir, M. le Président, mais être un leader. Le Québec ne peut pas rester assis sur la clôture comme on le voit, malheureusement, avec la Coalition avenir Québec. L'Ontario, savez-vous, M. le Président, a eu trois fois plus d'argent, de milliards du fédéral, trois fois plus pour le transport en commun que le Québec. Le Québec a eu 4 milliards, l'Ontario a eu 12 milliards. En ce sens-là, M. le Président... Puis, en santé, on demandait 6 milliards, on a eu 900 millions. Pourquoi? Quand vous êtes à couteaux tirés, toujours, avec le premier ministre du Canada, fut-il Justin Trudeau, M. le Président, vous ne pouvez pas arriver à ce que le Québec ait sa part du butin.

La fédération canadienne, ça prend quelqu'un qui y croit, quelqu'un qui est prêt à y investir. On ne fait pas des gains à toutes les semaines, on ne gagne pas toujours à tous les jours, M. le Président, mais nous avons bâti ce pays-là, puis on doit refuser l'approche caquiste, péquiste et Québec solidaire d'isoler le Québec. Le Québec doit être fort au sein de la fédération canadienne.

Et c'est pour ça que nous faisons aussi écho, dans les moyens, à cet excellent texte de Stéphanie Grammond dans *La Presse*, publié le 18 janvier dernier, qui faisait état de l'importance pour nous de s'assurer de développer des marchés autres que le marché américain. Marché américain, premier client, nous en sommes, mais le marché canadien, également, pour le Québec, est excessivement important. Et il a été évalué par des experts de la Banque Nationale, Fonds monétaire international que l'équivalent tarifaire des barrières commerciales au sein du Canada est 25 %. Les barrières commerciales de toutes sortes, le fait que l'on ne puisse pas alléger le fardeau, le fait que la réglementation ne permette pas certains échanges, c'est compliqué, représentent l'équivalent d'un tarif de 25 %. Nous pourrions faire avancer le Canada, mais, pour ça, ça prendrait un premier ministre qui croit au Canada, qui croit à cette mission-là.

Et, à l'intérieur de la motion, M. le Président, nous demandons, autre moyen, qu'un groupe d'action ministériel soit chargé de travailler, ministériel interne du Québec, ministériel avec les coministres des autres provinces, à l'abolition des barrières qui freinent le commerce interprovincial, deuxième moyen que nous avons mis de l'avant. En ce sens-là, M. le Président, il est important pour le Québec d'assumer son rôle, d'avoir une vision, d'être capable de développer, et j'aurai l'occasion plus tard de revenir là-dessus.

Oui, les États-Unis, nous devons développer, au sein du Conseil de la fédération, une stratégie commune, un discours commun, une approche commune. Des arguments peuvent être mis de l'avant pour contrer cette hausse tarifaire là qui vont venir tantôt de l'Alberta, tantôt du Québec, tantôt de l'Ontario, tout dépendamment de ce que nous offrons dans les échanges commerciaux avec les États-Unis. Nous devons mettre en commun cette force de marché économique canadien là formidable, avoir un discours commun. Et, le démarchage, prendre exemple, entre autres, sur ce que fait la première ministre, pas sur le fond, sur le discours, nécessairement, mais sur le démarchage, l'énergie qu'elle y met, l'énergie qu'elle y met, c'est cinq, six rencontres avec des élus américains l'an passé, alors que, le premier ministre, ça a été zéro.

• (15 h 10) •

Nous devons intensifier nos relations diplomatiques bilatérales, Québec-États clés, Québec-élus à Washington, des relations personnelles qui font en sorte que vous faites avancer le Québec, vous avez des gains, et eux aussi ont intérêt et ont des gains, mais sous un parapluie où on aurait une stratégie canadienne commune, d'où la demande que nous voulions qu'il y ait une véritable cellule de crise au sein du Conseil de la fédération.

Et aussi, M. le Président, il est inconcevable que, lorsque le premier ministre a dit, le 6 novembre : Je vais nommer rapidement mon négociateur en chef, interpellé par nous, il a réitéré : Je vais nommer mon négociateur en chef avant que Donald Trump ne soit officialisé président des États-Unis, et qu'aujourd'hui c'est fait, maintenant, mais on n'a toujours pas de négociateur en chef. Ça démontre, ce n'est pas que symptomatique, que le premier ministre n'a pas pris toute la mesure. Et, même s'il avait pris toute la mesure du défi et de la menace qui est devant nous, il ne prend assurément pas tous les moyens. Et ça, c'est un exemple très tangible, très concret, auquel lui-même, il s'était engagé et qu'il n'a pas répondu.

Alors, en ce sens-là, au Parti libéral du Québec, nous sommes fédéralistes, seul parti fédéraliste à cette Assemblée nationale, parce qu'on sait ce que représente le pays, le Canada, la force économique, un Québec qui est capable d'être leader mondial, mondial, dans plein de domaines, et qui est capable, avec nos alliés canadiens, de dire à Donald Trump : Stop, ça ne passe pas, et c'est dans notre intérêt, mais c'est dans votre intérêt, parler d'une seule voix puis faire en sorte qu'on puisse défendre notre monde, les 9 millions de Québécoises et de Québécois, M. le Président. Merci beaucoup.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Je reconnais maintenant Mme la ministre des Ressources naturelles et des Forêts.

Mme Maïté Blanchette Vézina

Mme Blanchette Vézina : Merci, M. le Président. Je tiens à être très claire aujourd'hui, notre priorité, à l'heure actuelle, demeure de protéger notre économie et nos entreprises québécoises.

Le président des États-Unis, Donald Trump, est officiellement entré en poste la semaine dernière, et, peu importe nos allégeances politiques, il faut respecter le choix des électeurs américains. Et avec lui viennent les menaces de tarifs douaniers de 25 % sur les produits canadiens. Malgré qu'ils ne soient pas encore applicables, les impacts de cette menace se font déjà sentir. Par exemple, les entreprises revoient leurs projets d'investissement. L'incertitude que les menaces projettent sur l'économie québécoise, bien, elles ne doivent pas être prises à la légère, M. le Président.

Notre gouvernement prend très au sérieux les menaces tarifaires. On continue nos interventions auprès du gouvernement américain parce qu'à la fin de la journée les tarifs feront mal aux consommateurs des deux côtés de la frontière. Après tout, les États-Unis constituent notre premier partenaire commercial. C'est plus de 70 % des exportations québécoises de marchandises qui se destinent au sud de la frontière, des exportations qui sont liées à environ 400 000 emplois au Québec. En fait, il y a plus de 10 000 entreprises québécoises qui font affaire avec les États-Unis.

Notre première responsabilité, je le répète, c'est de protéger, protéger notre économie, nos entreprises, les emplois des Québécois et des Québécoises. La mise en place des tarifs pourrait nous infliger des dommages importants. On doit être prêts à toute éventualité et élaborer différents scénarios, et c'est exactement ce que nous faisons en ce moment. Comme le premier ministre l'a dit, il faut garder la tête froide. On n'est pas dépourvus de moyens d'action. D'ailleurs, un groupe d'action Québec-États-Unis, auquel je participe, regroupant le premier ministre et sept autres ministres, a été mis sur pied très rapidement suite à l'élection de M. Trump. On se rencontre aussi très régulièrement pour analyser ce qu'on entend faire sur le terrain et ficeler différents scénarios d'action.

On est connectés en continu avec le milieu des affaires. Avec mes collègues ministres et députés, nous avons rencontré, à plusieurs reprises, les entreprises, de nombreuses entreprises, afin de prendre leur pouls, de connaître leurs préoccupations et leurs intentions. Le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie a même appelé individuellement plus d'une centaine d'entreprises, et nous continuerons de nous réunir régulièrement avec les représentants des principales associations économiques des secteurs les plus susceptibles d'être touchés. D'ailleurs, moi-même, je suis en communication constante avec les secteurs miniers et forestiers.

Le premier ministre, pour sa part, se rendra deux fois à Washington dans les prochaines semaines pour faire état de l'impact, pour les Américains, de l'imposition des tarifs douaniers. Notre premier ministre a d'ailleurs été très proactif et s'est entretenu rapidement avec le président américain à la suite de son élection. Il s'est aussi adressé directement aux Américains dans sa lettre ouverte publiée dans *The Hill* il y a quelques jours à peine. L'objectif est de leur faire comprendre qu'ultimement ce sont les Américains qui vont payer la grande part des tarifs, si tarifs il y a.

Je tiens à le rappeler, M. le Président, on fait aussi pression sur le fédéral pour qu'il resserre la gestion de la frontière canado-américaine. De notre côté, on a été clairs sur le rôle de la Sûreté du Québec, qui agit à titre de troisième ligne de défense pour s'assurer de la sécurité en procédant à des enquêtes visuelles le long de la frontière. Par ailleurs, on a déjà interpellé le fédéral pour être à la table de négociations entre le Québec... entre le Canada, pardon, et les États-Unis pour que les intérêts du Québec soient respectés. Bref, on est actifs sur plusieurs fronts.

Et une chose est devenue claire, ces derniers temps, avec les propos tenus par Donald Trump, c'est que cette situation dans laquelle on est tous plongés depuis quelques semaines doit nous amener à faire le point, faire le point sur nos atouts, sur ce qui nous distingue, sur ce qui fait de nous, le Québec, des partenaires incontournables et essentiels pour les Américains et sur le développement de nouveaux marchés alternatifs. C'est important de bien faire cet exercice-là parce que ce sont des éléments qui vont faire la différence dans le cadre des négociations et des échanges à venir avec les Américains.

Prenons, par exemple, le bois. J'étais, justement, au Saguenay—Lac-Saint-Jean avant les fêtes, et on a abondamment parlé de ce sujet. C'est très clair, une guerre commerciale serait vraiment dommageable pour l'économie québécoise, canadienne, américaine. Nos exportations de bois d'œuvre vers les États-Unis reposent sur un solide partenariat interrelié commercial. Le gouvernement impose d'ailleurs déjà des tarifs, des droits compensateurs de 14,4 % sur les exportations canadiennes de bois d'œuvre, et l'industrie de la construction américaine, elle dépend de nos... de notre bois québécois, de nos exportations. On parle de 99 % de nos exportations qui vont aux États-Unis. Et, s'ils en importent autant, c'est qu'ils ne sont pas autosuffisants. D'ailleurs, chaque année, ils doivent importer, d'ici et d'ailleurs, 35 % de leurs besoins en bois d'œuvre. L'augmentation des droits, de ces droits devant être de plus de 25 %, risque de se traduire par un important ralentissement du nombre de mises en chantier aux États-Unis. Et, au final, ce seront les consommateurs américains qui vont en payer le prix.

L'accès à la propriété connaîtra une nouvelle contrainte, mais, comme je le disais plus tôt, on est en action. De mon côté, à titre de ministre des Ressources naturelles et des Forêts, je travaille d'arrache-pied à moderniser le régime forestier québécois. On veut offrir plus de prévisibilité, d'agilité, d'agilité notamment sur les tarifs, sur la mise en marché, on veut protéger les emplois de la filière forestière partout au Québec et surtout en région.

Un autre élément qui est à prendre en considération, pour comprendre pourquoi nous sommes incontournables pour les Américains, ce sont les minéraux critiques et stratégiques. Toutes les nouvelles technologies qu'on utilise aujourd'hui nécessitent des minéraux, des minéraux critiques et stratégiques. Et les Américains, comme nous, en ont grandement besoin. Les minéraux critiques et stratégiques, c'est... sont nécessaires partout, pas seulement pour les batteries des véhicules électriques : pour l'énergie solaire, l'énergie éolienne, pour les fils électriques, les semi-conducteurs, la haute technologie, les téléphones, les ordinateurs, j'en passe, tout l'ensemble de nos tablettes et de nos outils, le matériel médical. Bref, c'est essentiel dans nos vies et dans notre économie.

• (15 h 20) •

Entre 2020 et 2040, la demande pour le graphite, le cobalt et le nickel devrait être multipliée par 20. Et, au Québec, on a ces minéraux et on a 28 minéraux critiques et stratégiques. Donc, le Québec, on fait partie de la solution. Et, s'il y a une chose qui ne se déménage pas aux États-Unis, ce sont bien des gisements miniers. Il faut, par contre, accélérer nos efforts pour extraire et pour transformer les minéraux québécois, et c'est ce sur quoi je travaille, d'ailleurs, moderniser, avec les collègues, la Loi sur les mines pour accélérer ces efforts et pour utiliser nos minéraux, donc la production, la transformation de nos minéraux.

Actuellement, la production et la transformation sont concentrées dans une poignée de pays, dont la Chine. Et, comme on le sait, les États-Unis, le Canada et plusieurs pays européens, dont l'Allemagne, la France, l'Italie, veulent se distancer de la Chine. Prenons, par exemple, le graphite. 70 % de l'extraction mondiale du graphite est réalisée actuellement en Chine. Or, on a du graphite, au Québec, et en très grande quantité. Et, si on joue bien nos cartes, c'est ce qu'on fait en ce moment, on va pouvoir se positionner de manière très avantageuse au niveau de l'extraction et de la transformation de plusieurs minéraux critiques et stratégiques. C'est ce qu'on fait avec la filière batterie, notamment, et on va le faire et on va continuer de le faire sur d'autres fronts également. On a un atout très fort sur lequel on souhaite continuer de miser.

L'aluminium. L'aluminium, c'est aussi une force que nous avons. En effet, on produit 75 % de tout l'aluminium en Amérique du Nord. Alors, il va être très difficile pour les États-Unis de se passer de nous, surtout s'ils souhaitent... ne souhaitent plus importer d'aluminium de Chine. Et l'avenir de ce secteur est très prometteur, parce qu'on est dans le peloton de tête pour ce qui est de développer une technologie de rupture en matière d'aluminium, une technologie appelée ELYSIS qui permet de produire de l'aluminium avec la plus faible empreinte carbone au monde. Dans le contexte actuel de transition énergétique, c'est un atout considérable. Rio Tinto, Alcoa et notre gouvernement travaillent depuis 2018 à développer la technologie ELYSIS, qui en est maintenant au stade d'une usine de démonstration.

C'est vraiment impressionnant, M. le Président, de voir tout ce qu'on fait ici, au Québec, non seulement pour l'aluminium, mais aussi dans une série d'autres secteurs. Par exemple, en matière d'énergie, je ne pense pas que vous êtes conscients, là, du fait que l'énergie renouvelable que le Québec produit équivaut à 22 % de toute l'énergie renouvelable utilisée aux États-Unis. Et ça, c'est sans compter l'augmentation de la production qui va résulter de la nouvelle entente avec Terre-Neuve, qui nous permet de sécuriser un bloc d'énergie majeur pour plusieurs générations en plus d'ajouter des milliers de mégawatts en capacité. Et rappelons qu'Hydro-Québec, pour sa part, va doubler sa production d'ici 2050 pour répondre aux besoins additionnels. Dans un contexte de transition, il nous faut réaliser une chose : le Québec est une véritable puissance nord-américaine en matière d'énergies renouvelables. Et l'énergie renouvelable est un actif recherché, prisé et dont la valeur va aller en croissant dans les prochaines années. Certains diront peut-être qu'avec l'arrivée de Trump l'importance de l'énergie renouvelable va s'estomper, mais rappelons-nous, aux États-Unis, il n'y a pas que le gouvernement fédéral qui a son mot à dire sur le développement énergétique, les États, les villes, les entreprises ont aussi une influence. La mouvance de fonds pour réduire les GES ne va pas s'estomper. En fait, elle ne va prendre que de l'ampleur avec les changements climatiques qui d'ailleurs se font déjà bien sentir. Ce qui est clair, c'est que les États-Unis s'appuient sur de nombreuses entreprises des secteurs d'activité du Québec pour plusieurs de leurs chaînes d'approvisionnement d'importance. Avec toutes ces cartes que nous avons en main, on va être en mesure de bien négocier.

Si les tarifs entrent en vigueur, les contrecoups subis par les Américains, notamment en matière de hausse des prix de nos exportations, vont se faire sentir dans plusieurs sphères économiques et politiques aux États-Unis, et la pression exercée par les entreprises américaines sur leurs dirigeants va rapidement se faire sentir. S'il y avait imposition de tarifs, on va s'assurer de bien épauler nos entreprises.

Ma collègue la ministre de l'Énergie, de l'Innovation et... donc de l'Économie, pardon, de l'Innovation et de l'Énergie, dis-je, elle insiste sur l'importance, en parallèle, pour les entreprises québécoises de diversifier leurs marchés d'exportation. Le marché canadien pourrait davantage être développé et le Québec veut profiter encore plus de l'entente qu'on a signé avec les Européens. Il faut réduire notre dépendance aux États-Unis, et ça, ça se passe par une diversification de nos marchés d'exportation. La ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie revient d'ailleurs tout juste de Davos en mission pour trouver des façons de... diversifier, dis-je, ses marchés. Notre gouvernement collabore également avec les autorités européennes, notamment la Commission européenne, afin de favoriser des occasions de partenariats stratégiques. Au début de l'automne, je suis d'ailleurs allée à Bruxelles et à La Haye, où j'ai porté fièrement la voix du Québec auprès de plusieurs représentants de la Commission européenne. J'ai rencontré à cette occasion le chef de mission adjoint pour... auprès de l'Union européenne, les ambassadeurs bilatéraux en Belgique et au Luxembourg, le directeur de la mobilité et industries énergivores à la Direction générale du marché intérieur de l'industrie, de l'entrepreneuriat et des PME de la Commission européenne, un membre du cabinet du vice-président exécutif de la Commission européenne pour un Pacte vert européen et pour les relations interinstitutionnelles et la prospective, la responsable de l'entrepreneuriat de EIT RawMaterials, la directrice par intérim de la diplomatie verte aux affaires multilatérales de la Direction générale de l'environnement à la Commission européenne, la directrice générale d'EuroCommerce, la directrice générale pour le commerce de la Commission européenne, le sous-ministre aux Affaires économiques du ministère aux Affaires étrangères des Pays-Bas, et j'en passe.

J'ai aussi animé une table ronde sur les minéraux critiques et stratégiques à La Haye. Ce fut l'occasion d'échanger entre les partenaires québécois et européens, notamment avec le Port de Rotterdam, pour déployer des chaînes d'approvisionnement avec Europe.

En plus des missions ponctuelles et des grands rassemblements, le réseau des délégations du Québec à l'étranger est une importante porte d'entrée pour les investisseurs internationaux. Notre gouvernement repositionne les réseaux afin de capter les opportunités économiques. On a d'ailleurs une forte présence en Europe et dans les principaux centres financiers du monde. Une chose est certaine, nos ressources suscitent un vif intérêt des partenaires internationaux, notamment dans le contexte actuel de réalignement des chaînes d'approvisionnement et de valeur.

M. le Président, je peux vous assurer que nous suivons la situation en temps réel et nous continuerons d'agir dans le meilleur intérêt des entreprises québécoises et pour les Québécois et les Québécoises. À titre d'exemple, dans la mise à jour économique récente, notre gouvernement a mis en place rapidement un programme de près de 100 millions de dollars pour soutenir les entreprises forestières visées par les tarifs sur le conflit du bois d'oeuvre et on va continuer de répondre présent. On évalue plusieurs scénarios et on prépare aussi un plan de riposte. On n'exclut rien à ce moment-ci.

On pourrait, par exemple, pénaliser des entreprises américaines par nos contrats gouvernementaux au Québec et au Canada, mais notre premier choix, M. le Président, demeure de négocier une entente gagnant-gagnant avec les États-Unis. Notre premier ministre a les deux mains sur le volant, et je lui fais confiance, on lui fait pleinement confiance pour protéger nos entreprises québécoises et les Québécois et les Québécoises. Merci.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : La parole revient maintenant à Mme la députée de Verdun.

Mme Alejandra Zaga Mendez

Mme Zaga Mendez : Merci, M. le Président. Heureuse de contribuer à ces débats autour de la motion. Je vais garder le temps pour... je ne vais pas avoir la chance de la relire. Je vous dirais, d'entrée de jeu, M. le Président, nous allons déposer des amendements. Je ne sais pas si la table les a reçus, si vous voulez qu'on procède. Je peux les lire ou... Oui?

• (15 h 30) •

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Vous pouvez déposer, sous réserve, évidemment, du jugement d'appréciation du leader... du chef de l'opposition officielle.

Mme Zaga Mendez : Parfait. Je vais le lire, puis, par la suite, je vais continuer notre... mon intervention.

Donc, nous, ce qu'on propose comme amendement à la motion présentée par le chef de l'opposition officielle, c'est de modifier la motion par :

1° le retrait du quatrième alinéa; et

2° le remplacement, au dernier alinéa, pour les mots «travailler à», des mots... par les mots «la réévaluation».

Je m'explique.

D'abord, je salue la présence de la ministre des Ressources naturelles. Je vous avoue que j'aurais voulu entendre aussi des collègues, puis j'imagine que nos collègues de l'opposition officielle qui viennent... qui ont les portefeuilles de l'économie également, parce qu'hier en Chambre, moi, je me suis levée, puis j'ai demandé une question très simple à la CAQ : C'est quoi, le plan B en ce moment pour le Québec? Parce que les menaces de Trump, ce n'est plus seulement des paroles que le président a lancé dans les airs, on nous le dit à chaque jour, que c'est des tarifs qui risquent... et qui vont peut-être arriver dès samedi. Samedi, c'est dans quatre jours. Et là nous n'avons pas un plan clair devant nous. J'entendais la ministre des Ressources naturelles nous parler de toutes les étapes des rencontres, des communications de groupes qui sont réalisées. C'est très bien, mais, à date, ce qui est présenté aux Québécois et Québécoises, ce sont des plans de communication et de relations publiques. S'ils n'ont pas de plan d'action de nature économique à nous dire, qu'est-ce qui arrive ici demain matin si les tarifs ont lieu et comment on va sauvegarder nos emplois? Parce qu'il y a des emplois de milliers de Québécois et Québécoises qui sont en jeu. Et jusqu'à maintenant on ne l'entend pas.

On est en retard, malheureusement, puis ce retard là, ce n'est pas parce qu'on l'a su seulement il y a trois semaines ou quatre semaines, ce qu'on vit aujourd'hui, c'est symptomatique de la dépendance, et la ministre l'a dit dans d'autres mots, là, la dépendance économique que nous avons créée avec les États-Unis depuis des années, des décennies. Il y a une racine à tout ça, M. le Président, c'est qu'on a mis pas seulement tous nos oeufs dans le même panier, c'est qu'on a signé des traités de libre-échange. On est embarqué dans un système qu'on voyait déjà venir les conséquences néfastes pour l'économie, pour nos travailleurs et pour l'environnement. On a vu venir ces choses-là dans les années 90, au début des années 2000, puis peut-être il y en a certains qui se souviennent de voir des industries fermer peu à peu à ce moment-là, des industries manufacturières un peu partout au Québec. Moi, ma mère est arrivée au Québec, elle a commencé à travailler dans une shop, comme on dit. Cette industrie-là, elle a fermé. Les manufactures ont fermé peu à peu parce qu'à cause des traités de libre-échange, bien, ça devenait moins cher de le faire au Mexique, c'était moins cher de le faire ailleurs, en Chine, en Amérique latine que faire ici nous-mêmes nos propres marchandises. On s'est tourné vers ce qu'on appelle l'économie tertiaire, une économie de services — et j'y reviendrai — et nous payons maintenant les conséquences.

La situation actuelle nécessite des actions exceptionnelles. Oui, je suis d'accord avec la proposition de l'opposition officielle de nous parler d'un groupe de travail. On pourrait même faire une commission spéciale. Ceci étant dit, je sens qu'on a besoin d'aller plus loin et beaucoup plus vite. On peut faire des consultations, on peut s'asseoir et parler, on peut même voter sur les... pour des grands principes, mais ça ne doit pas nous empêcher de poser des gestes forts dès maintenant, des gestes forts qui peuvent avoir lieu tout... indépendamment de ce qui se passe de l'autre côté de la frontière. Et ça va aider à rassurer des gens, ça va aider à rassurer des producteurs, des productrices, ça va aider de... à rassurer les gens qui ont peur pour leurs emplois et qui... L'incertitude, c'est la pire chose en économie, c'est ça qui fait en sorte qu'on ne sait pas... Par exemple, vous entendez des producteurs agricoles qui disent : Qu'est-ce que je vais faire l'année prochaine, comment je vais investir, et qui vont perdre de l'argent dans tout ça.

Hier, comme je disais, j'ai demandé un plan, et je vais donner dès maintenant des exemples d'actions concrètes qu'on pourrait entreprendre et dans lesquelles on pourrait renverser notre rapport de force et se tenir debout face à un gouvernement comme Trump qui menace notre économie.

La première chose que nous avons proposée déjà, c'est monnayer notre énergie, utiliser nos tarifs d'hydroélectricité envers les États américains. C'est un pouvoir que nous avons, c'est une ressource que nous possédons et que nous

sommes capables d'utiliser dans un levier pas seulement de négociations... et de le dire haut et fort. Cette idée-là, j'entendais dire quelque chose à la ministre de l'Économie, par la suite, j'ai entendu toute une autre du premier ministre. Nous pouvons utiliser les tarifs d'hydroélectricité envers les partenaires américains comme un levier dans ces négociations. Puis une des... une des bonnes raisons pour le faire, c'est parce qu'on utilise une richesse qui est nôtre mais aussi qui est verte.

Puis je vais faire... me permettre de faire un... pas seulement une parenthèse, mais de vous parler des impacts environnementaux qu'on risque d'avoir et des débats qu'on risque de voir revenir au Québec, parce que, plutôt de laisser la voie à des pipelines, parce que personne n'en veut au Québec, on devrait toujours miser d'abord sur notre hydroélectricité et que c'est utilisé comme levier. Et pourquoi je vous parle de pipelines puis je prends un moment pour ça? C'est qu'en ce moment, comme je vous disais, là, on a des craintes, on a des incertitudes puis on ne le sait pas, qui va être gagnant, qui va être perdant de cette situation. Est-ce que le Québec va être sacrifié en ce moment dans les négociations entre le Canada puis les États-Unis? Et, quand je parle d'être sacrifié, bien, c'est parce que ce n'est pas la première fois que ça arriverait.

Dans les négociations avec l'Union européenne, on a sacrifié nos producteurs agricoles, nos producteurs de lait ici, au Québec, nos producteurs de fromage, pour être plus spécifique, parce qu'on a laissé rentrer des fromages européens et on a touché aux revenus de nos producteurs de fromage ici. Et pourquoi on a fait ça? C'est parce que l'Alberta puis les producteurs de boeuf avaient besoin de... eux aussi d'être gagnants. Donc, oui, on a déjà sacrifié le Québec, on a déjà sacrifié nos entreprises ici pour que d'autres, ailleurs au Canada, en profitent. Puis j'entends, puis je le vois dans la motion, et c'est une des raisons pour laquelle nous, on trouve qu'il faut aller de façon plus prudente, d'ouvrir et de revoir nos échanges commerciaux avec d'autres pays que les États-Unis, mais moi, j'entends l'Europe.

J'entendais la ministre de l'Économie ne pas être certaine si on allait ou pas réouvrir le débat sur GNL Québec. Je ne sais pas si les gens s'en souviennent ici. Moi, c'est une lutte que j'ai suivie de très près, que j'ai eu la chance d'analyser les effets économiques et écologiques de cette industrie-là. C'est une industrie, c'est un pipeline auquel on a dit non, carrément. Au Québec, on n'en veut pas, de pipeline. Mais, bien sûr, dans la négociation et dans l'arrivée des tarifs, on voit déjà venir le fait qu'il va falloir créer des marchés pour le gaz de l'Alberta. Puis ce marché-là, bien, il va passer peut-être par un pipeline au Québec. Et c'est la raison pour laquelle aujourd'hui mon collègue d'Hochelaga-Maisonneuve avait... a déposé une motion pour dire haut et fort, dans cette Chambre, qu'on n'acceptera pas le retour de ce projet. Cette motion a été refusée. Et, pour nous, c'est un grand recul parce que ce n'est pas le moment de reculer sur les questions environnementales, ce n'est pas le moment de reculer sur des positions que nous avons déjà prises ici.

Je veux revenir, M. le Président, sur les choses qu'on pourrait... on devrait faire tout de suite. Maintenant, indépendamment de ce qui arrive, il faut qu'on mette fin à l'austérité. On parle de créer une société, une économie qui est forte, on nous dit qu'il faut rester unis face à la menace de Trump, mais, pour être capables de répondre aux besoins des Québécois et Québécoises, on doit arrêter de couper dans nos services publics. La période des questions aujourd'hui a porté uniquement là-dessus. Toutes les questions, c'étaient sur les coupures en santé, les coupures en éducation, les coupures dans nos services publics, les coupures dans les sorties culturelles de nos jeunes.

Si la CAQ continue à faire l'austérité et couper dans ces budgets-là, elle est en train d'affaiblir notre tissu social, elle est en train d'affaiblir le filet social qui est notre fierté. Et, lorsqu'il va y avoir des impacts économiques et lorsqu'on va avoir des travailleurs et travailleuses qui vont se retrouver peut-être sans emploi, avec une épicerie qui va coûter plus cher, qu'ils ne vont pas être capables de payer le loyer, bien, ils vont devoir aussi avoir le droit de recevoir des services publics qui vont être en santé et qui sont là pour répondre. Donc, une chose qu'il faut faire, pour nous, immédiatement, pour se protéger face aux différentes crises qu'on va traverser, si ce n'est pas les tarifs, je vous dis, ça pourrait être d'autre chose, parce qu'on est devant un acteur qui n'est pas rationnel, qui change d'idée à chaque jour, à chaque matin, il faut qu'ici on soit capables de renforcer pas seulement notre économie, mais surtout notre filet social. Quand l'économie va mal, bien, c'est l'État qui doit réinvestir. C'est le principe de l'économie 101.

Une autre chose que j'aimerais en discuter... discuter, dans le cadre de ce débat-là, c'est qu'on ne peut pas tout... mettre tous nos oeufs dans le même panier, je vous disais ça tout à l'heure, mais il faut quand même qu'on se pose des grandes questions sur le libre-échange. Dans le libre-échange, je m'en souviens, dans un de mes cours d'économie, un prof m'avait dit : Il n'y a personne qui est libre par la suite. Dans le libre-échange, on signe un contrat, on le négocie, et c'est dans cette négociation-là qu'il y a des gagnants et il y a des perdants. Je vous le disais tout à l'heure, on a perdu de la manufacture, au Québec, à cause des traités de libre-échange et on a peut-être gagné d'autres choses.

• (15 h 40) •

Vous allez me dire : Il y a d'autres entreprises, comme, on a été capables de faire des liens, on a eu d'autres entreprises étrangères qui sont venues s'installer ici, au Québec. Puis je veux vous donner un exemple d'une des entreprises étrangères qui est venue s'installer au Québec et qu'on entend beaucoup parler dernièrement dans les nouvelles, c'est Amazon. On a tourné notre économie ici, au Québec, vers les services pour accueillir des entreprises étrangères, des services comme les entrepôts Amazon. Amazon a mis à la porte 1 700 travailleurs permanents et 200 travailleurs temporaires la semaine passée, du jour au lendemain, parce que, tout à coup, c'était moins profitable de travailler au Québec.

C'est ça, M. le Président, les effets du libre-échange. On permet à des multinationales, des multimilliardaires... parce qu'on se souvient, Jeff Bezos, il a reçu pas seulement de l'argent en forme de subventions cachées, des 100 millions de dollars de la part des ministères, ils reçoivent, Amazon, aussi des... ont bénéficié de nos tarifs et... dans ses centres de données, à Varennes. Et Amazon, c'est possédé par un milliardaire qui vaut 247 milliards de dollars et qui ont décidé de mettre du monde à la porte du jour au lendemain, de s'essuyer... de jeter des travailleurs à la rue comme des kleenex. C'était insultant pour le Québec. C'est ça, les effets des multinationales quand on ouvre les portes au libre-échange pour ouvrir sans aucun contrôle.

Puis je veux rappeler aussi que, pour la construction d'entrepôts d'Amazon, dont un a été fermé, on a sacrifié notre environnement. Puis l'UPA est sortie, il y a quelques jours, pour nous rappeler qu'en 2017 il y a eu un décret qui

a autorisé le dézonage d'une superficie de 164,72 hectares, que... des zones agricoles, à Coteau-du-Lac pour que l'entreprise... pour que l'entrepôt d'Amazon qui vient d'être fermé ait lieu. On a détruit 164 hectares de terres agricoles dans la couronne élargie de Montréal, dont nos terres les plus précieuses, pour accueillir un géant qui n'a pas respecté nos travailleurs ici, au Québec.

Une des choses qu'il faut commencer à faire tout de suite : de ne plus donner un dollar d'argent public à Amazon. Il faut retirer tous nos contrats avec Amazon. On ne doit plus faire affaire avec ce type d'entreprises voyoutes ici, au Québec, si on veut être sérieux dans notre désir d'être moins dépendants envers les États-Unis, de se tourner vers les économies locales. Parce qu'Amazon a détruit plusieurs petites entreprises au Québec, que ce soit au niveau du livre, de la culture, on parle de quincailleries qui ont fermé parce que ce service-là était présent, mais on ne devrait plus... notre argent public, l'État québécois devrait arrêter de signer des contrats avec Amazon.

Une chose qu'on peut faire tout de suite, M. le Président, c'est de renforcer notre économie locale. Là, on a du pouvoir. J'ai parlé tantôt des cas... du cas d'Amazon avec les contrats qu'on donne avec les marchés publics, là. La ministre responsable du Conseil du trésor m'a vanté un programme d'achat local. Bien, c'est très bien en paroles puis c'est très bien en principe, mais là il nous faut des résultats, il nous faut même mettre des quotas sur les biens qu'on achète ici, au Québec, par nos institutions publiques.

Une chose que j'avais faite aussi dans ma carrière comme chercheur, c'est de me pencher sur l'utilisation du bois québécois dans nos institutions. Quand on construit des écoles, des hôpitaux, des centres hospitaliers, des CHSLD, est-ce qu'on est en train d'utiliser notre bois au Québec? C'est très difficile de retracer ça, je vais vous dire, M. le Président. Puis j'ai passé, je m'en souviens, des mois avec des chercheurs de l'UQAC, de l'Université du Québec à Chicoutimi, à se pencher là-dessus parce qu'on ne fait pas ça, le suivi, au Québec, de combien on a utilisé de bois. Et là on est devant une crise, là, qui s'annonce pour le bois d'oeuvre au Québec. Bien, c'est le temps de mettre des quotas. Moi, je m'attends que toutes les prochaines constructions étatiques, bien, ce soit fait avec notre bois québécois. C'est quelque chose qu'il peut... faire rapidement, de l'imposer. Mais, pour ça, bien sûr, il faut arrêter de couper dans les budgets de l'éducation puis de la santé, pour être capables de répondre à la demande en termes de services publics.

Et j'arrêterai par dire : Si on est pour revoir, puis j'utilise les mots qu'on utilise, réévaluer nos traités de libre-échange juste pour en finir avec d'autres partenaires commerciaux, bien sûr, c'est la diversification, mais ce n'est pas suffisant. Il faut être certain que nous allons respecter les gens, qu'on va respecter nos règles environnementales. Parce qu'on l'a vu à d'autres reprises que c'est lors de la signature de traités de libre-échange qu'on perd au niveau de l'environnement. C'est ça qui a permis, par exemple, que le Québec soit poursuivi lorsqu'on a décidé de mettre fin à l'exploitation puis l'exploration des hydrocarbures. C'est parce que, dans le passé, on a mal négocié, on ne s'est pas gardé le pouvoir de décider pour notre avenir. Puis c'est ça que je souhaite, M. le Président, qu'on soit capables ici, au Québec, de renforcer notre économie, de respecter les gens, de respecter le travail, respecter nos entreprises, respecter notre environnement. C'est le principe qui devrait nous guider pour, oui, faire un front contre Trump, contre ses tarifs, tarifs qui sont faits, je vous dirais, pour continuer à accroître le profit de ces milliardaires qui souhaitent de s'installer un peu partout dans le monde, sacrer du monde à la porte puis encaisser les profits. Merci beaucoup, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Mme la députée de Verdun, je vous rappelle que votre amendement a été reçu sous réserve de la permission de l'auteur. Je reconnais maintenant M. le député de Marguerite-Bourgeoys.

M. Frédéric Beauchemin

M. Beauchemin : Merci beaucoup, M. le Président. Nous, au Parti libéral du Québec, ce qu'on veut, là, c'est simple, on veut qu'il y ait un négociateur en chef qui va représenter les intérêts du Québec. Ce qu'on a entendu de la part du gouvernement dans le débat qu'on a actuellement, c'est qu'on ne semble pas avoir vraiment mis ça ailleurs que sur les épaules du premier ministre. Malheureusement, M. le Président, on a vu, de par les expériences passées, les qualités de négociateur ne sont peut-être pas tout le temps au rendez-vous. On a juste à penser à Northvolt, comme... par exemple. Donc, pour moi, je trouve ça inquiétant qu'on n'ait pas encore quelqu'un qui vient du monde des affaires, quelqu'un qui a une expérience dans la négociation à l'international. Il y a plusieurs candidats québécois qui pourraient prendre ce chapeau-là. Malheureusement, on n'a pas encore eu une réponse positive de la part du gouvernement.

Deuxième chose qu'on veut, c'est une offensive diplomatique intensive auprès des élus américains. On a des contacts, on a des... on a des amis de l'autre côté, on doit rentrer en contact avec eux, on doit établir le pont. Savez-vous, le premier ministre n'a pas été aux États-Unis... À part Mar-a-Lago, là, la dernière fois c'était en 2023, aucun entretien des relations diplomatiques de la part du premier ministre avec ses homologues ici, juste au sud de la frontière. Malheureusement, M. le Président, vous comprendrez qu'une question de familiarité, une question de plus se connaître, une question d'être en pourparlers de façon plus récurrente fait en sorte qu'on a des meilleurs entretiens. Malheureusement, encore une fois, le gouvernement, là-dessus, n'est pas au rendez-vous.

Et ce qu'on voudrait avoir, évidemment, c'est une stratégie canadienne concentrée à servir les intérêts, évidemment, là, du Québec, mais à l'intérieur du Conseil de la fédération, c'est important. Donc, pour nous, on voit évidemment un levier canadien. L'isolement, de faire que le Québec reste seul, comme ce qui semble être proposé par les deux autres groupes de l'opposition, malheureusement, ça ne tient pas la logique, un marché de 9 millions versus un marché de 40 millions avec l'ensemble qui est offert dans l'entité canadienne dans son ensemble. Évidemment, M. le Président, on a un énorme levier et on va tous y gagner ensemble à avoir un front commun, un front uni. Donc, ça, c'est ce que nous, on voudrait avoir.

Mais c'est important, quand on fait de la négociation, de comprendre que vaut... que veut avoir notre opposant, que veut avoir notre adversaire, si on peut l'appeler ainsi. Bien, vous savez, M. le Président, j'ai toujours été dans une

mentalité que c'est important d'avoir une approche gagnant-gagnant. Toute ma vie, j'ai fait ça, que ce soit dans toutes les négociations que j'ai faites avec des clients ou avec les projets d'investissement qu'on a pu faire. L'important, c'est de s'assurer que tout le monde en tire quelque chose d'important.

Que veut vraiment obtenir, donc, le président Trump? Est-ce que c'est vraiment d'obtenir un 51^e État américain? Bien, force est de constater que, si on met des lentilles de Parti républicain des États-Unis, ça ne tient pas la route. Le nombre de... électoral de vote collégial américain que le Canada obtiendrait ferait en sorte que la balance du pouvoir, pour la présidence, serait majoritairement tout le temps du côté, évidemment, démocrate, donc ce n'est pas ça qui est l'objectif ultime d'un président républicain, évidemment, on doit s'entendre là-dessus.

• (15 h 50) •

Est-ce que le président américain veut renégocier l'entente de libre-échange qui a été signée récemment sous sa gouverne, en passant? Donc, ce serait peut-être important de s'assurer, là, que le président apporte quand même sa game dans la game à la prochaine négociation. Mais est-ce que c'était ça, son objectif ultime, de faire en sorte de réouvrir l'entente de libre-échange? Bien, c'est possible, c'est possible qu'il puisse vouloir mettre la table là-dessus puis qu'on puisse, par la suite, en arriver à avoir, évidemment, des conversations qui pourraient être utiles, faire avancer le commerce avec le Canada, et les États-Unis, et même le Mexique, dans ce cas-ci.

Mais, juste pour qu'on comprenne, là, le déficit qu'on a avec les Américains, ça a été repris tout récemment dans l'article de Francis Vailles, on parle de 41 milliards de dollars. Sur une balance commerciale américaine, là, je porte les lentilles d'un Américain qui regarde la planète puis c'est quoi, mon déficit à travers le monde, là, c'est plus de 1 062 milliards annuels de déficit que les Américains ont à l'international, 41 milliards pour le Canada. Savez-vous où est-ce que ça nous place, ça, M. le Président, sur l'échelle, là, de... du déficit le plus important, américain, au plus petit? On est le 10^e. La Chine a 268 millions... 252 milliards de déficit... de surplus, en fait, contre les Américains, donc un déficit de la part des Américains, le Mexique, 162 milliards. Donc, nous, au Canada, on a 41 milliards.

Mais attention, là, maintenant, là, si on regarde qu'est-ce qui construit ce 41 milliards là, il y a évidemment tout ce qui est le commerce de biens, là, évidemment, les services sont aussi inclus, et, dedans, on inclut aussi, évidemment, le pétrole, l'énergie, 87 milliards de dollars que ça, ça représente annuellement. Donc, si on retire le pétrole de l'équation, on est en déficit avec les Américains. C'est eux qui ont un surplus budgétaire envers nous de l'ordre de 46 milliards de dollars. Donc, juste en partant, là, l'énergie, qui est essentielle, parce qu'ils sont nets consommateurs de 17 millions de barils de pétrole par jour, on leur en fournit 4 millions, de barils de pétrole par jour. Sans notre pétrole, le prix à la pompe va exploser, O.K.? Donc, du jour au lendemain, la banque centrale américaine va être obligée de mettre un stop, va être obligée d'augmenter les taux d'intérêt pour éteindre l'inflation instantanée qui se serait produite. La preuve, c'est qu'aujourd'hui Jerome Powell a décidé de ne plus faire de baisse de taux parce qu'il trouve qu'effectivement l'inflation aux États-Unis est menacée par un paquet de politiques qui semblent venir de l'administration américaine.

Donc, on a un paquet de vecteurs, là, qui sont devant nous, qui nous indiquent comme quoi que, si on regarde tout ça, c'est quoi, l'objectif ultime du premier... du président américain? Bien, peut-être, selon moi, c'est juste de mettre la table, là, pour une négociation, puis peut-être qu'effectivement, samedi, il va nous imposer des tarifs, puis peut-être qu'effectivement ça va durer le temps que ça durera avant que, tu sais, les esprits se calment et que la poussière retombe. Mais, devant tout ça, nous, ce qu'on demande, au Parti libéral du Québec, c'est que les intérêts du Québec soient représentés à la table de négociation du Canada, et ce qu'on a entendu de la part du gouvernement, c'est que, malheureusement, ça semble tout reposer sur les épaules du premier ministre. Puis on l'aime bien, notre premier ministre, là, mais on peut quand même...

Des voix : ...

M. Beauchemin : Voilà. On l'aime bien, notre premier ministre, mais on peut quand même se rappeler que c'était le négociateur en chef aussi, évidemment, sur la filière batterie qui nous amené Northvolt. Donc, étant donné l'échec de Northvolt, on peut quand même avoir un certain doute sur certaines habitudes.

Donc, voilà, moi, ce qui m'interpelle le plus ici, c'est que c'est important, donc, d'avoir ça parce que, vous savez, on a beau avoir eu la ministre de l'Économie qui est allée en Europe puis que, là, soudainement, nous arrive : C'est ça que ça nous prend, il faut qu'on développe nos relations avec l'Union européenne, bien, je vous ferai remarquer, M. le Président, qu'en 2018, O.K., le surplus qu'on avait d'échange commercial avec la France, c'était 1,6 milliard de dollars. Savez-vous c'était combien, l'an passé, ce surplus budgétaire là qu'on avait avec la France après que la CAQ et le premier ministre nous ont répété, là, ad vitam aeternam : On veut faire croître par trois, par quatre notre commerce avec la France? On voulait nous faire augmenter ça par quatre. Savez-vous c'était combien, l'an passé? 1,6 milliard. Ça n'a pas bougé d'un poil.

Donc, vous le savez, je peux bien comprendre, là, qu'on a des objectifs nobles de vouloir faire croître le commerce à l'international puis que ça fait déjà six ans, sept ans qu'on en parle, puis c'est ce qu'on veut faire, mais, la preuve est assez évidente, il n'y a rien de nouveau à l'horizon, là. Il ne s'est rien passé. Puis là on arrive d'un voyage à Davos puis on nous dit : Bien là, c'est ça que ça va nous prendre. Bien, écoutez, je regarde ça puis je me dis : Coudon, ce n'est pas vraiment sérieux. On a... C'est sûr qu'on veut faire une diversification de notre clientèle puis c'est sûr qu'on veut avoir du commerce avec l'Asie, on veut faire du commerce avec l'Europe, mais ce gouvernement-là n'a rien fait dans ce sens-là depuis les six dernières années, et là, soudainement, se réveille là-dessus.

Vous savez, c'est important, quand on parlait justement de la fédération, d'avoir des relations aussi à l'intérieur du Canada puis pour laquelle je pense que le but ultime, c'est de faire tomber les barrières à l'intérieur du Canada, qui semble être quelque chose qui est maintenant reconnu, là, par le gouvernement de la CAQ, et tant mieux, mais, je vous le dis,

M. le Président, c'est le plus bas fruit de l'arbre. C'est la chose première qu'on doit faire. C'est 21 % d'amélioration de notre commerce intérieur même ici, au Québec, si on peut être capables de faire tomber les barrières entre les provinces.

Donc, la première chose à faire, c'est de se regarder entre nous autres puis dire : L'équipe Canada en premier, le Québec qui va gagner dans ça. C'est ça, l'attitude à avoir. Je comprends, là, qu'on aime ça, là, voyager à travers le monde puis dire : On veut faire du commerce ici, on veut faire du commerce là, mais il n'y en avait pas, de commerce, jusqu'à tant que Jean Charest a décidé, en 2016, 2018, de justement faire en sorte qu'on ait une entente avec l'Europe. Il n'y a pas eu ça avec, évidemment, l'Asie jusqu'à tant que Philippe Couillard a décidé de faire en sorte qu'on ait une voie de commerce avec l'Asie. Depuis ce temps-là, il ne s'est rien passé de nouveau sous l'horizon caquiste, M. le Président.

Donc, je pourrais vous en parler, là, pendant des heures et des heures, mais, vous savez, la réalité, c'est que la chose qui est importante, c'est qu'on mette nos priorités à la bonne place. On a besoin d'avoir un négociateur en chef. On a besoin d'avoir des ententes avec le reste du Canada, de faire une équipe canadienne qui va défendre nos intérêts. Puis on doit avoir une diplomatie avec les 36 États pour qui, savez-vous quoi, on est le client numéro un. Donc, c'est essentiel, M. le Président, qu'on mette, justement, là, l'épaule à la roue de façon intelligente, de façon coordonnée pour faire avancer ce dossier-là, parce que c'est l'avenir du Québec qui est en question. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Je cède maintenant la parole à M. le député de Nicolet-Bécancour.

M. Donald Martel

M. Martel : Merci, M. le Président. Je n'avais pas prévu débiter mon allocation... mon allocution comme ça, mais le chef de l'opposition officielle, tantôt, je pense qu'il pensait qu'il avait une bonne ligne en disant que le premier ministre n'avait pas eu de contact avec les États-Unis dans les dernières années. Juste rappeler l'entente que le premier ministre a signée avec la ville de New York pour la fourniture d'électricité. Juste rappeler aussi l'entente qu'il a signée avec le Massachusetts. Puis on va voir ce que l'avenir va nous dire, mais ces deux ententes-là vont peut-être avoir beaucoup d'impact dans les prochaines négociations.

Je rappellerais aussi...

Une voix : ...

M. Martel : Je vais vous écouter tantôt. Je rappellerais aussi que, sous le gouvernement de la CAQ, la compagnie GM est venue investir 600 millions dans le parc industriel de Bécancour. Je vous rappellerais aussi que la compagnie Ford est venue investir dans le parc industriel. Ils se sont retirés depuis, mais la compagnie EcoPro continue toujours, et Ford n'a pas exclu d'être un client de cette entreprise-là aussi. Ça fait que je vais écouter ce que mes collègues disent par rapport au succès que le Parti libéral a eu dans ses échanges avec les États-Unis, mais je pense que le bilan de la Coalition avenir Québec n'est pas gênant à ce niveau-là.

Vous savez, il y a eu la campagne électorale aux États-Unis, et on entendait le candidat Trump dire qu'il imposerait des tarifs de 10 % sur toutes les matières provenant du Canada en échange de... si la frontière n'était pas sécurisée, notamment pour les immigrants illégaux ou pour le fentanyl. Il est arrivé, il a gagné l'élection; le lendemain de l'élection, il ne parlait plus de 10 %, il parlait de 25 %. Moi, je me rappelle d'avoir entendu mon premier ministre dire qu'il prenait cette menace-là très, très au sérieux, qu'il pressait le gouvernement fédéral d'adopter un plan. Je sais qu'il a peut-être été dur des fois, raide un peu avec le petit cousin de nos collègues libéraux, avec le premier ministre Trudeau, mais je pense que le premier ministre faisait une bonne lecture de la situation, qu'il fallait prendre les choses très au sérieux.

• (16 heures) •

Juste avant de lire le texte que j'avais préparé, je voulais mentionner aussi que souvent, quand j'entends les oppositions parler de la grande entreprise puis les investissements internationaux, qu'on devrait plus se concentrer sur les PME, moi, M. le Président, je veux m'inscrire en faux en mettant en opposition le développement de la PME avec la grande entreprise. Juste dans le parc industriel de Bécancour, sur les 3 milliards et quelques d'investis qu'il y a eu jusqu'ici, je rappellerai qu'il y a 2,5 milliards de contrats de ces entreprises-là qui ont été donnés à des entreprises du Québec, 850 millions ont été donnés à des entreprises de la Mauricie—Centre-du-Québec. Ces contrats-là, c'est des contrats que les PME, que les travailleurs de la construction ont pu bénéficier, donc c'est très, très bon pour notre économie.

Depuis le début de l'année 2025, le sujet de la motion d'aujourd'hui est sur toutes les lèvres. J'en entends parler au quotidien dans ma circonscription. Les gens me parlent de l'impact sur la filière batterie, entre autres, les entrepreneurs me parlent de leur inquiétude, et les citoyens ordinaires aussi. Les gens sont inquiets. Pour eux, c'est un enjeu qui les touche vraiment. La meilleure façon de s'assurer de les rassurer, c'est de leur démontrer qu'on sait où est-ce qu'on s'en va, qu'on a un plan et qu'on va mettre en marche. Les Québécois ont besoin de savoir qu'ils peuvent faire confiance à leur gouvernement pour protéger leur intérêt économique et leur avenir. Le gouvernement du Québec a choisi de s'allier avec les autres provinces et le fédéral. Dans les circonstances actuelles, c'est la bonne façon d'envoyer un message fort aux Américains.

Au moment où on se parle, les tarifs ne sont pas en vigueur, et l'objectif premier demeure d'éviter une guerre commerciale avec les États-Unis. Les Américains sont nos voisins, nos relations ont toujours été mutuellement bénéfiques. On doit se positionner comme de bons partenaires économiques. Essayons de comprendre ce qu'ils veulent vraiment.

En même temps, on doit prévoir les diverses options et poursuivre ce qui avait été commencé au cours des dernières années, et c'est pour cette raison qu'il est primordial de diversifier notre économie. Il faut continuer de renforcer nos

échanges commerciaux avec le reste du Canada. En 2023, les exportations du Québec vers les autres provinces se chiffraient à 100 milliards, alors que les exportations du Québec dans le reste du monde représentent 169 milliards. C'est donc 37 % des exportations qui se font dans le reste du Canada. Je préciserai même que notre solde commercial est positif pour le Québec dans toutes les provinces, à part l'Ontario.

Le Québec collabore en continu avec les autres gouvernements au Canada afin de rendre le commerce interprovincial le plus fluide possible. Le Québec s'engage pleinement à collaborer avec les autres provinces et territoires afin de réduire les obstacles et les irritants au commerce interprovincial pour le bénéfice de nos entreprises québécoises. La diversification économique est essentielle pour assurer la stabilité et la croissance à long terme de notre économie. De plus, la diversification favorise l'innovation et la compétitivité, encourageant des nouveaux secteurs à croître sur notre territoire.

Vous savez bien que la ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie travaille sans relâche pour optimiser l'utilisation de nos accords commerciaux, plus particulièrement avec l'Europe. Les missions commerciales effectuées au cours des dernières semaines étaient stratégiques pour poursuivre nos discussions avec des partenaires actuels et de futurs partenaires potentiels.

Le Québec, la ministre le mentionne régulièrement, est un partenaire d'affaires exceptionnel et de premier plan pour plusieurs entreprises européennes. Notre emplacement géographique, notre énergie propre et renouvelable, nos ressources naturelles stratégiques, la stabilité économique et politique ainsi que le dynamisme de plusieurs entrepreneurs font du Québec un endroit idéal pour brasser de bonnes affaires. Les entreprises québécoises déjà présentes de l'autre côté de l'Atlantique rayonnent comme des ambassadrices pour celles qui veulent développer leurs exportations vers l'Europe ou bien attirer des entreprises internationales à venir investir ici. On continue à renforcer nos liens économiques avec d'autres pays, et c'est le Québec tout entier qui en bénéficie.

Plus localement, sous notre gouvernement, le parc industriel de Bécancour est devenu un véritable pôle stratégique pour le développement économique du Québec. C'est avec une grande fierté que je peux dire aujourd'hui que Bécancour est devenue un site stratégique pour la transformation et la production de matériaux critiques. J'ai d'ailleurs passé la journée d'hier en commission pour un projet de loi qui sera bénéfique pour la région et son développement à long terme. Ces initiatives illustrent notre engagement à développer des secteurs à forte valeur ajoutée, à diversifier notre économie et créer des milliers d'emplois bien rémunérés.

Vous savez bien que nous n'en sommes pas à notre première gestion de crise. Nous avons su montrer notre capacité à bien surmonter les épreuves et nous saurons faire face à ces bouleversements commerciaux. On positionne le Québec vers l'avenir avec une position qui nous rassemble, pragmatique mais pas idéologique. La chose à faire pour l'instant est de garder la tête froide tout en étudiant toutes les possibilités et regarder toutes les options sur la table. Il faut être solidaires et garder confiance.

Motion d'amendement

M. le Président, j'aurais un amendement à proposer. Donc, au troisième alinéa, ajouter les mots «continuer à» entre «Qu'elle demande au gouvernement du Québec de» et «multiplier les initiatives diplomatiques auprès des élus américains, tant à Washington qu'au sein des États clés avec lesquels le Québec entretient des relations commerciales d'importance afin de sensibiliser ceux-ci aux impacts délétères d'une guerre tarifaire;».

Au dernier alinéa, supprimer les mots «mettre en place un groupe d'action ministériel chargé de».

La motion amendée se lirait comme suit :

«Que l'Assemblée nationale prenne acte de la menace maintes fois répétée du président américain Donald Trump d'imposer des tarifs douaniers de 25 % sur les exportations canadiennes à destination des États-Unis;

«Qu'elle prenne acte que l'imposition de tels tarifs douaniers aurait un impact majeur sur la compétitivité de milliers d'entreprises québécoises, fragiliserait de façon importante notre économie et mettrait à risque des milliers d'emplois;

«Qu'elle demande au gouvernement du Québec de continuer à multiplier les initiatives diplomatiques auprès des élus américains, tant à Washington qu'au sein des États clés avec lesquels le Québec entretient des relations commerciales d'importance afin de sensibiliser ceux-ci aux impacts délétères d'une guerre tarifaire;

«Qu'elle déclare que le marché économique canadien constitue un avantage majeur pour le Québec face à cette situation et que la diversification des exportations du Québec vers les autres provinces canadiennes et vers d'autres pays que les États-Unis représente une nécessité que le gouvernement du Québec se doit de développer avec énergie et leadership;

«Qu'enfin, elle demande au gouvernement caquiste de s'engager à travailler à l'abolition des barrières qui freinent le commerce interprovincial, le tout avec diligence.»

Merci, M. le Président.

• (16 h 10) •

Le Vice-Président (M. Benjamin) : M. le député de Nicolet-Bécancour, votre amendement est déposé sous réserve de la permission de l'auteur. Est-ce que j'ai d'autres interventions? M. le député de l'Acadie.

M. André Albert Morin

M. Morin : Parfait. Merci, M. le Président. Alors, je suis heureux, cet après-midi, de prendre la parole en cette Chambre afin, évidemment, d'appuyer la motion tout à fait pertinente qui est présentée par le chef de l'opposition officielle.

Permettez-moi de rappeler deux allégués, finalement, de la motion qui sont pour moi très importants, je les cite :

«Qu'elle demande au gouvernement du Québec de multiplier les initiatives diplomatiques auprès des élus américains, tant à Washington qu'au sein des États [...] avec lesquels le Québec entretient des relations commerciales d'importance afin de sensibiliser ceux-ci aux impacts délétères d'une guerre tarifaire; et

«Qu'elle déclare que le marché économique canadien constitue un avantage majeur pour le Québec face à cette situation et que la diversification des exportations du Québec vers les autres provinces canadiennes et vers d'autres pays que les États-Unis représente une nécessité que le gouvernement du Québec se doit de développer avec énergie et leadership;».

Alors, je vous mentionne ces deux allégués, M. le Président, parce qu'en tant que porte-parole de l'opposition officielle pour les relations internationales et de la Francophonie, vous comprendrez que ce sont deux aspects non seulement qui m'intéressent mais avec lesquels je travaille avec passion. Donc, je vais vous en parler, on va même avoir des propositions pour le gouvernement.

Mais, avant ça, j'ai écouté aussi attentivement la déclaration de la collègue, la députée de Verdun, et ça m'a laissé un peu perplexe. Le chef de l'opposition officielle décidera, à la fin, si son amendement est accepté ou pas, mais ce que je comprends, c'est qu'elle souhaite que le quatrième allégué soit enlevé, donc développer un marché économique canadien et évidemment faire en sorte que le gouvernement du Québec puisse négocier avec d'autres marchés. Alors, si on enlève ça, je ne sais vraiment pas ce qu'on va faire. Moi, ça me dépasse. Je ne comprends pas ce qui va arriver. Ça ne va pas être drôle pour les entreprises québécoises. Je comprends que, dans son exposé, après ça, elle nous parlait de l'importance de développer des nouveaux marchés. Bien, j'aimerais lui rappeler amicalement le programme de son parti, en 2022, qu'à l'article 19.4 on mentionnait que Québec solidaire «affirme que le Québec doit affirmer sa souveraineté», que Québec solidaire «s'engage à remettre en question les accords et conventions internationales économiques et militaires signés par le Canada».

Alors, je ne sais pas comment ils vont être capables de faire ça, là. C'est un peu la quadrature du cercle. Je leur souhaite bonne chance, mais, pour ma part, ça ne tient pas la route. Et je pense qu'il faut absolument qu'au contraire, le Québec soit en mesure, à l'intérieur du Canada, de jouer un rôle de leader et de faire en sorte qu'il puisse développer des marchés, et ça, pas uniquement aux États-Unis. Et ça, c'est important.

Puis, au Québec, on est privilégiés. Et je tiens à vous le dire, M. le Président, parce que le Québec a un réseau de diplomates qui est unique. Et c'est un legs de la doctrine de Paul Gérin-Lajoie, un ministre libéral, d'ailleurs. Et ces fonctionnaires-là sont à l'oeuvre sur la scène internationale. Et c'est un levier important de l'affirmation nationale du Québec au sein du Canada. Mais, évidemment, je salue le travail des fonctionnaires. Ils sont sur le terrain, ils sont compétents, ce sont des professionnels, ils travaillent très fort. Ils sont déjà dans plusieurs États aux États-Unis d'Amérique, New York, Atlanta, Boston, Chicago, j'en passe. Mais cependant je déplore, M. le Président, qu'il manque un joueur clé. La ministre est là avec ses fonctionnaires, mais où est le premier ministre? Que fait-il? J'entendais la ministre, tout à l'heure, qui nous disait : Le premier ministre est là, il a les deux mains sur le volant. C'est parfait, sauf que son auto ne va pas nulle part. Alors, ça ne nous aide pas beaucoup, nous, au Québec. Moi, je pense à nos entreprises, je pense aux grandes entreprises, aux moyennes, aux petites entreprises. Ce n'est pas tellement rassurant.

Donc, il faut absolument que notre premier ministre se ressaisisse et qu'il soit capable d'exercer un véritable rôle de leader au moment où le Québec en a véritablement de besoin. À part un bref entretien avec le président américain à Paris, je remarquais, en lisant un article publié dans *Le Devoir*, qu'il ne serait pas allé en sol américain depuis 2023 pour véritablement négocier avec les Américains.

La ministre des Relations internationales disait un peu plus tôt aujourd'hui : Vous savez, quand le premier ministre se déplace, il faut que ça compte. Bien là, je pense que, M. le Président, on est rendus à une étape où, s'il faut que ça compte, bien, ça compte. Alors là, il faudrait qu'il le fasse. Là, on est rendus là, là. Si, aujourd'hui, devant cette menace, ça ne compte pas, bien, je ne sais pas ce qu'il faut puis je ne sais pas qu'est-ce qu'il va falloir pour le convaincre. Donc, je vous dis que c'est hyperimportant. Et, comme le soulignait, dans un article du *Devoir*, l'ancienne ministre libérale des Relations internationales, Mme St-Pierre, le premier ministre doit être à la rencontre de l'association nationale des gouverneurs à Washington, qui va se tenir bientôt. Ça m'apparaît essentiel.

Je vous faisais remarquer aussi ce matin que, là, il allait se rendre aux États-Unis. Bien, tant mieux. La ministre disait un peu plus tôt aujourd'hui : Écoutez, j'ai parlé au consul américain hier, parce que c'était la réception pour les voeux de la nouvelle année. Bien, ce n'est pas beaucoup puis c'est assez tard. On sait que M. Trump a été élu ça fait déjà un bout de temps, on sait qu'il a été, évidemment, assermenté, puis on le sait qu'il parle de ces tarifs. En fait, il ne fait que ça. Donc, est-ce qu'on peut être plus proactifs? Est-ce qu'on peut agir? Est-ce qu'on peut faire en sorte que nos politiciens, le gouvernement exerce un leadership et qu'on soit capables d'aller de l'avant pour protéger les intérêts économiques du Québec? Ça me semble tout à fait évident.

Vous savez, le premier ministre nous dit tout le temps : Ah! bien, on aime ça que l'opposition officielle nous fasse des suggestions. Malheureusement, M. le Président, quand on en fait, elles sont rarement écoutées puis, quand elles sont écoutées, elles ne sont pas mises en pratique. Mais quand même, ce n'est pas grave, moi, je suis un optimiste dans l'âme, en ce début de la nouvelle année, puis je vais en faire d'autres, des suggestions, M. le Président.

Le premier ministre devrait être en contact régulièrement avec les gouverneurs des États de la Nouvelle-Angleterre, ça m'apparaît tout à fait important, du Midwest et des États du Sud. Le premier ministre se vante d'être un homme d'affaires. Il nous vante son leadership. Il nous vante qu'il est un négociateur. Bien, alors là, il est temps qu'il nous le démontre, son leadership. Il est temps qu'il négocie, il est temps qu'il nous montre ses talents. Sinon, c'est le Québec qui va s'en retrouver affaibli.

Diversifions nos marchés, M. le Président. On parle beaucoup des États-Unis d'Amérique. Bien, n'oublions pas les États-Unis du Mexique, ça existe. On a des relations internationales importantes. On a des diplomates québécois qui sont là-bas, utilisons-les, diversifions les marchés. Pourquoi? Bien, parce que, quand on regarde certains pourcentages, quand on regarde, par exemple, nos exportations, bien, 70 % s'en vont aux États-Unis d'Amérique, puis c'est 51 % du commerce total du Québec à l'international. C'est quand même beaucoup. Alors, le premier ministre nous dit : Ah! bien, écoutez, on veut plus d'économie, on veut plus faire des affaires avec différents marchés. Bien, faisons-le. Faisons-le et développons des marchés, notamment en Europe, on l'a évoqué un peu plus tôt. Ça me semble tout à fait essentiel.

Puis je dois vous dire, M. le Président, rendons à M. Charest ce qu'il a accompli de bon, le premier ministre Charest, parce que lui, il n'avait pas peur d'exercer son leadership et de faire en sorte qu'on puisse développer des marchés à l'international, notamment en Europe, parce que, comme mon collègue de Marguerite-Bourgeoys le faisait remarquer tout à l'heure, si on regarde le bilan de la CAQ là-dedans, là, ce n'est vraiment pas fort, ça n'a pas avancé d'un iota. Bien là, il est temps que ça avance et il est temps qu'on puisse diversifier nos marchés. Alors, en voilà une, suggestion. Autre suggestion. Le Québec...

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, M. le député de l'Acadie.

M. Morin : Déjà terminé?

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Déjà terminé. Je reconnais maintenant Mme la députée de Les Plaines.

Mme Lucie Lecours

Mme Lecours (Les Plaines) : Merci beaucoup, M. le Président. Je ne sais pas si le député de l'Acadie a bien écouté mon collègue de Bécancour tantôt, quand il parlait du premier ministre et du fait aussi que ma collègue ministre parlait que le premier ministre a les deux mains sur le volant, mais juste rappeler, justement, ce qu'il disait, mon collègue de Bécancour, en introduction, où il y a eu deux négociations très importantes, notamment avec l'État de New York récemment, et je vais même ajouter aussi la visite du premier ministre à Paris, qui était un peu impromptue, où il a rencontré, justement, le président qui était président élu. Il n'était pas encore assermenté à l'époque, mais ça a été quand même une rencontre importante.

Ceci étant dit, je tiens quand même à souligner l'importance de nos travaux aujourd'hui. C'est la deuxième journée de nos travaux 2025 à l'Assemblée nationale. Donc, je salue l'ensemble de mes collègues, les collègues de la banquette gouvernementale, ceux également de l'opposition. Puis, je sais, c'est toujours pour moi un plaisir puis un honneur de travailler avec l'ensemble de vous tous. Et aujourd'hui c'est d'autant plus important, justement, de souligner ce travail de collaboration qu'on se doit de faire. Bien, pourquoi? Parce que, dans le contexte actuel, on doit davantage travailler ensemble. Je nous incite à le faire, justement, pour faire face aux défis qui s'imposent, et qui s'imposent actuellement, puis qui s'imposeront encore dans les prochains mois.

• (16 h 20) •

Le chef de l'opposition officielle a voulu qu'on débattenne de cet important sujet d'actualité, et c'est une bonne chose. Je lui rappelle d'ailleurs que notre gouvernement s'est engagé à tout faire pour protéger notre économie, mais aussi nos entreprises québécoises face aux effets potentiellement dévastateurs des tarifs que les États-Unis veulent instaurer.

Vous savez, M. le Président, ce n'est pas notre première crise. Que ce soit en matière de relance économique postpandémique, de création d'emplois et de soutien aux régions, notre gouvernement a constamment mis les Québécois au coeur de ses priorités. À titre de ministre délégué à l'économie, au cours de notre premier mandat, j'étais d'ailleurs aux premières loges de cette première crise, celle qui était, on s'en rappelle, en période pandémique. J'ai mis l'épaule à la roue lors de la mise en place de programmes d'aide aux entrepreneurs. On les a suivis de près, on les a bonifiés parce qu'on était à l'écoute et on est encore à l'écoute des entrepreneurs québécois.

Rappelons aussi que notre gouvernement investit massivement dans les régions pour soutenir les secteurs clés comme l'aluminium, l'agriculture et le tourisme, pour ne nommer que ceux-là. Ces initiatives ont permis de renforcer notre résilience économique et de créer des milliers d'emplois de qualité. Nous sommes un gouvernement, donc, d'actions et de solutions.

Encore aujourd'hui, nous le sommes et nous le demeurons parce que les Québécois méritent un gouvernement fort, stable et concentré sur les véritables enjeux. Ensemble, avec notre premier ministre à la barre, nous pouvons surmonter cette autre crise. Elle est différente, certes, mais le mot n'est certainement pas trop fort. Nous y travaillons d'ailleurs très sérieusement depuis le début des discours préoccupants du nouveau président américain.

Dans un premier temps, le Québec a intensifié ses relations avec les États-Unis d'Amérique, comme New York et la Nouvelle-Angleterre, on en a parlé, qui sont des alliés naturels dans la lutte contre les tarifs douaniers. Et cette diplomatie proactive est un atout majeur pour contrer les politiques protectionnistes de Donald Trump. Et ces actions anticipatrices face aux propos et aux menaces des États-Unis d'Amérique, on les doit à ma collègue, notamment, ma collègue ministre de l'Économie. Elle travaille, depuis le tout début, à convaincre des entreprises, des regroupements d'affaires américains, des élus et des personnes influentes de faire entendre raison à Donald Trump. Notre gouvernement va aussi nommer un représentant du Québec pour des discussions commerciales avec les États-Unis.

À la suite d'une rencontre avec des associations clés du milieu économique et Investissement Québec, la ministre s'est rendue, vous l'avez tous mentionné, à Davos, en mission pour améliorer davantage nos relations internationales, et là je pense notamment à l'Europe. Il est de mise de mettre à profit notre accord de libre-échange avec nos alliés européens. Il est également essentiel de tisser des liens avec des entreprises québécoises oeuvrant à l'étranger, de montrer notre grande force et notre capacité d'affaires.

J'ai moi-même pris part à une mission économique à Paris, en 2022, à la toute fin, là, de mon mandat, et je peux vous dire que des entreprises québécoises qui oeuvrent là-bas, il y en a beaucoup, il y en a d'excellentes, et les relations d'affaires sont très bonnes. Même chose au Mexique. Puis je pense à Safran, à Bombardier Produits récréatifs, qui rayonnent à l'international, des entreprises qui ont leur siège social ici, qui travaillent ici et qui font rayonner également leurs entreprises.

Pendant le Forum économique mondial, à Davos, l'objectif principal de ma collègue a été de défendre les intérêts économiques du Québec, comme on le fait toujours lorsque nous sommes en mission. Nous explorons les opportunités de collaboration avec des entreprises et des gouvernements européens pour diversifier les marchés d'exportation et ainsi réduire notre dépendance aux États-Unis. C'est ça, l'objectif ultime.

En établissant des partenariats avec des acteurs clés sur la scène internationale, il s'agit de faire front commun mais aussi de promouvoir le libre-échange. En maintenant nos atouts... en mettant nos atouts en avant, comme notre énergie renouvelable, notre main-d'œuvre qualifiée, notre environnement favorable au développement des affaires, nos ressources naturelles et notre culture d'innovation, nous allons chercher des investissements pour compenser des impacts potentiels des tarifs douaniers. C'est une démarche proactive pour protéger l'économie québécoise, qui a été menée à Davos.

En 2023 seulement, grâce aux actions de prospection pour attirer des investissements directs étrangers et au soutien des filières des sociétés étrangères, 109 projets ont été concrétisés, générant un total de plus de 13 milliards de dollars d'investissements au Québec, contre seulement 2,3 milliards de dollars au cours de l'exercice 2018-2019. Alors, ça, bien, je pense que ce n'est pas rien faire, je pense que c'est faire beaucoup, et on continue à bien faire. Ce succès découle en grande partie des nombreuses initiatives de promotion du Québec à l'international.

Outre ces importantes rencontres dans le monde des affaires à l'international, il y a tout le travail effectué par nos représentants qui contribuent à diriger l'action internationale du Québec et qui viennent soutenir davantage les actions posées par la ministre et son équipe. Que ce soit au bénéfice de notre développement économique, du rayonnement de notre identité ainsi qu'à la défense de nos intérêts, ils effectuent un travail exceptionnel sur le terrain pour incarner nos valeurs, nos traditions et notre vision sur la scène internationale. Le Québec est un des États fédérés ayant l'un des réseaux les plus étendus et performants à l'étranger.

Et vous allez me permettre ici une petite pensée pour notre collègue défunte, Nadine Girault, à qui, justement, le premier ministre avait confié, à l'époque, le mandat aux délégations d'être encore plus économiques, de développer le réflexe économique, et force est d'admettre que ça a fonctionné. Moi, j'y étais, il y a quelque temps, j'ai rencontré des délégations, et c'était tout à l'honneur de notre ex-collègue, justement, d'avoir effectué ce travail qui est, en ce moment, poursuivi par la nouvelle titulaire des relations internationales et donc ma collègue des Chutes-de-la-Chaudière. D'ailleurs, elle s'emploie à tous les jours à s'assurer que les délégués du Québec aux États-Unis, notamment, jouent un rôle important dans la défense et la promotion des intérêts économiques, culturels et politiques du Québec. Ils agissent, en ce moment, comme des relais diplomatiques et, de façon concertée, effectuent la promotion et la défense de nos intérêts chez nos voisins du Sud. Ils peuvent mobiliser leurs contacts pour sensibiliser les décideurs américains, notamment dans les États où le Québec entretient des échanges significatifs. Ils peuvent mettre en lumière les effets négatifs des tarifs sur les entreprises et les consommateurs américains, parce que, et nous l'avons à maintes reprises répété, nous ne serions pas les seuls perdants dans une telle offensive économique.

À cet effet, nous avons considérablement augmenté nos effectifs, dans les États, soit 20 % depuis 2023. L'objectif est de renforcer, intensifier et continuer à développer des alliances stratégiques solides et pérennes avec ce partenaire prioritaire et incontournable pour les relations politiques et économiques du Québec.

La Délégation du Québec à Seattle a été établie récemment, et nous avons rehaussé le statut de nos représentations à Washington ainsi qu'à Miami. On compte présentement neuf représentations sur le territoire américain qui continueront de suivre de très près l'évolution des conditions d'accès au marché américain et développer... et développer des liens étroits avec les nouveaux décideurs politiques sur les territoires respectifs. Nous travaillons également de près avec l'ambassade du Canada à Washington, avec les deux consulats généraux des États-Unis, Québec et Montréal, sur ces questions.

La Délégation du Québec à Washington a pour mission de suivre l'activité législative, les programmes et les prises de position du gouvernement fédéral américain. Elle a également le rôle de faire connaître aux responsables politiques américains la position et les intérêts du Québec. Il est important de comprendre que notre travail de diplomatie d'influence se déploie tout autant auprès des élus fédéraux et des responsables des États qu'auprès des groupes d'intérêts et de lobbies. Il faut aussi comprendre qu'un véritable écosystème d'acteurs influence la prise de décision à Washington.

Dans un autre ordre d'idée, M. le Président, je veux maintenant faire valoir une action que tous les Québécois peuvent faire pour contribuer à notre économie locale, cette fois. Qu'il y ait des tarifs imposés ou pas, je réitère le message de notre premier ministre et celui du ministre de l'Agriculture récemment, et c'est celui de l'importance de l'achat des produits québécois. Cette action, aussi petite peut-elle paraître, lorsqu'on parle des tarifs de 5 % à 25 % dans nos grandes entreprises québécoises, a d'énormes retombées pour soutenir nos producteurs, nos entreprises et ultimement notre économie locale cette fois.

• (16 h 30) •

Les consommateurs québécois sont de plus en plus conscientisés au bénéfice d'acheter local et enclins à privilégier les produits québécois certifiés. En effet, une étude récente menée auprès de 2 800 personnes nous dit que la population a tendance à vouloir dépenser plus pour des produits québécois que pour des produits chinois. Cette étude a été commandée par l'organisme de certification des produits du Québec mis en place lors de mon passage comme ministre déléguée à l'Économie. Notre modèle, à cette époque, et il l'est encore, c'est bien simple, c'était celui des Aliments du Québec, qui certifie, en quelque sorte, les aliments qui sont cultivés ici, au Québec, pour notre consommation. Après trois ans d'existence de l'organisme Les Produits du Québec, je suis fière. Je suis fière parce qu'elle se fraie un... il se fraie un chemin enviable dans le cœur des entreprises québécoises qui veulent de plus en plus certifier leurs produits et de façon aussi bien évidente auprès des consommateurs québécois.

J'en reviens à l'étude qui portait sur sept catégories bien précises, c'est-à-dire vêtements, meubles, quincaillerie, équipements sportifs, mobiliers extérieurs, santé et beauté, ainsi que produits ménagers. À cet effet, la volonté des Québécois de consommer plus de produits certifiés ici est passée de 28 % à 71 % pour un produit portant la certification

Fabriqué au Québec, donc la plus importante certification, de 27 % à 70 % pour un produit portant la certification Produit au Québec, et 22 % à 60 % pour un produit portant la certification Conçu au Québec. Dans les questions, il y avait également une référence à l'étiquette Seulement Québec, et c'était... cette volonté est passée de 19 % à 52 % et, attention, elle est passée seulement de 11 % à 35 % pour un produit portant une étiquette «Importé des États-Unis». C'est une excellente nouvelle pour cet organisme qui met en valeur les entreprises québécoises et c'est une bonne nouvelle aussi pour notre économie.

Une autre étude réalisée en 2023 démontre que 70 % des Québécois jugent que l'achat local est important et 60 % sont prêts à payer plus pour des produits d'ici. Depuis la pandémie, le gouvernement s'est penché sur la question d'autonomie alimentaire saine et durable pour le Québec et une transformation locale pour devenir davantage autosuffisant. Un des symboles pour les consommateurs québécois, c'est bien entendu Aliments du Québec, dont nous avons renouvelé l'entente 2022-2026 pour un montant de 16 millions de dollars.

Voilà, M. le Président, j'en aurais long à dire, je sais que j'ai d'autres collègues aussi qui ont des interventions qui sont vraiment importantes, mais je suis heureuse d'avoir pris part à ce débat, parce que l'économie québécoise, c'est mon dada, comme je dis, c'est une de mes préoccupations, mais je sais que c'est la préoccupation de plusieurs d'entre vous, pour ne pas dire tous, parce qu'on ne serait pas ici aujourd'hui sans avoir une économie saine. Merci beaucoup, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Et la parole revient maintenant au député de Jean-Talon.

M. Pascal Paradis

M. Paradis : Eh bien, nos collègues de l'opposition officielle, aujourd'hui, nous disent : Il y a des plaques tectoniques qui bougent avec le principal partenaire commercial du Québec, les États-Unis, et là, bien, il faut se tourner vers le Bouclier canadien. Nous, du Parti québécois, on a une autre vision, on voit grand, on voit très grand, on voit plus grand que ça. On pense que les marchés qui intéressent le Québec, ce sont les marchés de partout dans le monde, les marchés internationaux.

Actuellement, c'est près de 75 % de nos échanges commerciaux internationaux qui sont dirigés vers les États-Unis. C'est beaucoup. On pourrait faire beaucoup mieux en explorant et en innovant dans d'autres marchés, au premier chef, l'Europe, 1,7 % de nos échanges commerciaux avec la France, 1 % avec le Royaume-Uni, qui sont pourtant des amis de toujours du Québec, même chose pour plusieurs autres pays européens, même chose pour l'Afrique, pour l'Amérique latine, pour l'Asie, qui sont des marchés avec lequel nous... avec lesquels nous pouvons développer.

Nous avons proposé, d'ailleurs, dans les derniers jours, la semaine dernière, alors qu'on était à Terrebonne en caucus... on a dit : Bien, il y a des mesures qu'on peut prendre pour aider à diversifier. Bien sûr que c'est un effort. Il y a des choses qui peuvent arriver à court terme. Et bien sûr qu'il y a des chaînes d'approvisionnement. Des relations commerciales, ça ne se développe pas du jour au lendemain.

Mais actuellement on a un signal relativement à notre principal partenaire commercial, qui doit nous inciter à penser aussi à moyen et à long terme, à utiliser des moyens fiscaux à l'intérieur, bien sûr, de nos obligations en commerce international, des traités qui sont signés et que nous devons respecter, mais il y a moyen d'utiliser les outils fiscaux pour faire en sorte qu'on favorise l'exploration et le développement de nouveaux marchés, que, de manière ciblée, on vise les entreprises qui vont développer des nouveaux marchés ailleurs dans le monde, qui vont signer des partenariats, qui vont vendre ailleurs dans le monde, qu'on peut faire en sorte que ces nouveaux marchés qui sont développés soient traités de manière fiscale avantageuse pour les entreprises concernées.

Donc, il faut réfléchir à ça tout de suite. De l'autre côté, ce qui est intéressant, c'est de voir qu'on est dans un régime fédéral depuis 1867, 1867, M. le Président, et qu'on soit encore en train de parler de barrières commerciales à l'intérieur du Canada. J'oserais dire que ça démontre un autre des dysfonctionnements de ce régime qui est censé être, dans l'intérêt économique des partenaires, un marché qui est libre le plus possible de barrières.

Bien sûr, chaque partenaire, et le Québec, a des intérêts à protéger, mais c'est intéressant de souligner que la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante et d'autres experts estiment que les barrières commerciales interprovinciales actuellement sont à peu près l'équivalent de tarifs, les fameux tarifs dont on parle, de 21 %. C'est-à-dire qu'en raison de contraintes administratives, de contraintes commerciales, on n'est même pas capable de développer le plein potentiel de ce marché.

Alors, nous, comme indépendantistes, ce qu'on dit, c'est : Le monde, l'Afrique, l'Amérique latine, l'Europe, l'Asie, mais, bien sûr, dans notre vision d'un Québec indépendant, le marché canadien, du reste du Canada, demeure important, demeure intéressant. Nos chefs, Jacques Parizeau, Bernard Landry, tous les autres, ont toujours été de grands libre-échangistes, ont toujours cru que l'indépendance du Québec vient avec aussi cette ouverture au monde et cette capacité à faire du commerce partout dans le monde.

Ça fait partie de notre ADN au Québec. Nos PME sont capables de signer des partenariats, d'explorer des nouveaux marchés et de développer partout dans le monde, et, il faut se le rappeler, ce n'est pas uniquement de dire : On va aller chercher des grandes entreprises ailleurs dans le monde pour développer notre économie. On va appuyer nos PME pour qu'elles puissent développer de nouveaux marchés et faire croître notre économie, faire prospérer notre économie, mais en abordant le monde comme terrain de jeu.

Alors, profitons du fait qu'en raison de notre... de nos capacités linguistiques, de notre ouverture au monde, de notre histoire unique, on peut être un pont entre l'Europe et l'Amérique, on peut être un pont entre l'Afrique, entre l'Amérique latine et l'Amérique du Nord. On l'est déjà et on peut le faire encore plus. C'est connu, même en étant indépendant, le Québec serait parmi les plus grandes économies du monde. Alors, rappelons-nous-en.

Donc, compte tenu de ce qui précède, oui, travailler à réduire les barrières à l'intérieur du Canada, mais avec les modifications suivantes, qu'on propose à la motion présentée par le chef de l'opposition officielle. Donc, M. le Président :

1° suppression, au quatrième alinéa, des mots «que le marché économique canadien constitue un avantage majeur pour le Québec face à cette situation et»;

2° par le remplacement, au cinquième alinéa, des mots «l'abolition» par «la réévaluation»; et

3° par l'insertion, au cinquième alinéa et après le mot «interprovincial», des mots «et au développement de nouveaux marchés internationaux».

Voici ce qu'on propose, donc, comme amendement à la motion, que je peux déposer. Merci.

• (16 h 40) •

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, M. le député de Jean-Talon. Votre amendement est déposé sous réserve de sa... de la permission de l'auteur.

Est-ce qu'il y a d'autres intervenants? Je reconnais Mme la députée de Bellechasse.

Mme Stéphanie Lachance

Mme Lachance : Merci, M. le Président. Permettez-moi, d'abord, de saluer les collègues pour ma première prise de parole dans cette Assemblée. Bonjour, tout le monde. Aujourd'hui, je suis heureuse de pouvoir prendre la parole dans ce... dans cette... dans ce dossier-là. Cette question-là est extrêmement importante, et c'est capital, là, pour l'avenir du Québec. Comme vous le savez, pour notre premier ministre, l'économie est et sera toujours un dossier prioritaire. Notre gouvernement prend tous les moyens nécessaires pour faire face aux menaces de tarifs douaniers proposés par l'administration américaine afin de minimiser les impacts sur nos entreprises et nos travailleurs.

Avant toute chose, rappelons que les relations commerciales entre le Québec et les États-Unis s'enracinent dans une histoire riche et complexe, marquée par des échanges économiques stratégiques et une interdépendance qui est essentielle. Depuis des décennies, le Québec et les États-Unis ont tissé des liens économiques indissociables fondés sur une complémentarité naturelle entre nos industries. Nos ressources naturelles, nos innovations, notre main-d'œuvre qualifiée ont toujours été des atouts précieux dans nos échanges avec nos voisins du Sud. Le secteur manufacturier québécois est profondément intégré aux chaînes d'approvisionnement nord-américaines, qu'il s'agisse de l'aéronautique, l'automobile, les technologies de pointe, l'énergie. Plusieurs grandes entreprises, tout comme des PME, exportent non seulement des produits finis mais aussi des composantes essentielles qui alimentent les industries stratégiques américaines.

Ce partenariat économique ne se limite pas évidemment aux grandes métropoles, il s'étend à l'ensemble de notre territoire, incluant nos régions comme Bellechasse. Plusieurs entreprises participent à cet écosystème commercial depuis le XIXe siècle, alors même que le Québec exportait son bois, ses produits agricoles, époque où même plusieurs Canadiens français ont migré vers les États-Unis.

Les États-Unis sont actuellement notre principal partenaire économique. 70 % des exportations du Québec se dirigent au sud de la frontière, soutenant 400 000 emplois dans toutes les régions, M. le Président. Dans la circonscription de Bellechasse, des entreprises manufacturières agricoles participent directement à cette dynamique et sont concernées par ces échanges qui sont cruciaux. Je suis en communication, d'ailleurs, chaque jour, avec des entrepreneurs et je suis prête à les supporter pour trouver et présenter leurs solutions au gouvernement.

M. le Président, en ce moment et depuis des semaines, le gouvernement du Québec est pleinement mobilisé pour protéger nos entreprises, diversifier nos marchés, minimiser les conséquences potentielles de ces menaces tarifaires. La menace de tarifs douaniers de 25 % sur nos exportations ne doit pas nous paralyser. On doit être vigilants, et c'est essentiel de garder la tête froide et de répondre avec pragmatisme, M. le Président.

C'est dans cet esprit que nos actions sont réalisées. D'abord, un groupe d'action stratégique regroupant le premier ministre et sept ministres a été créé. Ce groupe se réunit régulièrement pour travailler puis évaluer les répercussions potentielles et mettre en place des stratégies adaptées. Le ministère de l'Économie a supervisé une mobilisation importante. De nombreuses entreprises ont été contactées et leurs préoccupations ont été cernées dans le but, justement, de pouvoir être agiles et répondre rapidement.

Par ailleurs, comme l'a mentionné ma collègue, des efforts diplomatiques sont en cours. Le premier ministre effectue deux missions à Washington dans les deux... dans les prochaines semaines, pardon, pour sensibiliser les décideurs américains aux impacts négatifs de ces tarifs et à ce que ça pourrait engendrer. Après tout, si de telles mesures entrent en vigueur, les conséquences ne se limiteraient pas juste au Québec; les consommateurs, les entreprises américaines auraient aussi un impact important.

M. le Président, cette situation est aussi l'occasion de rappeler l'importance des atouts économiques du Québec. Nous sommes un partenaire stratégique en Amérique du Nord. Nos industries contribuent directement à la prospérité régionale et continentale. Renforcer nos échanges avec d'autres économies, c'est essentiel, ça fait partie de notre dynamisme. Le Québec dispose d'atouts exceptionnels qui font de nous un acteur économique incontournable en Amérique du Nord. Nos ressources naturelles, notre expertise, notre capacité d'innovation nous positionnent avantageusement, M. le Président. Nous sommes et nous serons aux côtés des entrepreneurs et des travailleurs afin d'atténuer les effets et de préserver aussi la compétitivité sur la scène internationale. M. le Président, ensemble, nous veillerons à préserver et renforcer notre économie pour les générations futures.

Et, M. le Président, en terminant, je vous dirais que c'est en s'unissant que nous pourrons faire face à cette situation puis à ces mesures. J'invite d'ailleurs, M. le Président, les collègues des oppositions à s'impliquer positivement dans l'action pour qu'on puisse bâtir ensemble un avenir, au Québec, prospère et une compétitivité capable de tirer parti des défis auxquels on fait face en ce moment. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, Mme la députée de Bellechasse. Est-ce qu'il y a d'autres interventions? Je reconnais M. le député de Beauce.

M. Samuel Poulin

M. Poulin : ...

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Vous disposez de quelque quatre minutes. 4 min 15 s.

M. Poulin : Excellent. Alors, je serai effectivement très rapide.

Je tenais à prendre la parole aujourd'hui, M. le Président, comme député de Beauce-Sud, évidemment, qui est extrêmement touchée par l'éventuelle menace d'imposition de tarifs par l'administration américaine. Il faut savoir qu'en Beauce on connaît bien les États-Unis, non seulement par notre situation géographique, par l'historique que nous avons de nos pères, de nos grands-pères, qui ont fondé de nombreuses entreprises et qui ont établi un lien très fort avec les États-Unis. Il faut savoir qu'en Beauce on n'est pas mono-industriel. Nous avons tous les marchés qui pourraient être touchés par l'administration américaine.

Je l'ai mentionné à plusieurs reprises, j'ai créé une cellule économique qui vise à positionner la région, à bien répertorier. D'ores et déjà, on a pu confirmer que plus de 65 % des entreprises de la Beauce exportent directement aux États-Unis. Et on peut dire que l'incertitude économique, M. le Président, que nous vivons présentement a déjà un impact sur les entreprises de la Beauce : certains contrats ne se signent pas, certains enjeux font en sorte qu'on n'est pas en mesure d'avoir une prévisibilité à long terme, d'investir en robotisation, en automatisation. Évidemment, c'est dû à l'imprévisibilité causée par l'arrivée du nouveau président. Mais, somme toute, on garde la tête froide. On demeure extrêmement sérieux et extrêmement engagé à s'assurer d'aider et de pouvoir appuyer nos entreprises.

La cellule économique a rencontré, hier, la ministre de l'Économie. Nous allons rencontrer la ministre de l'Emploi. On a également discuté avec le délégué général du Québec à Washington, qui fait un excellent travail pour nous alimenter, non seulement sur les possibles tarifs, les possibles secteurs qui pourraient être impactés, et aussi pour pouvoir se préparer, M. le Président, au pire. Nous travaillons présentement sur d'éventuels programmes d'aide. Nous travaillons sur un corridor-emploi en Beauce, si jamais il devait y avoir des pertes d'emploi, comment pouvons-nous référer rapidement les travailleurs des différentes industries.

Et, il faut le mentionner, il y a l'industrie agricole qui est extrêmement importante chez nous. 1 916 fermes familiales en Beauce, plus de 1 000 productions acéricoles au niveau du sirop d'érable, M. le Président. Vous m'avez entendu souvent en parler ici. Et ça fait de l'endroit au Québec où il y a le plus de production acéricole, elle est concentrée en Beauce. Imaginez des tarifs sur ces industries, l'impact que ça a dans 48 municipalités au Québec, M. le Président. Et le but n'est pas d'être alarmiste, c'est d'être lucide, c'est de se préparer au fait qu'il y a une possibilité.

Pas besoin de vous dire non plus, M. le Président, qu'il y a 14,4 %, actuellement, de tarifs dans l'industrie du bois, que Donald Trump a mis, dans le passé, des tarifs, et que, nous, en Beauce, même à l'époque des précédentes administrations américaines, on a vécu les tarifs. Personnellement, mon père, moi, est dans l'industrie du bois. On est passé de 60 employés, à 20, à une fermeture. On l'a vécu de plein fouet chez nous. Et pas juste nous, plein d'autres industries, M. le Président, ont vécu l'impact des tarifs américains.

Mais la diversification, ça ne se fait pas du jour au lendemain, surtout lorsqu'on est en Beauce. C'est moins long, nous, aller à Boston qu'aller à Sept-Îles, M. le Président. On est intimement lié aux États-Unis, et ce ne sera jamais un partenaire qu'on pourra mettre de côté. Les États-Unis ont besoin du Canada, ont besoin du Québec, ils ont besoin de l'expertise et les travailleurs que nous avons en Beauce, M. le Président. Et je peux vous dire qu'au gouvernement du Québec on est extrêmement sensibles.

Maintenant, le gouvernement fédéral devra jouer son rôle, M. le Président. On a une administration fédérale, membre du pays du G7, qui doit regarder les Américains droit dans les yeux, qui doit les convaincre qu'on n'en veut pas, de tarif, M. le Président. C'est le rôle premier du gouvernement fédéral. Mais, si jamais on devait avoir ces tarifs-là, sachez que nous sommes prêts, sachez que nous travaillons avec les entreprises, d'ores et déjà, nous les avons identifiées une par une, dans le comté de Beauce-Sud et dans le comté de Beauce-Nord, pour s'assurer de répondre rapidement à l'appel, et nous allons continuer de le faire.

Nous avons, M. le Président, une incertitude, dans les prochaines années. Le président américain est là pour les quatre prochaines années. L'économie sera la priorité numéro un, dans la Beauce, au cours des prochaines années. Et ils peuvent compter sur nous pour continuer de travailler et continuer d'appuyer les entrepreneurs, mais surtout les emplois en Beauce. Merci, M. le Président.

• (16 h 50) •

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Avant même de céder la parole au chef de l'opposition officielle pour sa réplique, nous avons reçu trois amendements, respectivement, de Mme la députée de Verdun, de M. le député de Nicolet-Bécancour et de M. le député de Jean-Talon. Tel que stipulé à l'article 98.1 du règlement, une motion présentée aux affaires inscrites par les députés de l'opposition ne peut être amendée, sauf avec la permission de son auteur. La permission de l'auteur est-elle accordée?

M. Tanguay : ...M. le Président, parce qu'il y a trois questions, il y a deux réponses possibles et différentes. Alors, est-ce que mon 10 minutes est commencé?

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Alors, allez-y avec votre droit de réplique. Vous avez 10 minutes.

M. Marc Tanguay (réplique)

M. Tanguay : Et je vais vous l'inclure, je vais vous donner ça tout de suite. Alors, nous acceptons l'amendement de la banquette ministérielle, du gouvernement, et nous allons rejeter, puis je vais vous dire pourquoi, les amendements du PQ et de QS, qui veulent nier l'importance du marché économique canadien. Si ça a de l'allure! Je referme la parenthèse, vous allez m'entendre dans les minutes qui sont devant moi.

J'entendais le collègue de Beauce-Sud plaider avec l'importance économique. Écoutez, je me suis retenu, M. le Président, pour ne pas me lever puis de l'applaudir. Puis, s'il avait été au bout de son idée, je m'attendais à ce qu'il dise : Puis, parce que l'économie, c'est important, en Beauce, bien, c'est important de voter libéral en octobre 2026. Mais c'est ce bout-là où vous l'avez arrêté, M. le Président. Vous l'avez arrêté juste avant qu'il dise l'évidence. Si l'économie est importante dans vos chaumières, dans votre région, si vous avez des PME qui ont besoin d'un gouvernement qui va venir, entre autres, diminuer le fardeau, le fardeau réglementaire, qui va être là comme un véritable allié, qui n'attendra pas que Trump nous tombe sur la tête ou que la pandémie nous tombe sur la tête, M. le Président, mais qui va être là matin, midi, soir pour vous — il faisait tout un plaidoyer pour l'économie — votez libéral, M. le Président. Mais vous l'avez coupé juste avant qu'il le dise. Alors, chose certaine, M. le Président, c'était, pour moi, tout un discours, tout un discours. C'est important. Mais il ne faut pas juste en parler par des belles envolées oratoires, M. le Président, il faut que les bottines suivent les babines.

Alors, j'ai dit que nous avons... nous allons accepter l'amendement de la CAQ à notre motion. Et, les amendements, M. le Président, je vais y faire référence parce qu'ils sont importants.

Pour nous, il était important, l'opposition officielle libérale, que, notre première motion du mercredi, c'est le fun parce que, je veux dire, une motion du mercredi, on a deux heures pour débattre, puis on entend les différents collègues, et là on sait où logent les différents collègues, important pour nous de parler de l'économie, parce qu'au Parti libéral du Québec c'est l'économie matin, midi, soi, important aussi d'arriver avec des solutions qui, au-delà de la partisanerie, tiennent la route, et qu'on est capables d'avoir des gains du gouvernement.

Et là on aura eu, M. le Président... Parce qu'on a accepté leur amendement, ils vont, donc, forcément voter en faveur de la motion. On aura eu trois gains, trois engagements du gouvernement, et nous allons tenir le gouvernement à ses engagements.

Premier engagement : Que l'Assemblée nationale demande au gouvernement du Québec de continuer à multiplier les initiatives diplomatiques. C'est ce qu'on s'évertue, M. le Président, à demander, ces dernières semaines, que le gouvernement en fasse plus, et là le gouvernement s'est engagé à continuer à multiplier, à en faire plus. De quoi? Des relations diplomatiques auprès des élus américains, auprès des États clés, pour le Québec, et aussi auprès des élus à Washington. Donc, premier engagement, première promesse. On va tenir le gouvernement à cette promesse-là puis on va demander une reddition de comptes, on va demander des réponses sur ce qu'il aura effectivement fait, au-delà des beaux discours.

Deuxième gain, engagement, promesse, de trois : «...la diversification des exportations du Québec vers les autres provinces canadiennes et vers d'autres pays que les États-Unis représente une nécessité que le gouvernement [...] se doit de développer avec énergie et leadership.» Alors, deuxième gain libéral, mais ce n'est pas juste gain libéral, là, c'est gain pour tout le Québec. Le gouvernement s'est engagé, a promis, donc, cet après-midi, et il le ratifiera par son vote, le cas échéant, sur la motion, de faire en sorte qu'avec une énergie renouvelée et un leadership renouvelé, ça veut dire davantage que ce qui est fait jusqu'à maintenant... qu'il y ait une diversification des exportations du Québec vers les autres provinces.

Et là, sur ce paragraphe-là, tel que nous l'expliquions et tel qu'ils l'ont compris, nous, on faisait référence, entre autres, entre autres à l'article du 18 janvier dernier de Stéphanie Grammond, qui... et je vais vous en citer un autre élément, qui disait : «La Banque Nationale du Canada, Fonds monétaire international, a chiffré, à 25 % d'un tarif l'impact de la barrière tarifaire, des barrières commerciales que les provinces s'imposent.» Il y a des barrières commerciales, réglementaires qui alourdissent, viennent empêcher l'ouverture pleine et complète, de façon ordonnée, mais de façon efficace, du marché canadien et des provinces entre elles, et ça, ça représente, si on avait à le traduire sur un impact financier d'une barrière tarifaire, justement, un 25 % qui serait imposé sur notre économie du jour au lendemain.

Alors, ça, M. le Président, ça faisait écrire, ça faisait dire à Stéphanie Grammond, je la cite : «Le fédéral ne peut pas tordre le bras des provinces, qui ont droit au respect de leur champ de compétences. Mais, chaque fois qu'une province ajoute ou modifie ses règles sans harmonisation avec ses voisins, ce sont des obstacles au commerce interprovincial qui s'ajoutent. En laissant grandir ce protectionnisme interne, on se tire collectivement une balle dans le pied.» Et elle faisait référence, en 2017... En 2017, c'était un gouvernement libéral, le fédéral et les provinces avaient conclu l'Accord de libre-échange canadien. Bien, aujourd'hui, il faut aller encore plus loin, puis, on n'a pas peur de le dire, il faut aller encore plus loin que 2017 pour renouveler cet accord-là qui avait été mis de l'avant par le gouvernement libéral, et nous devons, entre autres, j'ai parlé d'allègement réglementaire, mieux faire.

Donald Trump, là, vient changer la donne. Qu'on le veuille ou pas, qu'on aime ça ou pas, Donald Trump a dit deux choses : il va baisser les impôts pour les entreprises américaines et il va diminuer de façon drastique les barrières réglementaires. Ce faisant, l'impact, qu'on soit... je ne suis pas sur le fond, là, l'impact de cela, ça va être d'augmenter de façon très marquée la compétitivité des entreprises américaines. Nos entreprises à nous, face au fardeau réglementaire, face à la lourdeur administrative d'un gouvernement caquiste qui en a rajouté une couche, bien, nous serons, nos entreprises, de facto moins compétitives.

Nous devons pousser ça plus loin en étant, comme État québécois, un gouvernement qui diminue la paperasse, puis qu'on arrête de le dire, du côté de la CAQ, puis qu'on le fasse, puis qu'on diminue le fardeau réglementaire, notamment, et qu'on revoie aussi les crédits pour qu'on ait des crédits et une fiscalité efficaces. Et, en ce sens-là, c'est un autre élément

que nous allons mettre de l'avant comme opposition officielle libérale. Donc, deuxième engagement, deuxième promesse : faire en sorte d'augmenter la diversification et les exportations du Québec vers les autres provinces.

Le troisième gain, troisième engagement de la CAQ, que nous allons suivre : Qu'elle «demande au gouvernement caquiste de s'engager à [...] travailler à l'abolition des barrières qui freinent le commerce interprovincial». C'est un engagement clair, M. le Président, de un, d'augmenter les exportations du Québec au sein du Canada vers les autres provinces, mais aussi à travailler à l'abolition des barrières. Ça, on va faire le suivi là-dessus.

Alors, moi... Honnêtement, M. le Président, on fait des motions, là, pas juste pour... oui, il y a un aspect partisan là-dedans, mais vous dire comme nous sommes heureux, de l'opposition officielle libérale, et nous acceptons la main tendue du gouvernement caquiste, qui s'engage à trois choses. C'est parfait, on va voter en faveur. Et la majorité de l'Assemblée nationale s'exprimera pour adopter. Puis je vous dis qu'il y a des semaines où on n'en adopte pas, des motions du mercredi, là. Ça va être un beau gain, puis ça va être une belle avancée, puis je salue puis je félicite mes collègues.

Là, je vais finir, M. le Président, je ne vous dirai pas avec les deux cerises sur le sundae, là, je vais y aller avec le PQ puis Québec solidaire. Québec solidaire et le PQ ont, en substance — et, leurs amendements, évidemment, on va les refuser — le désir de biffer, je vais prendre l'amendement du PQ, la portion, dans la motion du mercredi, qui se lit comme suit : Que l'Assemblée nationale «déclare que le marché économique canadien constitue un avantage majeur pour le Québec face à cette situation». Le PQ, qui veut enlever ce bout-là, puis QS, qui veut enlever tout le paragraphe parce qu'il y a ce bout-là, veulent que l'on nie, à l'Assemblée nationale, que le marché économique canadien constitue un avantage majeur pour le Québec. Il faut-tu être assez, en tout respect pour mes collègues... être déconnecté! Deux partis officiellement séparatistes, ils veulent l'indépendance du Québec, ils n'en veulent pas, du Canada. Puis c'est correct, c'est leur choix, c'est leur choix. C'est une option démocratique. Les Québécois ont dit deux fois non. Puis là le chef du Parti québécois, il nous dit : Bien, moi, si je suis élu, je nous relance vers un troisième référendum puis je vais investir de l'argent public pour faire la promotion de la souveraineté. On a-tu besoin de ça, au Québec, la séparation du Québec? On a-tu besoin de meilleurs arguments pour dire que ce n'est pas bon quand... après que Pauline Marois nous ait dit qu'au lendemain de la séparation il y aurait des, et je cite, ouvrez les guillemets... «des turbulences économiques», fermez les guillemets? Pensez-vous que ça va faire peur à Donald Trump, ça, la séparation du Québec, puis que le Québec soit en train d'être turbulé? La turbulence économique, M. le Président, ça ne tient pas la route.

• (17 heures) •

Alors, c'est clair, c'est correct, ils ont le droit. On a le droit de ne pas être d'accord. Puis, quand on entend les entrepreneurs, nos personnes qui en signent, des chèques de paie, des travailleurs, également, dans toutes les régions du Québec, ils n'ont pas besoin d'avoir le spectre du Parti québécois et de Québec solidaire qui sont main dans la main là-dessus pour nier l'importance du marché économique canadien.

Alors, M. le Président, nous allons poursuivre, à l'opposition officielle libérale, faire en sorte que l'économie soit forte et qu'on réponde d'une voix forte au sein de la fédération canadienne. Merci.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Le débat...

Des voix : ...

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Le débat est maintenant terminé. Conformément au règlement, je dois d'abord mettre aux voix la motion d'amendement présentée par M. le député de Nicolet-Bécancour, avant de procéder au vote sur la motion principale. Je vous fais lecture de ces deux motions.

La motion principale de M. le chef de l'opposition officielle se lit comme suit :

«Que l'Assemblée nationale prenne acte de la menace maintes fois répétée du président américain Donald Trump d'imposer des tarifs douaniers de 25 % sur les exportations canadiennes à destination des États-Unis;

«Qu'elle prenne acte que l'imposition de tels tarifs douaniers aurait un impact majeur sur la compétitivité de milliers d'entreprises québécoises, fragiliserait de façon importante notre économie et mettrait à risque des milliers d'emplois;

«Qu'elle demande au gouvernement du Québec de multiplier les initiatives diplomatiques auprès des élus américains, tant à Washington qu'au sein des États clés avec lesquels le Québec entretient des relations commerciales d'importance afin de sensibiliser ceux-ci aux impacts délétères d'une guerre tarifaire;

«Qu'elle déclare que le marché économique canadien constitue un avantage majeur pour le Québec face à cette situation et que la diversification des exportations du Québec vers les autres provinces canadiennes et vers d'autres pays que les États-Unis représente une nécessité que le gouvernement du Québec se doit de développer avec énergie et leadership;

«Qu'enfin, elle demande au gouvernement caquiste de s'engager à mettre en place un groupe d'action ministériel chargé de travailler à l'abolition des barrières qui freinent le commerce interprovincial, le tout avec diligence.»

La motion d'amendement de M. le député de Nicolet-Bécancour se lit comme suit :

Au troisième alinéa, ajouter les mots «continuer à» entre «Qu'elle demande au gouvernement du Québec de» et «multiplier les initiatives diplomatiques auprès des élus américains, tant à Washington qu'au sein des États clés avec lesquels le Québec entretient des relations commerciales d'importance afin de sensibiliser ceux-ci aux impacts délétères d'une guerre tarifaire;».

Au dernier alinéa, supprimer les mots «mettre en place un groupe d'action ministériel chargé de».

Je mets d'abord aux voix la motion d'amendement de M. le député de Nicolet-Bécancour que je viens tout juste de lire. Cette motion est-elle adoptée? Cette motion est-elle adoptée?

Une voix : ...

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Alors, conformément...

Une voix : ...

Votes reportés

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Alors, conformément à la demande qui a été faite par le député de l’Acadie, le vote de motion de M. le chef de l’opposition officielle et sur la motion d’amendement de M. le député de Nicolet-Bécancour seront tenus à la période des affaires courantes de demain.
Alors, M. le leader adjoint du gouvernement.

Ajournement

M. Lévesque (Chapleau) : Oui. Donc, merci beaucoup, M. le Président. Je vous demande d’ajourner nos travaux à demain, 9 h 40, s’il vous plaît.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Alors, y a-t-il... Alors, cette motion est-elle adoptée?

Des voix : ...

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Adopté. Alors, conformément à la motion qui vient d’être adoptée, nous allons ajourner nos travaux à demain, jeudi le 30, à 9 h 40.

(Fin de la séance à 17 h 05)